

**PAGES
MANQUANTES**

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVIII

MONTREAL, VENDREDI 21 JUILLET, 1896

No 21

2386... ABONNÉS RÉGULIERS... 2386

SEMAINE PRÉCÉDENTE

Ceci et là.

Notre numéro précédent Nos lecteurs ont eu quelque difficulté à se retrouver dans notre dernier numéro par suite d'une mise en page absolument défectueuse, nous leur devons des excuses et nous les prions de les accepter.

Mais nous ne devons pas de compliments, pour ce même numéro, à nos imprimeurs qui travaillent mieux d'habitude. Il nous faut user d'un peu d'indulgence envers eux cependant. Leur pique-niqué annuel avait lieu le lendemain de l'apparition de notre journal et, évidemment, ils se sont laissés distraire par la perspective des amusements qui les attendaient. Donc, pour cette fois, absolution de notre part et ferme propos de ne plus recommencer chez nos imprimeurs.

A propos de constructions On fait maintenant de superbes constructions dans notre ville, les riches et puissantes compagnies rivalisent de zèle pour édifier de grandes bâtisses à destination de bureaux et nous en avons vu s'élever un grand nombre dans ces dernières années. Les unes sont solidement construites, les autres ressemblent plutôt à des châteaux de cartes, qu'un souffle un peu puissant peut balayer.

Au coin de la rue St-Jean et de la rue Notre-Dame, on construit actuellement une bâtisse dont l'aspect extérieur est agréable à l'œil, elle ne déparera certainement pas ce coin de rue, mais il nous semble que depuis qu'elle a été commencée elle a dû subir plusieurs remaniements montrant que des doutes se sont produits sur sa solidité, le premier étage en terra-cotta a déjà, dans une autre grosse bâtisse que tout le monde connaît, des déboires auxquels il a fallu remédier, et on vient

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES.
Chambre 101, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

d'être obligé de mettre des supports en fer aux coins des rues St-Jean et de l'Hôpital ; nous espérons que ces supports et les autres modifications déjà apportées aux premiers plans sont suffisants, mais nous comptons bien que l'inspecteur des bâtisses surveillera attentivement cette construction et l'inspectera sérieusement avant qu'elle soit habitée.

La Montreal Water & Power Co. Depuis un certain temps la Montreal Water & Power Co s'était tenue assez tranquille, on en entendait plus parler, et cela ne pouvait durer. Elle offre actuellement de vendre à la cité de Montréal ses droits et privilèges, tuyaux, etc., dans le quartier St-Denis et profite de l'occasion pour demander une réduction sur le prix de l'eau qui lui est fournie par la ville pour ses autres entreprises aux environs de la ville.

On sait que la Montreal Water & Power Co est endettée vis-à-vis de la ville qui lui réclame environ \$100,000.

Le comité des finances est saisi de la question et il sera intéressant de suivre de très près les négociations qui vont se poursuivre au sujet du

rachat par la ville des droits, privilèges, etc., de la Cie dans le quartier St-Denis.

Réponse à un anonyme

Il nous est parvenu une lettre que son auteur n'a pas cru devoir signer, nous ne savons pourquoi. Il nous propose de toucher parfois à la politique. Nous aurions été très désireux de lui répondre et de lui faire comprendre qu'avec une bonne politique on fait de bonnes affaires et que, par principe, nous poussons en avant des gens actifs, vigilants, consciencieux et s'entendant aux questions de commerce, d'industrie ou de finance. Ce faisant, nous croyons travailler dans l'intérêt même de nos lecteurs qui sont tous des gens d'affaires. Si nous n'avions pas le souci des intérêts bien compris du pays, de son progrès, de son développement, nous pourrions laisser se dérouler les événements sans jamais pénétrer dans le domaine politique, mais nous comprenons autrement la mission d'un journal commercial qui a le devoir d'étudier tous les changements et toutes les modifications pouvant avoir une influence bonne ou mauvaise sur la marche des affaires.

L'auteur de la lettre anonyme reçue, laisse percer le bout de l'oreille : c'est un partisan à tous crins. Il diffère de notre manière de voir, nous n'encensons personne et, s'il veut continuer à nous suivre, il verra que, quelque soit le parti au pouvoir, nous savons applaudir à toutes les mesures propres à relever ou à augmenter la prospérité du pays, comme nous savons blâmer ceux qui par ignorance, faiblesse ou intérêt jettent le trouble dans les affaires.

L'auteur de la lettre aurait pu la signer, elle est conçue dans des termes convenables et nous nous se-

rions fait un devoir, si nous avions su à qui nous adresser, d'y répondre plus longuement. Encore une fois, nous ne comprenons pas pourquoi un homme qui est courtois et ne manque pas de bon sens rougirait de mettre sa signature au bas de ses écrits. Evidemment, notre homme manque de courage et nous le regrettons pour lui.

L'Exposition Provinciale. Comme nous l'avons déjà dit, la question de l'exposition provinciale, à Montréal, cette année, est chose décidée. Les directeurs de la Compagnie d'exposition ont des frais annuels auxquels ils ont à faire face qu'il y ait exposition ou non. L'exposition internationale projetée pour l'année prochaine, n'aura certainement pas lieu avant 1898, si toutefois elle doit avoir lieu. L'exposition provinciale bénéficierait donc déjà des préparatifs faits depuis environ deux ans par nos industriels en vue de l'exposition internationale et n'en serait, en ce cas, que plus attrayante.

On nous dit qu'une attention toute particulière sera donnée cette année aux questions d'élevage ; des prix spéciaux ont été créés à cet effet ; des conférences auront lieu, notamment sur l'élevage du mouton et plus particulièrement encore d'une race qui conviendrait tout spécialement au Canada.

On a augmenté le nombre des catégories d'animaux et aussi le nombre des prix à décerner dans cette classe. Seront admises au concours toutes les vaches de race pure, quelle soit la race. L'analyse du lait sera faite dans un département spécial : un prix de \$50 sera décerné pour le lait le plus riche et de meilleure qualité.

M. J. M. Fortier a mis trois prix de \$30, \$15 et \$10 respectivement à la disposition des directeurs de l'Exposition pour être distribués aux propriétaires des trois meilleurs lots de tabac canadien, ces lots devront être d'au moins cent livres.

Chaque département important de l'exposition sera placé sous la présidence de l'un des directeurs de la Compagnie d'Exposition.

BATAILLE PERDUE

Sous ce titre, *l'Assurance moderne*, de Paris, publie l'article que nos lecteurs liront plus loin. Il montre que les compagnies d'assurance américaines jouissent non-seulement en France, mais dans une grande partie de l'Europe, d'une réputation peu enviable.

Ces mêmes compagnies ont des succursales en Canada et viennent lutter contre les nôtres qui cependant offrent toutes garanties. Tandis que les compagnies canadiennes conservent leurs fonds dans le pays et aident à sa prospérité et à son progrès, les compagnies américaines prennent notre argent et l'exportent au dehors ; à ce point de vue déjà, nous avons tout intérêt à aider nos compagnies canadiennes et à laisser de côté les autres.

Mais une autre considération qui mérite toute notre attention, en ce moment, c'est le manque absolu chez nos voisins, de principes fixes et invariables relativement à la question monétaire. Comme nous le disons ailleurs il se peut faire que l'élection présidentielle amène le triomphe des argentistes, ce qui équivaldrait pour les porteurs de polices américaines à une perte de 47 pour cent du montant de leur assurance s'il n'est pas spécifié que la police est payable en or.

L'article suivant de *l'Assurance Moderne* se passe de commentaires, nous le reproduisons sans y rien changer.

C'est en l'aggravant que la Cour d'Appel de Paris vient de confirmer le jugement rendu en février 1895 par la première Chambre du Tribunal civil de la Seine et relatif au procès en concurrence déloyale qu'intentait à la compagnie américaine la *Mutual Life*, la plus ancienne de nos compagnies françaises, la *Générale*.

Expulsées d'Allemagne, leurs combinaisons interdites en Suisse et en Russie, leurs procédés étalés en plein tribunal, disséqués par des avocats éminents, commentés par la presse indépendante et patriotique, voilà le bilan non erroné qu'il convient de dresser sur l'existence des compagnies américaines en Europe depuis qu'elles y opèrent.

Cette situation de suspicion ne peut vraiment durer longtemps et, nous aimons à l'espérer prochain, le jour où la France sera débarrassée de ces sociétés qui dressent une équivoque dont ne bénéficierait pas absolument l'assurance sur la vie si on n'y prenait garde.

La *Générale* vie, prenant en mains la cause de l'assurance sur la vie menacée en France par les compagnies américaines, n'a pas hésité ; elle a poussé droit à l'ennemi, et, après une lutte — dont les phases peu connues en dehors des comptes rendus officiels, recèlent de mystérieux arcanes — elle gagne la bataille contre la *Mutual Life*, qui la perd. Sur ce fait dont les patriotes se

félicitent, voici en quels termes le *Temps* s'explique :

.....
Comme en première instance, la *Générale* a gagné son procès. Le tribunal civil avait jugé que le fait de présenter au public des bilans erronés, de produire dans des prospectus et brochures répandus à profusion des énonciations fausses contre une compagnie rivale, constituait au premier titre un acte de concurrence déloyale de la part de la *Mutual Life* qui, par ces procédés regrettables, s'était efforcée de détourner à son profit la clientèle de cette compagnie rivale. Il condamnait donc la *Mutual Life* à payer à la *Générale* une somme de 20,000 fr. de dommages-intérêts et ordonnait la destruction de toutes les brochures incriminées.

La *Mutual Life* a fait appel de ce jugement.

Devant la Cour, elle a voulu donner le change au public en faisant plaider qu'il ne s'agissait dans la cause que d'une lutte entre deux systèmes d'assurances. Me Pouillet au nom de la *Générale*, a fait justice de cette prétention.

Les systèmes ne sont rien, a-t-il dit. Il y a de bonnes sociétés mutuelles et il y en a de mauvaises. La seule chose qui intéresse le public c'est de savoir dans quelles conditions d'honnêteté et d'économie une compagnie est administrée. Or, Me Pouillet, chiffres et documents en mains, a établi qu'il ressortait des comptes présentés par la *Mutual* elle-même que cette compagnie coûtait à ses assurés, par l'exagération de ses frais généraux et de ses commissions d'agents, trois fois plus cher que l'administration de la *Générale*, y compris même la rémunération du capital-actions. La compagnie américaine accuse, en effet, de ce chef, une dépense de plus de 50 millions, alors que le milliard de valeurs géré par elle pour ses assurés ne rapporte que 47 millions.

La *Générale*, au contraire, en regard d'une recette de 24 millions pour intérêts des fonds placés, inscrit à peine 8 millions pour frais généraux et dividende.

Me Pouillet s'applique ensuite à justifier toutes les déclarations du jugement de première instance. Le Tribunal avait reconnu que ce n'est qu'en faussant les chiffres que la *Mutual Life* et son directeur parvenaient à donner une apparence de raison aux accusations si graves qu'ils portaient contre la *Générale*. On ne le nie plus aujourd'hui, mais on s'excuse en prétextant d'erreur.

Le jugement avait encore admis comme constituant un acte de concurrence déloyale le fait, par la *Mutual Life*, d'avoir distribué en France des prospectus ou annonces dans lesquels, en prétendant avoir mis en réserve, en 1893, au profit de ses assurés, une somme de bénéfices de 14,426,813 fr., elle affirmait que ce chiffre était extrait du rapport officiel du surintendant des assurances de New-York, alors qu'en réalité, d'après le dit rapport, cet article se réduisait à 4,285,286 fr. 37. Ici encore la *Mutual Life* rejette le fait sur une erreur d'employé.

La Cour n'a pas admis cette excuse :

" Considérant, dit-elle, qu'en cette matière, une erreur, même involontairement commise, n'en est pas moins préjudiciable et constitue, à la charge de son auteur, une faute lourde assimilable au dol, tombant sous le coup de l'article 1383 du Code civil ;

" Considérant, d'ailleurs, que l'attribution d'une erreur commise involontairement doit être admise d'autant moins facilement, lorsque, comme dans l'espèce soumise à la Cour, on voit de semblables prétendues erreurs se renouveler, qu'elles émanent d'écrivains ayant une compétence spéciale et se rencontre dans des écrits composés, publiés et distribués dans un but manifeste de concurrence."

La *Compagnie d'Assurances Générales* invoquait devant la Cour un nouveau grief tiré de ce que, après avoir, dans ses prospectus, promis à ses assurés de capitaliser à intérêts composés les bénéfices attribués aux polices d'accumulation, la *Mutual Life* n'en ferait rien, ne tiendrait pas de comptabilité régulière de ces sommes, ce qui ne l'empêcherait pas d'en annoncer le chiffre annuellement dans ses comptes rendus, mais en donnant comme bénéfices accumulés l'accroissement de son actif brut, accroissement obtenu notamment en 1895 au moyen d'une majoration de près de 12 millions, portée au chapitre des immeubles. La *Compagnie d'Assurances Générales* ajoutait que cette majoration pouvait d'autant moins être acceptée comme l'équivalent de bénéfices réellement mis en réserve que les rapports officiels révélaient que les 114 millions d'immeubles ainsi inscrits à l'actif de la Compagnie ne donnaient que le faible revenu de 1.88 0/0.

La Cour n'a pas voulu reconnaître à ce fait le caractère d'un acte de concurrence déloyale parce qu'il entraînait nécessairement le contrôle

des écritures et de la comptabilité de la *Mutual Life*.

" Considérant, dit l'arrêt, qu'en l'absence de tout lien de droit résultant d'un contrat dont l'exécution ou la résolution serait demandée en justice, un droit aussi exorbitant ne saurait être reconnu à un commerçant à l'égard d'un autre commerçant contre lequel aurait été introduite une demande en concurrence déloyale."

Par contre, la Cour retient un autre grief articulé en appel par la *Générale* et tiré de ce que, dans une brochure distribuée par ses agents, la *Mutual Life*, dans une intention facile à comprendre, attribuait à la *Compagnie d'Assurances Générales* certains procès auxquels cette Compagnie était demeurée étrangère et, qui même ne la concernaient ni de près ni de loin.

En conséquence, la Cour confirme la décision des premiers juges et porte à 25,000 fr. le montant des dommages intérêts.

Elle ordonne, en outre, que son arrêt sera inséré en même temps que le premier jugement dans dix journaux à la charge de la *Mutual* et condamne cette dernière à tous les dépens.

Lorsque deux pays en viennent aux mains et que le sort des armes doit décider, il est d'usage que le vaincu batte en retraite.

Guerre sociale, guerre de religion, guerre nationale ou guerre industrielle, il faut que le plus faible s'incline.

En conséquence, comme la *Mutual Life* a perdu la bataille et qu'elle représentait le drapeau américain, qu'elle retourne donc dans son pays que la *New York* et l'*Equitable* la suivent.

Le souvenir qu'elles laisseront sur le continent, et en France notamment, ne sera pas un sentiment de regrets ; au contraire.

LA QUESTION DE L'ARGENT AUX ETATS-UNIS

Nos voisins sont en pleine fièvre électorale pour le choix d'un président.

La question de l'argent ou mieux de l'étalon monétaire semble devoir faire tous les frais de la campagne. Ce qui se passe à ce sujet au-delà de la ligne quarante-cinquième ne peut nous laisser indifférents et doit même nous tenir suffisamment éveillés pour les raisons qui trouveront leur place naturelle à la fin de cet article.

Tout le monde au Canada connaît la pièce d'argent américaine de un dollar et tout le monde sait que nous en sommes inondés, mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est qu'au lieu de valoir réellement 100 cents elle n'en vaut en vérité que 53.

En effet, le dollar-argent américain contient 371 grains d'argent pur. Au cours actuel de l'argent en barre, de 68½ à 69½ l'once, sur le marché de New-York, la pièce vaut exactement 53. 3666c, si on calcule que 480 grains d'argent, soit une once, valent 69c.

Les argentistes ou silverites, comme on les appelle aux Etats-Unis, qui représente un parti très fort et très puissant, demandent la frappe libre de l'argent au taux de 16 contre 1.

Pour bien comprendre ce que signifie ce taux de 16 contre 1, il nous faut rappeler qu'une pièce d'or d'un dollar contient exactement 23.22 grains d'or pur et que la pièce d'un dollar contient 371 grains d'argent pur, c'est-à-dire que, en donnant aux deux pièces de métal différent, la même valeur libératoire d'un dollar, on a eu par le fait même légalement déclaré que, poids pour poids, le métal argent avait une valeur 16 fois moindre que l'or, et que par conséquent, la pièce d'or de 1 dollar pesant 23.22 grains d'or, la pièce d'argent devait peser 16 fois plus soit 371 grains de métal pur ; encore le chiffre 16 n'est-il qu'approximatif, la réalité étant 15.98.

Cette valeur, comme on le voit, est absolument fictive pour le dollar-argent, car si 23.22 grains d'or valent toujours et partout 100 cents, il faudrait au cours actuel de l'argent à 69c l'once, 695.67 grains d'argent pur pour obtenir l'équivalent du dollar-or.

En d'autres termes, le rapport de l'argent à l'or devrait être, toujours au cours actuel, de 29.96 à 1 et non de 15.98 à 1.

D'après la législation en vigueur aux Etats-Unis, le dollar-argent a la même valeur libératoire que le dollar-or pour toutes dettes non spécifiées payables en or. Les partisans de l'argent veulent le maintien du rapport de 16 à 1 et ils demandent en outre que le Trésor ne soit pas tenu, comme il l'est actuellement, d'avoir une provision nécessaire pour maintenir la parité entre les deux pièces de métaux différents. Bien plus, les argentistes demandent la frappe libre de l'argent, de sorte qu'il soit loisible à toute personne de déposer dans les monnaies où se fait la frappe des

pièces du métal-argent et d'en retirer autant de pièces frappées à un dollar qu'il aura été déposé de fois 371½ grains d'argent pur, ces pièces ayant cours forcé et légal pour 100 cents au même degré libérateur que le dollar-or.

Dans ces conditions, la frappe de l'argent augmenterait dans des proportions qu'on ne peut prévoir, car les mines d'argent un peu délaissées dans ces trois ou quatre dernières années seraient exploitées sur une plus grande échelle que jamais au grand bénéfice des propriétaires de mines qui n'en doutons pas s'empresseraient d'échanger leur argent contre de l'or ou des valeurs remboursables en or.

L'abondance de l'argent deviendrait telle que bientôt la valeur de ce métal baisserait et que l'or ferait prime, la perturbation qui s'en suivrait sur le marché américain n'est que trop facile à prévoir et l'influence qu'elle aurait au Canada peut aisément être entrevue.

Nos relations avec nos voisins sont multiples; nous échangeons des produits, nous y plaçons des fonds par l'intermédiaire de nos banques; des compagnies d'assurance américaine opèrent chez nous; dans nos bourses s'opèrent des transactions sur les valeurs américaines, etc...

Quelles pertes ne seraient pas les nôtres, si notre or nous était remboursé en argent, si le montant de nos polices d'assurance, les dividendes des actions américaines placées au Canada nous étaient payés à raison de 53c dans le dollar et peut-être moins.

Nous devons donc suivre de très près les affaires américaines et agir avec prudence et méfiance jusqu'au jour où nous aurons assisté, espérons-le, à la ruine des espérances des argentistes.

REGLEMENTS CONCERNANT L'INSPECTION ET L'EXPORTATION DES CHEVAUX

(Autorisés par le Gouverneur Général en conseil le 1er juillet 1896).

1. L'importation des chevaux de la Grande-Bretagne et du continent d'Europe est prohibée, sauf aux ports de Charlottetown, I. P.-E., Halifax, N. E., Saint-Jean, N.B., Québec, P. Q., et Montréal, P. Q., et à tels autres ports que désignera plus tard le ministre de l'Agriculture.

2. Ces chevaux devront être accompagnés du certificat d'un vétérinaire

compétent et des autorités de l'endroit, lors de leur embarquement, qu'ils n'ont pas été amenés d'un endroit ou localité où existaient à la dite époque la morve, la maladie du coït, ou autre maladie infectieuse ou contagieuse. Un semblable certificat d'exemption de maladie contagieuse au port d'expédition à la date de l'embarquement doit aussi être fourni.

3. Tous les importateurs de chevaux sont obligés de déclarer sous serment que le certificat produit s'applique au cheval qu'il est censé décrire, et à nul autre, et que la localité nommée est véritablement celle d'où vient le cheval. Toute tentative d'éluder ou de fausser la vérité rendra le cheval passible de saisie et de détention en attendant la décision du ministre de l'Agriculture.

4. Tous les chevaux entrant en Canada à aucun des susdits ports y seront assujétis à l'inspection des officiers nommés à cette fin.

L'inspection aura lieu à bord du navire au port d'arrivée. Si un inspecteur découvre quelque maladie contagieuse, il ordonna que les chevaux soient débarqués, ainsi que tous fourrage, litière, auges, seaux, couvertures et autres articles qui auraient pu servir aux dits animaux infectés à bord du navire. Il surveillera ce débarquement, et verra à ce que les chevaux et les susdits articles soient transportés à la quarantaine pour y subir le traitement que le ministre de l'Agriculture ou son représentant ordonnera.

S'il n'est pas découvert de maladie, les chevaux et les susdits articles pourront se rendre à leur destination.

5. Tous chevaux importés de la Grande-Bretagne ou du continent d'Europe, en destination de Montréal, doivent être inspectés au port de Québec, durant la navigation d'été, si le ministre de l'Agriculture l'ordonne ainsi; à défaut d'inspections spéciales du ministre de l'Agriculture, les chevaux pourront être inspectés au port de Montréal.

6 Les chevaux des Etats-Unis peuvent entrer au Canada en entrepôt aux ports de Sarnia, Windsor, Amherstburg, Sault Ste-Marie, Rouse's Point, St. Armand Station, Island Pond, le Pont Suspendu (Chutes Niagara), le Pont International (Fort Erié), Prescott, Lacolle, Potton, Abercorn, Newport, Beechers Falls, Agnès, et Mégantic pour transit par le Canada jusqu'à Montréal, Trois-Rivières, Québec, Saint-Jean, N.-B., Halifax, et tels autres ports que le ministre de

l'Agriculture pourra ci-après indiquer, pour exportation à la Grande-Bretagne, ou ailleurs.

(a.) Les chevaux pourront aussi entrer en entrepôt temporairement, pour les expositions, les courses, l'élevage, les cirques ou autres expositions, ou pour pensionner ou pâturer, sujet à telle inspection que le ministre de l'Agriculture prescrira.

7. Les chevaux des Etats-Unis entrant en Canada pour transit à un autre port des Etats-Unis ou pour exportation doivent être accompagnés d'un certificat signé par un vétérinaire compétent, que la localité d'où viennent ces chevaux est exempte de la morve de la maladie du coït, ou autres maladies contagieuses des chevaux. Un certificat signé d'un vétérinaire autorisé doit aussi accompagner chaque consignment en entrepôt, donnant le nom du propriétaire, le sexe, la classe et le nombre de chevaux, déclarant que les dits chevaux ont été inspectés par lui sont exempts des maladies contagieuses.

8. Les chevaux qui entreront au Canada des Etats Unis pour exportation à l'Europe ou ailleurs par mer, seront assujettis à l'inspection au port d'exportation pour l'Europe au ailleurs, par des officiers qui seront de temps à autre nommés à cette fin.

9. Il ne sera pas permis que des chevaux soient mis à bord d'un vapeur ou autre vaisseau pour exportation d'un port canadien, avant qu'ils n'aient été inspectés par un inspecteur vétérinaire dûment autorisé au dit port, et déclarés par lui exempts de maladie contagieuse; cette inspection sera faite sous vingt-quatre heures avant l'embarquement.

10. Tous les chevaux destinés à l'exportation par mer doivent atteindre le port d'exportation vingt-quatre heures avant d'être expédiés, pour repos et inspection; et afin de permettre à l'inspecteur de faire un soigneux examen individuel, les propriétaires de ces animaux doivent l'avertir au moins vingt-quatre heures avant l'embarquement. Cet avis sera par écrit et envoyé au bureau de l'inspecteur.

11. Les inspecteurs manqueront chaque cheval inspecté par eux des lettres V. R. sur le poitrail, avec de la peinture. Il ne sera pas embarqué de chevaux sans cette marque et un certificat d'inspection énonçant le nom du propriétaire, le nombre, le sexe et la classe des chevaux, et leur exemption de maladie contagieuse.

12. Les inspections ne seront faites que durant le jour.

13. Les chevaux entrant au Canada des Etats-Unis non en transit et non pour séjour temporaire doivent être accompagnés des certificats prescrits par la clause 7 des présents règlements, et doivent aussi être inspectés par un inspecteur vétérinaire dûment autorisé au port d'entrée, et s'ils sont trouvés exempts de maladie contagieuse, ils pourront entrer. S'il se découvre quelque maladie contagieuse, l'entrée sera défendue.

(a.) Les chevaux de colons entrant au Canada seront assujétis à telle inspection que le ministre de l'Agriculture prescrira.

(b.) L'entrée sera refusée à tout cheval de colon qui sera trouvé lors de l'inspection atteint de maladie contagieuse.

14. Dans le but de défrayer les frais d'inspection en vertu de la clause précédente, le propriétaire ou l'importateur paiera les honoraires suivants d'après l'échelle ci-dessous :

Pour 1 cheval.....	\$ 1 00
Pour 5 chevaux jusqu'à 10...	7 50
Pour plus de 10 jusqu'à 20...	12 50
Pour plus de 20 jusqu'à 30....	15 00
Pour plus de 30 jusqu'à 50....	20 00

Pour tout nombre au-dessus de 50, 25 centins chacun, mais l'honoraire ne doit pas être moindre que \$20.

Ces honoraires seront payés à l'inspecteur avant qu'il délivre le certificat.

L'échelle des honoraires pour l'inspection des chevaux de colons sera fixé par le ministre de l'Agriculture.

15. Si la maladie de la morve ou autre maladie contagieuse des chevaux est découverte à bord d'un vapeur, wagon de chemin de fer, écurie, hangar ou autre endroit, l'inspecteur devra, après l'enlèvement de tout cheval infecté, veiller tout de suite à la parfaite désinfection de ce vapeur, wagon, écurie, hangar ou autre endroit, en la matière prescrite par les règlements généraux concernant la désinfection des lieux.

16. Les inspecteurs enverront au ministre de l'Agriculture des rapports mensuels de chaque inspection faite par eux, y compris un état des honoraires reçus.

En vertu d'un ordre en Conseil du Gouvernement général les pois importés du Royaume-Uni pour des fins de semences seront admis en franchise au Canada, jusqu'à nouvel avis.

HUITRES ET FIEVRE TYPHOÏDE

Dans la séance du 2 juin dernier, l'Académie avait entendu une communication de M. Chantemesse sur les dangers que présentent les huîtres mangées crues, au point de vue de la propagation de la fièvre typhoïde, et il en a cité des exemples probants. M. le professeur Cornil, dans son rapport sur cette communication, fait observer qu'il ne suffit pas, en effet, pour se garantir contre cette maladie, de surveiller attentivement la qualité de l'eau de boisson, mais aussi de tous les aliments mangés crus qui peuvent être contaminés par de l'eau contenant des espèces bactériennes nocives.

Dans les parcs ou les huîtres sont engraisées, et qui renferment un mélange d'eau de mer et d'eau douce souvent polluée par des déjections, elles prospèrent, mais se contaminent souvent. On peut même dire qu'elles s'engraissent d'autant plus facilement que leur parc reçoit plus de matières organiques assimilables.

Ces faits ont été constatés en France et à l'étranger, en Angleterre surtout et en Amérique; mais le danger au nouveau monde est moindre, car le plus souvent les huîtres sont consommées cuites; cependant, les Américains laissent quelquefois séjourner l'huître dans de l'eau douce avant de les servir.

Ailleurs, au contraire, les mangeurs d'huîtres multiplient les dangers possibles de leur consommation, en avalant toute l'eau contenue dans leur coquille avec tous les débris et souillures qui y sont enfermés.

L'huître vivante est assurément un des plus agréables et des plus nutritifs de nos aliments. Bouchardat dit, avec raison, que des huîtres mangées avec une tartine de pain beurré et relevées par une bouteille de vin de Chablis constituent un repas complet. On doit reconnaître aussi que les accidents gastro-intestinaux ou typhoïdiques consécutifs à son ingestion sont très rares, presque exceptionnels. Mais comme ces accidents sont aussi indéniables et que leur cause nous est connue, puisqu'elle consiste dans un vice de la conservation de l'huître et dans la souillure de l'eau des parcs, il est nécessaire d'y remédier.

MM. Chantemesse et Cornil ont proposé de demander au Gouvernement de faire surveiller les parcs et réserves où les huîtres sont conservées et, lorsque ces parcs n'inspirent pas toute confiance au point de vue de la pureté de leur eau,

d'envoyer les huîtres se dégorger pendant quelque temps avant leur consommation, en mer, sur des côtes battues par une eau pure, comme à Belle-Isle, sur les côtes de Bretagne, etc.; on éviterait de cette façon un danger, exceptionnel il est vrai, mais qui peut être suivi de graves conséquences.

M. J. Chatin ne doute pas que l'huître puisse devenir très nocive lorsqu'elle séjourne dans une eau adultérée par des déjections, et il a cité un exemple d'épidémie très grave survenue par la consommation des huîtres ayant séjourné dans les fossés d'une citadelle qui recevaient le contenu des fosses d'aisances.

De plus, il est d'observation banale et populaire que les huîtres ne doivent pas être mangées pendant les mois de mai, juin, juillet et août, et, en fait, on s'en abstient presque totalement pendant la fin du printemps et pendant tout l'été. Cette période correspond précisément avec celle du frai, et M. A. Gautier a fait remarquer que beaucoup de poissons, crustacés, mollusques, etc., fabriquent, pendant le frai, des toxines spéciales et en particulier des lécytines, qui les rendent dangereux pendant le temps de leur reproduction. Les inconvénients de la consommation de l'huître pendant les mois d'été doivent-ils être mis sur le compte du frai ou doivent-ils être attribués simplement à ce que l'eau des parcs est plus chargée d'impuretés et plus nocive pendant la saison chaude? M. J. Chatin pense que les huîtres consommées de mai à septembre, en état de non-activité reproductrice, n'offrent aucun danger. On en a fait l'expérience dans les stations du littoral où l'on autorise cette consommation estivale. Mais lorsque la reproduction est en pleine activité, les huîtres revêtent un aspect laiteux ou ardoisé dû au mélange de mucus et des œufs, ou à la présence de larves brunes dont l'aspect est plus ou moins repoussant. M. Gautier est moins affirmatif et pense que certaines huîtres peuvent donner naissance à des bactéries pendant le frai. L'intérêt même de l'ostréiculture fait une loi de ne pas détruire à cette époque ces mollusques pour la reproduction même de l'espèce. Tout concourt donc à proscrire ou à limiter le plus possible la consommation des huîtres pendant les mois de la saison chaude; l'intérêt de leur conservation aussi bien que celui des consommateurs.

Mais le plus grand danger de l'alimentation par les huîtres en été paraît résider dans la souillure par

l'eau des parcs. L'élévation de la chaleur du milieu aqueux est, en effet, beaucoup plus favorable que la température hivernale à la reproduction rapide des microbes pathogènes qui s'y trouvent. Ils entrent, en effet, dans la coquille, remplissent les lames branchiales et, quand l'huître referme ses valves, sont transportés avec elle sur le marché où elle est consommée. En hiver, les eaux des parcs sont aussi contaminées, mais les microbes sont moins nombreux, en moindre activité reproductrice, la température aux environs de 0 degré ou jusqu'à 10 degrés les mettant dans un repos annihilant ou retardant leur faculté reproductrice. Pendant le transport en chemin de fer, dans les entrepôts ou marchés des villes, ils sont soumis à la même basse température qui les placent dans de mauvaises conditions de pullulation. Si des microbes pathogènes existent dans les lames de l'huître en hiver, ils y sont dans un état de vie et de nocivité très inférieur à ce qui se passerait en été. Aussi, la nocivité de l'huître en été a-t-elle sa cause principale dans la plus grande virulence des microbes contenus dans les parcs à huîtres pendant la saison estivale.

Loin de vouloir porter la moindre atteinte à l'ostréiculture, branche importante de notre commerce et que le Gouvernement a le devoir de protéger, il est dans son intérêt bien compris de la prévenir, de la surveiller et de demander au Gouvernement d'exiger qu'avant d'être livrées à la consommation les huîtres de certains parcs notoirement contaminés soient mises à dégorger pendant plusieurs jours sur des côtes où l'eau de mer est pure. On sait, en effet, avec quelle facilité l'huître se débarrasse des corps étrangers, des algues microscopiques et des bactéries, qu'elle détruit, en s'assimilant les particules nutritives qui y sont contenues. La phagocytose s'y exerce avec une activité tout à fait exceptionnelle par les globules blancs et les cellules mobiles du tissu conjonctif. Il suffira de quelques jours dans une eau de mer pure pour que l'huître rejette au dehors toutes les particules nocives qu'elle pourrait contenir.

L'Académie de médecine, convaincue que la consommation d'huîtres ayant séjourné dans un parc dont l'eau est polluée peut déterminer des accidents gastro-intestinaux et même la fièvre typhoïde avec ses graves conséquences, émet le vœu que l'autorité compétente fasse surveiller l'aménagement des

parcs du littoral, ainsi que les importations étrangères, et exige que les huîtres provenant de localités reconnues contaminées soient placées pendant huit jours avant leur vente, sur un point de la côte baignée par l'eau pure de mer.

DR A. J. MARTIN.

L'INDUSTRIE DU COTON DANS LE MONDE

Au milieu du développement extraordinaire obtenu, dans ces dernières années, par quelques industries, celle du coton, qui a été si brillante pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, a conservé une très grande importance, soit comme production, soit comme transformation de la matière première, tout en présentant l'exemple de changements assez notables entre les peuples producteurs, aussi bien de la matière première que des fabrications.

Les Etats-Unis, les Indes, l'Egypte et le Brésil sont toujours les principaux Etats producteurs du coton, quant à présent ; mais le coton est déjà cultivé avec succès dans d'autres pays où il paraît appelé à un développement notable, particulièrement dans le Turkestan russe, dans diverses parties de la Chine, en Perse, au Maroc, à Madagascar, et même dans l'Amérique centrale et méridionale. Les Etats-Unis viennent au premier rang avec une avance considérable. En 1875, la culture du coton s'étendait sur 11,745,000 acres ; elle occupait, dès 1881, 16 millions 123,000 acres et, en 1891, 19,467,617 acres, maximum de culture jusqu'à présent ; en 1893-1894, la culture a été ramenée à 15 millions 963,966 acres. La production a suivi, avec des alternatives dépendant des saisons, le mouvement de l'extension de la culture.

De 5,757,397 balles en 1879, la production s'est élevée à 9,039,709 balles en 1891. Après avoir sensiblement diminué en 1892 et 1893, elle a atteint son maximum en 1894-1895 avec 9,893,766 balles représentant à peu près 1,878,543 tonnes.

La production des Indes, qui tient le second rang depuis longtemps, est cependant bien moindre. Elle a été de 501,725 tonnes en 1891-92, et de 527,775 tonnes en 1893-94. Vient ensuite l'Egypte avec 186,000 et 199,200 tonnes dans les mêmes années, et le Brésil avec 12,880 tonnes en 1893-94.

On a évalué à 2,595,205 tonnes la production totale du coton sur le globe en 1891-92, et à 2,386,855 ton-

nes en 1893-94 ; nous avons donné plus haut le chiffre de cette production pour les Etats-Unis en 1894-95, accusant un nouveau progrès de la production. Il est probable que ce progrès a eu lieu également dans les autres centres cotonniers.

Devant cet accroissement de la production, les prix ont assez sensiblement fléchi. En 1890, la livre anglaise du coton moyen valait 6 deniers 178 ; en 1891, 4 d. 1516 ; en 1894, 4 d. 3216.

On comprend que cette baisse a eu une répercussion inévitable sur les prix des fabrications, fils et tissus de toute sortes, et qu'elle a éprouvé les fabricants et les négociants pourvus, soit de matières premières, soit de produits fabriqués. Néanmoins, comme nous allons le voir, l'ensemble de l'industrie cotonnière a pu non-seulement se maintenir dans des conditions satisfaisantes, mais encore accomplir d'heureux progrès.

A cette baisse de la matière première, il faut joindre des changements importants dans l'industrie elle-même.

L'Angleterre est toujours le centre par excellence de la grande industrie du coton dans laquelle elle a pris une avance si prodigieuse. Ainsi, quant à la filature seulement, on évaluait qu'en 1894, sur un total de 92 millions de broches environ, elle en possédait à elle seule à peu près la moitié, soit 45,270,000, en progression assez notable depuis 10 ans.

L'accroissement de la filature de coton de 1884 à 1894 dans les divers Etats se répartit ainsi qu'il suit :

	1884	1894
	Broches	Broches
Angleterre...	42,750,000	45,400,000
Autres Etats		
d'Europe...	22,650,000	28,350,000
Etats Unis...	13,500,000	16,133,000
Indes.. .. .	1,790,000	3,850,000
	80,690,000	93,593,000

Ainsi, depuis 1884, la filature de coton a gagné à peu près 13 millions de broches. L'Europe continentale a été spécialement favorisée. Il faut ajouter à ces 93,593,000 broches en 1894, environ 1,200,000 broches pour les filatures du Japon, du Canada, du Mexique, du Brésil et de la Russie d'Asie, car l'industrie du coton tend à se propager de tous côtés, comme la culture du coton elle-même.

Ce mouvement d'expansion fait sentir principalement son influence en Angleterre, où les moyens de

production dépassent certainement les ressources de la consommation, soit intérieure, soit commerciale.

Ainsi la filature de coton a fait de grands progrès dans l'Inde anglaise. Les capitaux anglais ont immigré dans l'Inde, y ont élevé des filatures afin de profiter de la matière première que l'Inde donne en abondance, du bas prix des salaires et des énormes foyers de consommation de l'Inde, de l'Indo-Chine et de la Chine. Les chiffres ci-après relatifs au développement de l'industrie du coton dans l'Inde sont fournis par M. von Juraschek.

Années	Fabriques	Broches	Ouvriers
1876-77...	47	1,100,112	39,557
1884-85...	81	2,037,055	61,596
1889-90...	114	2,934,637	99,224
1891-92...	127	3,272,988	117,922

Il ne faudrait pas conclure de ces divers renseignements que l'industrie du coton en Angleterre diminue, mais seulement que son développement est moins rapide. L'Inde est donc devenu un foyer de concurrence assez sérieux pour l'industrie anglaise, d'autant plus que depuis 1894, malgré les efforts des fabricants de Manchester et du Lancashire, le gouvernement de l'Inde a frappé d'une taxe de 5 0/0 les importations des filés et tissus de coton. En outre, les fabricants anglais sont éprouvés par la baisse de la roupie (monnaie d'argent de l'Inde), baisse qui soumet leurs retours à un change dont il est bien difficile de prévoir les variations.

Mais l'industrie cotonnière anglaise est surtout éprouvée par les progrès de cette industrie dans les diverses parties du globe, surtout aux Etats-Unis et en Europe. La production aux Etats-Unis manifeste son importance par 16 millions de broches. Quant aux 28 millions de broches de l'Europe continentale, si elles ne sont pas beaucoup supérieures à la moitié des broches anglaises, elles représentent une plus grande activité et une plus grande consommation. Ainsi d'après les relevés de M. Ellison, de Liverpool; la consommation du coton brut de l'Europe entière du 1er octobre 1894 au 1er octobre 1895 aurait été de 9,176,000 balles de 400 livres, sur lesquels l'Angleterre aurait pris 4,080,000 balles et le surplus du continent européen 5,096,000 balles.

M. Ellison évalue ainsi qu'il suit la consommation du coton des principaux Etats (en 1,000 balles):

	Angleterre	Cont. Europe	Etats-Unis	Indes
1880-81.....	3.572	2.956	2.118	371
1883-86.....	3.628	3.465	2.278	670
1890-91.....	4.933	4.538	2.968	1.155
1894-95.....	4.080	5.596	3.219	1.342

En dehors de la France, la Suisse la Belgique et surtout la Russie sont actuellement les Etats de l'Europe continentale où l'industrie du coton a reçu les plus grands accroissements. La Russie possédait en 1894 5,150,000 broches, à peu près autant que la France.

Chacun sait que la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine avait porté un coup sensible à l'industrie cotonnière en France, aussi bien en ce qui concerne le tissage que la filature; on peut considérer aujourd'hui que cette perte a été réparée. Il en résulte que l'industrie du coton traverse, en ce moment, une période incontestablement prospère.

On estime que la France possède actuellement 5,200,000 broches et 90,000 métiers. C'est à peu près l'outillage dont elle se trouvait dotée au moment de la guerre de 1870, avec cette différence que cet outillage est bien supérieur comme qualité à celui qui a été remplacé.

Aussi les importations du coton ont-elles sensiblement augmenté :

Années.	Quantité en qtx métriques ou 100 kil.		Export en qtx métriques en 100 kil.	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
1895...	1.367.136	161.300	268.971	
1886...	1.367.136	161.300	268.971	
1887...	1.510.129	203.400	356.815	
1888...	1.217.742	157.700	278.126	
1889...	1.434.942	203.700	205.739	
1890...	1.478.213	206.500	222.184	
1891...	1.761.777	203.600	230.840	
1892...	2.021.767	207.100	247.300	
1893...	1.640.945	184.400	277.518	
1894...	1.865.998	168.800	315.545	
1895...	1.779.895	160.200	387.536	

Ces chiffres concordent parfaitement avec ceux donnés plus haut sur la baisse de prix du coton brut.

En conséquence, les exportations de produits fabriqués sont devenues plus considérables :

Années.	Fils de coton.		Tissus de coton.	
	Quantité 100 q.m.	Valeur 1,000 fr.	Quantité 100 q.m.	Valeur 1,000 fr.
1895.....	9.6	2.5	264.3	120
1894.....	9.6	2.6	227.4	113
1893.....	10.6	3.1	200.4	100.4
1892.....	9.2	2.7	206.5	95.4
1891.....	9.9	2.8	245.2	101.8
1890.....	9.4	3	241.1	110.3
1889.....	10	3	213.3	116.11
1888.....	8.3	3.6	204.5	106.1
1887.....	7.6	2.5	204	117.1
1886.....	7.8	1.9	194	117.1

En comparant les chiffres de ces colonnes, il ne faut pas oublier la baisse de prix des objets fabriqués

résultat de celle de la matière première elle-même.

Quant aux importations de produits fabriqués, qui s'élevaient en 1886 à 131,800 quintaux métriques pour les fils de coton et 83,100 qtx métriques pour les tissus, elles sont tombées à 55,100 et 43,700 en 1895.

Ainsi, d'une part accroissement d'importation du coton brut et des exportations de filés et de tissus; d'autre part, diminution des importations de filés et de tissus. Ces résultats correspondent évidemment au développement de l'outillage et accusent une situation tout à fait favorable.

Nous terminerons cet exposé par le tableau de l'exportation des tissus écrus, blanchis, teints et fabriqués avec les filés teints de 1888 à 1894 dans les colonies françaises, taxes déduites. Ce tableau a été dressé par la Commission des valeurs en douane. Il expliquera en partie la prospérité de l'industrie du coton en France.

Années	Algerie Indo-Chine Aut.col. Totaux.		
	En milliers de kilogr.	En centaines de kilogrammes	En milliers de kilogr.
1894.....	8.067.2	770.2	968.2
1893.....	5.864.6	789.7	454.8
1892.....	6.453.3	752.2	506.3
1891.....	7.070.3	964.7	513.1
1890.....	6.517.2	874.8	408.1
1889.....	5.789.5	485.5	338.7
1888.....	6.564.2	203.4	346.9

De tous les faits et chiffres rapportés ci-dessus, résulte incontestablement que l'industrie du coton s'est relevée en France.

LE SULLA DE MALTE

On vient de découvrir, dit l'*Agriculture moderne*, une plante merveilleusement appropriée à l'élevage et à l'engraissement des animaux de la ferme, plante magnifique, foin excellent arrivant à 6 pieds de hauteur. Par sa végétation luxuriante, ses nombreuses tiges garnies de feuilles et couronnées de fleurs rouge pourpre, le Sulla est sans contredit la plus belle plante fourragère que possède la flore. Un pied de Sulla est formé de 12 tiges; chaque tige porte 9 épis et 972 folioles. Un épi renferme 45 fleurs et chaque fleur 3 à 4 graines.

Les Maltais cultivent le Sulla sur une grande échelle. Cinquante mille arpents y sont consacrés et, chose bizarre, ces îles, qui ne sont que des rochers, exportent et fournissent le foin de Sulla pour la nourriture de la cavalerie des Indes, presque exclusivement. Mais la germination de la plante est anormale, c'est ce

qui explique qu'on ait mis si longtemps à trouver le moyen de la cultiver.

Tandis que la plupart des graines ne sont bonnes qu'à la condition d'être semées fraîches, les graines du Sulla ont besoin de vieillir pour acquérir leur faculté germinative. On les sème en plein été à même sur le sol, sans labour ni hersage ; elles rotissent au soleil pendant deux ou trois mois, et, aux premières pluies, elles lèvent et la plante croît avec une rapidité extrême.

Cela se pratique ainsi à Malte, en Sicile, mais en France, les chaleurs ne sont pas assez fortes pour faire disparaître l'espèce de vernis qui rend la graine imperméable. De là, l'impossibilité de la cultiver.

Rien de plus facile pourtant aujourd'hui, grâce au procédé découvert par M. Schribaux, directeur du laboratoire et professeur à l'Institut agronomique, à qui M. Heuzé, le savant et sympathique inspecteur général de l'agriculture, avait soumis la question, avec prière de la résoudre. Ce procédé consiste à plonger les semences dans l'eau bouillante pendant un temps déterminé.

Une immersion de cinq minutes rend la graine de Sulla immédiatement germinative dans la proportion de 95 0/0.

Les graines du Sulla sont garnies de petites épines et remontent à la surface de l'eau ; elles ne se mouillent pas. Il faudra donc les placer dans un sac, fait d'un tissu clair et solide, de la toile d'emballage par exemple ; le sac ne devra être rempli qu'en partie pour éviter tout tassement qui empêcherait l'eau de les atteindre uniformément et la masse immergée restera entièrement recouverte, pendant cinq minutes, par le liquide.

N. B.—D'après la description ci-dessus un arpent de sulla doit donner une quantité énorme de fourrage. Nous regrettons l'absence de renseignements importants à connaître cependant pour quiconque serait tenté d'acclimater la plante au Canada. Ainsi, il serait bon de savoir si la plante est annuelle, bis-annuelle ou vivace ; si, dans ces deux derniers cas, les fortes gelées atteignent les racines et tuent la plante, etc..... Du moment que la plante peut prospérer en France, nous sommes persuadés qu'elle pourrait croître également ici, où nos étés sont généralement plus chauds que dans la plus grande partie de la France. Il nous suffit de signaler cette plante en ce moment, pour être certain que, parmi nos cultivateurs ou au sein de nos

sociétés agricoles, ils se trouvera quelques hommes d'initiative prêts à tenter les essais voulus pour connaître la valeur réelle de ce nouveau fourrage et la possibilité ou l'impossibilité de son acclimation chez nous.

L'ACÉTYLÈNE ET SON UTILISATION

L'acétylène, si heureusement et si facilement produit à l'aide des fours électriques à haute température, est tout à fait à la mode en ce moment. Il paraît appelé, en effet, à rendre de sérieux services notamment pour l'éclairage et probablement aussi dans diverses applications de la chimie. Le journal *l'Electrochimie* vient de lui consacrer une petite étude fort claire, dont nous extrayons ce qui suit :

Un kilogramme de carbure de calcium valant 40 à 50 centimes pris à l'usine, par quantités d'environ 1,000 kilogrammes, donne pratiquement environ 300 litres de gaz acétylène. Or, un bon bec à acétylène doit donner un pouvoir éclairant, de 5 carrels, sous une pression de 40 millimètres d'eau, avec une dépense de 30 à 35 litres d'acétylène à l'heure.

Pour une même quantité de lumière, la quantité d'oxygène soustraite à l'atmosphère d'une pièce éclairée par le gaz acétylène est beaucoup moindre que celle qui est nécessaire à la combustion du gaz d'éclairage. L'air de la pièce est donc moins vicié par l'acétylène.

A égalité d'éclairage, la flamme de l'acétylène donne une température bien moins élevée que le gaz d'éclairage.

Le poids spécifique de l'acétylène rapporté à l'air = 0.91.

Un litre d'acétylène liquide à 0° pèse 450 grammes.

Il dégage 375 fois son volume d'acétylène gazeux à 0° centigrade à la pression ordinaire (760 mm.)

De même que l'acide carbonique liquide, l'acétylène liquéfié passe à l'état solide (neige) si on le fait échapper du récipient dans lequel il est liquéfié. Cette neige en s'évaporant donne un abaissement de température de 83,3 centigrades.

A la température de x 20 centigrades la pression dans les récipients qui contiennent l'acétylène liquéfié est de 42,8 atmosphères.

Elle est de 68 atmosphères x 37° centigrades. Ces pressions deviennent supérieures si le liquide, à ces températures, remplit le récipient.

En raison de ces pressions considérables de l'acétylène liquéfié et ce

gaz étant ce que l'on appelle endothermiques, c'est-à-dire décomposable par action intérieure, lumineuse, ou autre, il faut manier les cylindres contenant ce liquide avec la plus grande prudence. Sous ces fortes pressions, les fuites d'acétylène par le robinet de fermeture du récipient ou par le réducteur de pression sont difficiles à éviter.

Aussi, l'emploi de l'acétylène liquéfié doit être surveillé de très près ; il ne pourra être mis partout ni être confié à tout le monde.

NOTES FINANCIERES

La Cote quotidienne annonce que le prochain congrès de la Paix qui doit se tenir en septembre à Budapest sera particulièrement intéressant : à l'ordre du jour figure en effet le projet d'une Union douanière européenne dont les grandes lignes furent posées il y a bientôt trente années par M. A. Gromier. L'adoption de ce plan économique par les gouvernements serait le premier pas fait dans la constitution de véritables Etats-Unis économiques.

Le Conseil national suisse vient d'adopter à l'appel nominal, par 83 voix contre 49, le projet d'une Banque d'Etat.

C'est, en matière de finance et de crédit, une tentative de centralisation qui rencontre de nombreux opposants.

On annonce donc qu'une pétition revêtue du nombre de signatures nécessaires va être adressée au Conseil national pour que la question soit posée directement au peuple par voie de *referendum*. On croit que, dans toute la Suisse romande, la grande majorité des suffrages serait contraire à cette création.

L'anguille fait volontiers, on le sait, des excursions dans les prairies dans le but de varier son alimentation. Tant qu'elle se borne à manger de l'herbe, il n'y a trop rien à dire ; mais lorsqu'elle s'attaque aux petits pois, holà !

C'est pourtant ce que nous rapportent, avec preuves à l'appui, MM. Jules de Guerne et C. Fiston dans une curieuse note d' "Etangs et rivières."

Sur les bords fleuris de l'Ornain, dans la Meuse, à 500 pieds de la rivière. M. Fiston avait planté des carrés de petits pois. Ils mûrirent à souhait, mais, dès lors, chaque jour on trouva des cosses coupées comme à l'emporte-pièce, rongées, vidées.

Ce braconnage avait lieu pendant les nuits pluvieuses. On accusa les mulots, on empoissonna quelques innocents campagnols. Les dépradations continuèrent, jusqu'au jour ou plutôt jusqu'à la nuit pendant laquelle un garde avisé et vigilant vit serpenter dans les carrés de pois une dizaine d'anguilles de belle venue.

On les pris sans doute et sans doute aussi on mangea le corps du délit à la tartare ; mais on n'insista pas sur ce point, car le fait de pêcher la nuit des anguilles la nuit dans des carrés de petits pois eût déconcerté la jurisprudence.

❖ NOS ANANAS ❖

Nos usines de Toronto sont actuellement en pleine opération à mettre en boîte les fameux
ANANAS ROUGES DE BAHAMA

Nos Ananas ont joui d'une si grande faveur auprès du commerce l'an dernier, que nous avons la certitude qu'ils ont été appréciés comme **Article Supérieur**.

Avons-nous de la concurrence ? **NON.**

Pour vous **CONVAINCRE** que notre **PRETENTION** est exacte, ordonnez-en une caisse à votre fournisseur



W. BOULTER & SONS

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 23 juillet 1896.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à $\frac{3}{4}$ p.c.

Le taux d'escompte de la Banque d'A. gletterre est à 2 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture, à 113 $\frac{7}{16}$ au comptant et à 113 $\frac{1}{2}$ à terme.

A Paris, la rente 3 p. c. se cote à frs. 101.85.

A Montréal, les prêts à demande sont de $4\frac{1}{2}$ à 5 p.c. Les billets de clients s'escomptent toujours aux taux de 6 et 7 p.c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de $9\frac{1}{2}$ à $9\frac{9}{16}$; à demande, de $9\frac{3}{4}$ à $9\frac{13}{16}$ et par le câble à $9\frac{1}{2}$. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours, de $9\frac{3}{4}$ à $9\frac{1}{2}$; à vue de $9\frac{15}{16}$ à $10\frac{1}{16}$ et par câble à $10\frac{1}{4}$.

Les traites à vue sur New-York entre banques paient un escompte de $\frac{1}{4}$ à $3/16$, et font le pair sur le comptoir.

L'argent en barre vaut à New-York de 69 à $69\frac{1}{2}$ l'once pour les barres du commerce, et de $69\frac{1}{2}$ à $69\frac{3}{4}$ c pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote à 31 $\frac{1}{4}$ d. l'once.

Les ordres d'achat reçus du dehors ont eu une heureuse influence sur notre bourse et il était temps. Les cours se sont relevés dès vendredi puis ont subi une nouvelle chute le lundi sous les efforts des baissiers ; depuis de nouveaux ordres d'achat et aussi une meilleure tenue des bourses de Londres et de New-York ont réussi à faire regagner quelques points aux valeurs de spéculation. On prétend que les stocks se trouvent entre bonnes mains et qu'on ne verra plus jeter, comme dans ces derniers temps, des paquets de valeurs sur le marché.

Nous enregistrons les prix des ventes pendant la semaine. Les prix sont ceux des dernières ventes opérées :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal.....	219
“ Toronto	234
“ Commerce	124
“ des Marchands	164
“ Molsons.....
“ British.....
“ d'Halifax.....
“ Union
“ Ontario.....
“ Hochelaga	122
“ Québec.....	118
“ People.....

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Vendeurs Acheurs

Banque du Peuple.....
“ Jacques-Cartier.....	90
“ Hochelaga	122	120
“ Nationale.....	75	66
“ Ville Marie.....	100	73

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal.....	175
Colored Cotton (bons).....
“ “ actions.....
Montreal Cotton.....
Dominion Cotton.....
Royal Electric.....	110

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.....
Toronto St. Ry.....	64
Montreal St. Ry.....	208
Duluth ord.....	44
Duluth pref.....
Rich. & Ont.....

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph.....	163
Câble Commercial.....	136
Postal Telegraph.....	73
Bell Teleph.....	151
West. Loan & Trust.....
Loan & Mortgage.....

COMMERCES

Les affaires sont au calme, ce qui n'a rien d'étonnant à cette saison et nous aurons à nous répéter encore pendant plusieurs semaines.

Le Parlement ne se réunira que le 19 du mois prochain et nous pensons que

Marchandises Spéciales pour les temps durs

Il ne devrait pas y avoir de **TEMPS DURS** parmi les épiciers. Des marchandises spéciales à la saison et des meilleures dans leur genre activeront grandement les ventes ordinaires lentes, de l'été.

EXTRAITS CULINAIRES CROWN BRAND

L'été, c'est l'époque de l'année pour des desserts délicieux — pour les crèmes à la glace et les custards — pour des extraits purs et délicats — c'est le temps où nos extraits prouvent leur pureté, leur force et leur richesse d'arôme.
Ils sont les meilleurs sur le marché.
Nous le savons — nous le fabriquons.

Gelatine de Keopff.

C'est la favorite du commerce et des acheteurs. Une preuve de sa pureté et de son excellence, c'est qu'elle se trouve continuellement chez les épiciers. Paquets de 1 oz. blanc ou rouge, se détaille avec un bon profit, à 10 cents. Gelatine en feuilles, étiquettes or, argent ou bronze.

ROBERT GREIG & CO., SEULS AGENTS POUR LE CANADA, MONTREAL



LAZENBY

MARINADES

CHOW-CHOW,
WALNUT,
MIXED, &c.

Qualité ne variant jamais.
Les meilleures connues.

--- EN VENTE CHEZ

HUDON, HEBERT & CIE,
J. O. VILLENEUVE & CIE,
CAVERHILL, HUGHES & CO.,
GEO. CHILDS & CO.,
LOCKERBY BROS.,
ETC., ETC.



MARINADE

A COUVERCLE A LEVIER

Pas de bouchon.

Pas de fuite.....

la session sera courte et qu'il ne sera pas question de changements au tarif des douanes. Néanmoins le commerce et l'industrie ont le droit de s'attendre à des déclarations catégoriques de la part du gouvernement sur le sort qui leur est réservé à ce point de vue. Nous approchons à grands pas de l'époque des commandes d'importation par voie de mer et le devoir du gouvernement est de ne pas entraver la marche ordinaire des choses en gardant le silence sur des questions d'intérêt majeur pour tout le monde.

Bois de construction.—Toujours même calme ou mieux même absence d'ordres de la part des Etats-Unis.

Le commerce local est absolument tranquille; seuls les navires à destination de l'Angleterre entretiennent un peu d'activité dans ce commerce.

Cuir et peaux.—Affaires également tranquilles, ce qui fait que les prix restent sans changement, une hausse ne pouvant qu'empirer le mal.

Draps et nouveautés.—On prétend qu'il y aurait accès de stock chez les fabricants en coton blanchi et qu'une baisse de 10 p.c. aurait été décidé sur les prix.

Les affaires sont à peu près nulles.

Epiceries.—Les sucres jaunes raffinés se vendent actuellement de 3½ à 3¾c par suite de la concurrence que se font les marchands entre eux, la demande en général est bonne pour les sucres.

Les mélasses sont sans changement.

Dans les conserves nous avons fait quelques changements de prix, notamment pour les pêches, les poires et les

pommes et aussi pour le saumon en boîte.

Nous aurons, la semaine prochaine, quelques modifications à apporter dans les prix des liqueurs.

Les raisins de Valence et de Californie deviennent très rares et sont à prix très fermes, le marché en sera certainement dépourvu avant la nouvelle récolte, ce que nous avons prévu et noté depuis un certain temps. On ne vend plus de raisins de Valence fine off stalk à moins de 5c.

Fers, ferronneries et métaux.—Il se demande encore un peu de matériel et d'outils nécessaires à l'agriculture, le reste des articles est négligé. On signale la présence sur notre marché de plusieurs agents de manufactures américaines qui viennent offrir le surplus de la production de nos voisins à bas prix dans différentes lignes.

Peintures, huiles et vernis.—Nous faisons cette semaine à notre liste de prix courants les changements indiqués dans notre revue de la semaine dernière pour l'huile de lin crue et bouillie.

Produits chimiques.—Les affaires sont très calmes ce qui dénote que l'industrie même n'a pas beaucoup de travail. Pas de changement dans les prix.

Salaisons, saindoux, etc.—Les lards du Canada sont en augmentation de \$1.00 par quart pour les lards gras et en diminution de \$1.00 pour les lards maigres.

Nos lecteurs trouveront également une diminution à notre liste de prix pour les saindoux.

Les lards de l'ouest sont sans changement.

Revue des Marchés

Montréal, 23 juillet 1896.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Les importations, dans le Royaume-Uni, la semaine dernière ont été de 3,120,000 minots de blé, 1,240,000 de blé d'Inde et 146,000 barils de farine. Les importations et les livraisons des fermiers ont donné un total de 4,135,000 minots pour les approvisionnements de la semaine, soit une augmentation de 135,000 minots sur le visible en Angleterre.

Un câble reçu au *Board of Trade* cote comme suit le marché aux changements dans la Grande-Bretagne :

“Londres. Chargements à la côte : blé soutenu ; maïs tranquille ; chargements en route : blé un peu plus ferme ; maïs tranquille

Marchés anglais de l'intérieur : blé tranquille et soutenu. Liverpool : blé et maïs disponibles, soutenus ; farine première à boulanger de Minneapolis 15s. 9d. ; livraisons futures ; blé terne, 4s. 10d., juillet août et septembre ; 4s. 10½d. octobre ; 4s. 10½d. novembre ; maïs, tranquille, 2s. 10½d. juillet ; 2s. 10½d. août ; 2s. 11d. septembre ; 2s. 11½d. octobre ; 3s. ¼d. novembre ; 3s. ¼d. décembre. Paris, blé 19.10 juillet et 18.60 août ; farine 38.10 juillet et 38.75 août. Marché français de l'intérieur tranquilles.

Nous lisons dans le *Marché Français*, du 4 juillet :

ATTRAYANTE ✦ ENSORCELLANTE

La nourriture pour déjeuner la meilleure et la plus fine pour l'été. Se gardera fraîche pendant très longtemps. A un goût délicieux. De faits, nous sommes aussi enthousiastes à propos de

La Nourriture....

....pour Dejeuner

FARINOSA

que nous sommes certains que la P. N. sera adoptée dans la réforme projetée. Nous aimerions à expédier à tous les épiciers actifs du Canada, un échantillon de cette farine. Envoyez-nous vos noms, messieurs, et l'échantillon vous sera envoyé, avec tous les détails nécessaires.

The Ireland National Food Co.

TORONTO, Can.

Melasse des Iles Barbades

1200 TONNES,
182 TIERCES ET DEMI-TIERCES

En déchargement du trois-mâts barque "PERFECTION." Il nous en reste quelques tonnes à offrir au commerce.

L. CHAPUT, FILS & CIE

EPICIERS EN GROS

MONTREAL

"Le temps a été un peu frais cette semaine, en raison des pluies orageuses qui sont tombées sur presque tous le territoire; néanmoins, les avis concernant les récoltes restent généralement satisfaisants, la floraison des blés s'étant effectuée dans de bonnes conditions.

La moisson du seigle se poursuit et celle des escourgeons est commencée dans le Centre et en Beauce; on ne peut encore prononcer sur le résultat.

"Les nouvelles concernant l'avoine sont de plus en plus satisfaisantes, mais on n'en conclut pas moins à un déficit sensible sur l'année dernière.

"Concernant la récolte bettravière, sur quelques points on se plaint des dégâts du ver blanc, de la casside nébuleuse, du nématode; en général, les premiers semis ont belle apparence, la racine est pivotante, bien conformée, et promet un rendement quantitatif; mais les derniers semis et les réensemencements sont très arriérés, il y a des vides nombreux et cette partie de la récolte est d'une réussite douteuse. On peut l'évaluer, croyons-nous, au tiers environ de la superficie totale.

"Les nouvelles de la vigne sont en général assez bonnes; mais elle traverse en ce moment la période critique de la floraison.

"On a signalé de la coulure dans la Gironde. Quant aux maladies cryptogamiques, le black rot est apparu dans la Charente-Inférieure; le mildew sévit dans quelques vignes de plaine du Midi et le phylloxéra s'est étendu en France-Comté. En Algérie, la floraison

est terminée et s'est bien accomplie, malgré quelques taches d'antracnose qui ont heureusement été vigoureusement combattues."

Le *Sémaphore* de Marseille dit en date du 9 Juillet

Blés.—La récolte avance à grands pas et nous sommes heureux de constater que les avis sont de jour en jour meilleurs. La quantité est maintenant chose assurée, la qualité va dépendre des quelques journées que nous allons parcourir et d'ici à peu on commencera la moisson dans notre rayon. Malgré l'importation presque insignifiante, étant donné les entrées nécessaires pour réexporter la farine, la campagne se termine avant les stocks en culture. Il est difficile d'en apprécier l'importance et il serait intéressant que le gouvernement, au moment de son enquête sur la récolte fasse également le relevé du blé existant encore en culture.

A l'Etranger la situation de la meunerie n'est pas meilleure. Les Américains envoient de trimestre en trimestre des quantités plus considérables de farines; ils bénéficient d'un fret plus avantageux.

Les nouvelles des récoltes sont partout satisfaisantes et il est heureux que les stocks visibles ne soient nulle part importants. Ils le sont même beaucoup moins, que l'an dernier, mais il y a diminution dans la consommation et plus de blés chez nous. C'est ce qui explique que cette semaine encore la quantité de blé en mer accuse une diminution sur la semaine précédente. D'après M. Beerbohm, la situation du blé au 7 juillet

1896, s'élevait à 10,470,000 quarters, contre au 29 juin 1896 1,457,000. Il y a donc plutôt augmentation, lorsque l'an dernier, à pareille époque, il y avait diminution de 100,000 quarters. C'est ce qui explique l'indifférence des acheteurs en Angleterre, la spéculation ayant été mal servie cette campagne, en mettant les blés en magasin.

A notre marché d'aujourd'hui, les affaires ont manqué d'entrain; la meunerie est peu disposée aux achats, le temps chaud ralentissant encore la demande de la farine; mais les offres étant peu abondantes en bon blé, il ne peut pas être question d'un recul sérieux dans les cours. Les bons blés obtiennent à 0.25 près le prix de la semaine dernière, mais les qualités inférieures et moyennes sont d'une vente impossible, même avec une différence de 0.25 à 0.50 par 100 kil. On a payé les blés blancs de fr. 18.75 à 19.25, les roux de 18.25 à 19.25 les 100 kil. nets, en gare d'arrivée à Paris.

Seigles.—La moisson est commencée, elle est même avancée dans notre rayon. La qualité est bonne et s'il ne survient pas d'intempéries, il n'y aura pas de mécomptes. Quant à la quantité, à part l'Est, elle est encore supérieure à l'an dernier. On s'attend à un bon rendement. Malheureusement, ainsi que nous l'avions indiqué dans nos précédents bulletins, les prix seront encore plus avilis cette campagne et on se demande où l'on pourra caser les seigles. Il ne peut pas être question d'exporter, la Russie offre au-dessous de 10 francs dans tous les ports de mer. La distillerie

Toujours uniforme....

Complètement éprouvée sous toutes ses faces, la

Poudre à Pâte **Snow Drift**

Jamais une plainte si vous vendez cette
Poudre à Pâte absolument pure.

The Snow Drift Co., --- Brantford, Ont



MAISON DE GROS EN Epicerie, Vins et Liqueurs

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

THES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,
MONTREAL

a les maïs et les orges à très bas prix ; la culture va donc être réduite à en faire consommer la plus grande partie, puisqu'on ne lui offre même pas actuellement 10 fr. les 100 kil. A notre marché hebdomadaire, les affaires ont été insignifiantes. Il n'y a plus beaucoup de vieux seigles ; on les offre à fr. 10 50 et à 10.75 les 100 kilos nets en gares d'arrivée à Paris. Il y aurait vendeurs de seigle nouveau à 10.25, en gares de départ, livraison en juillet et à 10.50 à Paris. Les acheteurs veulent attendre d'être mieux fixés sur la qualité.

A l'étranger, la tendance est également mauvaise. On cote de 9 à 10 francs les 100 kilos en Belgique et en Angleterre, 13 fr. 50 à 14 francs en Allemagne, droits compris. A signaler les offres d'Amérique de fr. 10 à 10 55 en cal.

Avoinnes.—On ne pouvait pas espérer un meilleur temps pour les avoines comme celui que nous avons depuis une quinzaine. Aussi les nouvelles des récoltes sont-elles bonnes et nous croyons que comme qualité elle dépassera toutes les espérances, au moins dans certains rayons de la Beauce. La maturité avancée ; on les coupera donc plus tôt qu'on ne pouvait donc supposer et tout va dépendre du temps que va nous amener la nouvelle lune. Comme pour toutes les céréales, la perspective des cours n'est pas fameuse et on va être encore plus multiples ; il a d'abord la concurrence étrangère, surtout les avoines d'Amérique qu'on peut obtenir à 9 fr. 50, coût, fret et assurance, les 100 kil., dans nos ports. Il en arrive chaque semaine et on les

offre à 13 fr. 75 les 100 kil. nets, en gare de Paris. Elles sont très bonnes comme emploi ; les offres de ce pays sont considérables. Il paraît qu'il y a de gros stocks dus à ce qu'en Amérique la bicyclette a pris une telle importance qu'on n'utilise plus les chevaux que pour les gros charrois.

La Russie offre aussi. On aurait Saint Pétersbourg à 10 et 10.25 caf. Enfin, il faut compter aussi avec les avoines de nos colonies : l'Algérie offre en disponible à 13 et 13.25 caf., à Rouen sans trouver des acheteurs. Ensuite, il y a les maïs dont les expéditions sont incessantes et qu'on offre de 7.50 à 8 50 les 100 kilos nets caf., livrables à volonté. Les orges fourragères sont également pour rien. On les aurait à 8 25 les 100 kil. nets, coût, fret et assurances à nos ports. Voilà autant de produits qui vont faire tort à nos avoines indigènes. Il en reste aussi pas mal en culture et nous voyons déjà qu'elle fait des concessions, puisqu'on aurait des Beauce, livrables en août à 15 fr. à Paris et que les avoines vieilles de nos environs sont offertes aujourd'hui en disponible à fr. 15 25. Le marché de Paris se cotant 15 fr. à 15.25, il est donc à son prix et malgré que le stock ne soit pas très important, il aurait dû la peine à s'écouler si on faisait la moindre hausse. Le dépôt sur le livrable s'explique par la bonne récolte en perspective. L'avoine à 15 fr est d'ailleurs à son cours normal, vis-à-vis des prix des autres céréales.

Une dépêche de Paris datée d'hier se lit comme suit :

"Le rapport officiel de la condition

des récoltes en France à la mi-juillet comparé à celui de même l'année dernière à même époque montre les chiffres suivants : blé d'hiver 70 p.c. contre 69 p.c. en 1895 ; blé de printemps 71 p.c. contre 72 p.c. en 1895 ; seigle, 80 p.c. contre 76 p.c. en 1895 ; avoine de printemps 71 p.c. contre 61 p.c. en 1895 ; orge de printemps 76 p.c. contre 84 p.c. en 1895.

Les rapports du sud de la Russie sont très contradictoires pour la récolte du blé et le seigle.

Dans l'Autriche-Hongrie et le sud de l'Allemagne les nouvelles sont satisfaisantes pour le blé, le seigle et l'orge.

En Angleterre, les dernières pluies ont grandement amélioré la condition de l'orge qui promet une abondante récolte en général.

Aux Etats-Unis, la condition est à peu près la même : dans le Michigan, la température a été favorable pendant la semaine écoulée. Dans le Wisconsin, on demande de la pluie ; la sécheresse ne s'est pas encore trop fait sentir, mais les dommages pourraient être considérables si l'eau tardait à tomber ; c'est le contraire qui existe dans l'Ohio, on a eu trop d'eau et le blé, le maïs et l'avoine ont eu à en souffrir. On estime que la récolte du blé atteindra à peine la moitié d'une récolte ordinaire.

Dans le Dakota-Sud c'est la chaleur intense qui a contrarié l'épiage du blé et de l'avoine. On souhaite également de la pluie.

Le marché de Chicago, comme d'ailleurs les autres marchés de spéculation

La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

CAPITAL - - \$150.000

REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ETRANGERES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION

FRANCE - PARIS - 20 rue Richer.

ALLEMAGNE - NUREMBERG - 15 Theresienstrasse.

BELGIQUE - ANVERS - 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.

VERRET, STEWART & CIE

MONTREAL ET QUEBEC

Importateurs et Commerçants de SEL **EN GROS**

COWAN'S CACAOS ET CHOCOLATS EXQUIS
CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY (LTD.) TORONTO.

des Etats-Unis ont montré un peu plus de fermeté pour le blé pendant la semaine écoulée, sans grande activité cependant, et n'eut été la baisse qui a eu lieu sur le blé d'icde nous aurons sans doute à enregistrer des cours un peu plus élevés. Les cotes ci-dessous sont de quelques fractions plus hautes que celle de la semaine dernière et sembleraient devoir l'être davantage à ne considérer que l'état de la récolte.

Nous donnons les prix du blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps,	55 1/2c
New-York, No 2; rouge.....	61 1/2c
Duluth, No 1, dur.....	58 c
Détroit, No 1, blanc.....	61 1/2c

Les principaux marchés de spéculation clôturèrent comme suit :

	Sept.	Dec.
Chicago,	56 1/2	58 1/2c
New-York	62 1/2	64 1/2c
Duluth,	56 1/2	58 c
Détroit,	61 1/2	

MARCHÉS CANADIENS

Le Commercial de Winnipeg du 20 courant dit :

"L'amélioration dans la situation du blé en général a causé ici une meilleure impression, mais le marché est resté inactif. On a cependant obtenu des prix un peu meilleurs. Il s'est opéré des ventes jeudi et hier, à 57c. pour le blé dur No. 1, à flot, à Fort William et probablement à une fraction de plus

hier. Le No. 2, dur était coté à 55c. et le No. 3 dur de 52 à 52 1/2.

Les arrivages de blé à Fort William, la semaine dernière, ont été de 381,284 minots, les expéditions de 129,849 minots et il reste en magasin 2,108,625 minots. Tandis qu'il arrive de quelques districts beaucoup de rapports favorables, d'autres au contraire sont très défavorables notamment dans les parties est et sud du Manitoba où des pluies excessives suivies d'une température élevée semblent avoir causé des dommages à la récolte.

Quantités d'échantillons de tiges de blé examinées à la bourse cette semaine étaient tous plus ou moins tachées de rouille, les racines étaient courtes et les têtes minces et sans longueur. Quelques échantillons ne montraient pas d'épis. Les rapports parvenus de l'ouest du Manitoba sont plus favorables, mais on avait besoin d'eau en plusieurs endroits."

Depuis que ces lignes ont été écrites la pluie est arrivée et il était grand temps, paraît-il; on espère qu'il n'est pas trop tard encore pour que la rouille disparaisse sous l'action bienfaisante des pluies.

La dernière dépêche de Toronto datée d'hier 22 juillet. cote comme suit le marché d'Ontario :

"Marché tranquille; farine tranquille; marché sans changement; Straight rollers cotés de \$3.10 à \$3.20, fret Toronto. Son, char coté de \$8 à \$8.50 Ouest et gru de \$9.25 à \$9.50. Blé tranquille; demande modérée, rouge vendu

de 62 à 62 1/2c, ouest et blanc à 63 1/2c au dehors; No 1 dur Manitoba sans changement à 66c fret Toronto et à 57 1/2 et 58c à flot, Fort William orge terne; pas de demande: No 2 cotée de 30 à 31c et No 3 extra à 29c. Avoines, tranquille; offres régulières; blanche vendue à 18 1/2c au dehors et mélangée à 17 1/2c ouest. Pois tranquilles; prix sans changement; ventes à 45c nord et ouest. Farines d'avoine, tranquilles; prix nominaux de \$2.50 à \$2.60 sur rail. Sarrasin, tranquille et prix nominaux de 30 à 32c au dehors. Blé d'inde terne et sans changement; jaune coté au dehors de 27 à 27 1/2c; au dehors et mélangé à 26 1/2c.

Le marché des grains à Montréal est toujours tranquille, il se fait peu ou pas d'affaires en blé; les prix ci-dessous sont nominaux.

L'avoine est plus ferme, mais les transactions sont réduites, acheteurs et vendeurs ne s'entendent pas.

Le blé d'inde en douane est en hausse de 1c, depuis notre dernière revue, et les pois No 2 font 1c en plus.

Les farines de blé sont en baisse pour toutes les sortes; les meuniers de l'ouest dans le désir de réaliser promptement ont fait d'assez fortes concessions et la meunerie locale a dû suivre le mouvement.

Bien que nous cotions la farine forte du Manitoba de \$3.35 à 3.40, cours du marché, on pourrait aisément pour lot de certaine importance acheter à partir de \$3.30.

La demande est assez active pour la consommation locale et il s'est fait un



G. G. GAUCHER
FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à cornes.
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.
91 et 93 RUE DES COMMISSAIRES MONTREAL

LIGNE DOMINION

LIGNE ROYALE DE PAQUEBOTS
SERVICE DE LIVERPOOL

STEAMER	DE MONTREAL	DE QUEBEC
Angloman, 23 mai, pointe du jour, 23 mai, 2 h. p.m.		
Scotsman, 30 " " " " 30 " " "		
Vancouver, 6 juin " " " " 7 juin, 9 h. a.m.		
Ottoman, 13 " " " " 13 " " 2 h. p.m.		
Labrador, 20 " " " " 21 " " 9 h. a.m.		
Angloman, 27 " " " " 27 " " 2 h. p.m.		

Le "CANADA" en construction.

PRIX DE PASSAGE:-- Première classe, de Montréal ou Québec à Liverpool ou Londonderry, \$50 à \$80; aller et retour \$100 à \$150, selon le steamer et la cabine. Seconde classe \$30; aller et retour \$63; Entre-pont à Liverpool, Londonderry, Queens-town, Belfast ou Glasgow, comprenant literie et ustensiles, \$21.50 et \$25.50.

Salons, lumière électrique, promenades spacieuses. Pour autres informations, s'adresser à tout agent de la Compagnie, ou à

DAVID TORRANCE & CO., AGENTS GENERAUX
No 17, rue St-Sacrement, - - MONTREAL

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

Montreal.

QUEBEC

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

LONDON

SPECIALITE DE

TAPIS & PRELARTS

J. A. VAILLANCOURT

Marchand-Commissionnaire de Provisions.

Nos 333 et 335 rue Des Commissaires, MONTREAL

Attention spéciale donnée
aux consignations de
Beurre et de Fromage.

Avances libérales
sur consignations.

Beurre, Fromage et Œufs

PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Tinettes en belle epinette blanche, 30, 50, 70 lbs. Fournitures pour Fromagerie. Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

BOITES CARRÉES DE 56-LBS POUR L'EXPEDITION DU BEURRE

Les Meilleurs Sels HIGGINS ASHTON et WINDSOR, ... POUR BEURRERIES

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

vente de 2000 sacs farine du Manitoba pour l'Angleterre.

En farines d'avoine la situation reste la même, nos prix sont nominaux.

Les issues de blé ont toujours une demande avec prix sans changements.

Nous cotons :

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 87
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 90
Blé du printemps " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 70 à 0 72
" " No 2 dur...	0 66 à 0 70
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.....	0 73 à 0 74
Avoine blanche No 2.....	0 25 à 0 26
Blé d'inde, en douane.....	0 38 à 0 38½
Blé d'inde, droits payés.....	0 44 à 0 45
Pois, No 1.....	0 70 à 0 72
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 55 à 0 55½
Orge, par minot.....	0 34 à 0 34½
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 37½ à 0 38
Seigle, par 56 lbs.....	0 40 à 0 41

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 75 à 3 85
Patente du printemps.....	3 60 à 3 75
Straight roller.....	3 59 à 3 60
Extra.....	3 30 à 3 40
Superfine.....	0 00 à 0 00
Forte de boulanger (cité).....	0 00 à 3 40
Forte du Manitoba.....	3 35 à 3 40

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$3 20 à 3 30
Superfine.....	0 00 à 0 50

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$2 90 à 3 00
---	---------------

Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 00 à 3 10
Avoine roulée, en barils.....	2 70 à 2 75

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool, à la date du 11 juillet :
" La vente à l'encan de mardi à Londres a été un désastre. Environ 9,000 boîtes de vieux Cheddar canadien ont changé de mains de 19 à 26s le quintal, soit une moyenne de 23s. Toutefois, il y a un peu plus de demande pour les fromages tant vieux que nouveaux depuis la vente et nous espérons que les stocks provenant de cette vente seront hors du chemin vers la fin du mois et qu'ensuite il y aura meilleure demande pour le nouveau fromage.

Nous cotons :

D'été, blanc ou pâle, mûr et sain.....	28 à 30s
Août mûr, d'Ontario, coloré..	23 à 28s
Juillet et août, doux et net pâle ou blanc.....	32 à 34s
Sept. et oct., canad. 1er choix blanc.....	36 à 38s
Sept et oct., can. fortement coloré.....	30 à 32s
Sept. blanc, Ontario strictement choix.....	37 à 40s
Fin canadien nouveau, blanc ou coloré.....	34 à 35s
Bon, mais irrégulier.....	28 à 32s
Importations : Canada et Etats- Unis.....	24,405 boîtes.

MARCHÉS AMÉRICAINS

Canton, N. Y., 18 juillet.—Ventes 2,000 boîtes vendues à 6½c.

Ogdensburg, N. Y., 18 juillet.—Offres 1412 boîtes. Ventes 270 à 6½c, 172 à 6 9/16.

Watertown, N. Y., 18 juillet.—Ventes 700 larges blanc à 6½c, 3,310 blanc large à 6½, 50 petit blanc à 6½, 370 petit blanc à 6½c.

Utica, N. Y., 20 juillet — Ventes 200 boîtes, large à 6½c. 2865 boîtes larges à 6½c, 904 boîtes, large et petit à 6½c ; 440 boîtes large et petit à 6½c.

Little Falls, 20 juillet—Ventes 1340 boîtes, large à 6½c. 35 boîtes large à 6½c, 3575 boîtes, petite, à 6½c. 340 boîtes, petit, à prix secret.

New-York, 22 juillet. — Fromages larges de l'Etat soutenus de 3½ à 6½c ; petits de 5½ à 7c, partie écrémés de 2 à 5c.

MARCHÉS D'ONTARIO

London, 18 juillet—20 fabriques ont offert 3,460 boîtes juin, et 125 du 1er au 10 juillet. Ventes, 255 à 6½, 180 à 6 9/16, 44 à 6½c, 585 à 6 11/16, 325 à 6½c.

Madoc, 21 juillet.—Offres 1,180 blanc et 60 coloré. Ventes 350 à 6 13/16 ; balance à 6½c.

Belleville, 21 juillet.—Offres par 35 fabriques 2135 blancs, et 590 coloré. Ventes 240 coloré à 6 13/16c. 150 blanc à 6 11/16c., 700 blanc à 6½c., 40 coloré à 6½c et 70 coloré à 6 15/16c.

Campbellford, Ont., 21 juillet —Offres 1105 boîtes blancs. Ventes 985 à 6½c.

Ingersoll, 21 juillet.—Offres 2620 boîtes. Ventes 75 à 6½c., 700 à 6½, 500 à 6 13/16c.

Woodstock, 22 juillet.—Offres : 4,580

THE UNION GOLD STORAGE CO., LTD.

(SYSTEME DE
CIRCULATION
D'AIR SEC....
FROID.....)

RUE WELLINGTON, COIN DES RUES MURRAY, YOUNG & COLBORNE

Nos entrepôts sont maintenant établis et sont refroidi par le plus récent procédé breveté ; c'est le premier du genre sur le continent.

Nous n'employons pas de glace. Nous faisons circuler l'air sec refroidi, par conséquent c'est le seul moyen de refroidissement apte à la conservation du



MONTREAL

.....BEURRE, FROMAGE ET OEUFS.....

VOIE D'EVITEMENT DE CHEMIN DE FER
— A COTE DE NOS BATISSES.

Manufacturiers, envoyez vos produits à nos entrepôts toutes les semaines ; plusieurs le font déjà et trouvent que cela les paie. Le goût et la qualité sont ainsi sauvegardés.

REFERENCES.....

J. A. VAILLANCOURT, MONTREAL.
J. B. REFAUD & CIE, QUEBEC.



THOS. FRASER, GERANT.

B de Poste 845 **WILLIAM NIVIN** Téléphone 1152

EXPORTATEUR DE BEURRE ET FROMAGE ET MARCHAND A COMMISSION DE PROVISIONS

Entrepot de première classe
ave : Glacière.

No 61 rue William, MONTREAL

B. DE P. 2321.

TÉLÉPHONE 1263.

ALEX. W. GRANT

EXPORTATEUR DE FROMAGES ET MARCHAND A COMMISSION

33, 35 et 37 rue William, MONTREAL et 2 à 6 Harrison St., NEW YORK.

Seul Agent pour la célèbre Présure "EUREKA" et le Sel de Beurrerie de Worcester.

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461. des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE **BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS**

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal

— EN GROS —

boîtes ventes : 535 à 7 1/16c., 2,172 à 7c. ;
733 à 6 15/16c, et 580 à 6 1/2c.

Tweed, 22 juillet.—Offres : 815 blancs
et 85 colorés ; ventes 395 à 6 13/16 et 120
à 6 1/2c.

Sterling, 22 juillet.—Offres : 430 blancs
et 500 colorés ; ventes : 140 blancs à 7c.,
et 50 colorés à 7c et 75 colorés à 6 1/2c.

MARCHÉS DE QUÉBEC

Cowansville, 18 juillet—13 fabriques
ont offert 856 boîtes ; 114 boîtes vendues
à 6 11/16c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

La demande a été bonne pour le fromage blanc cette semaine, mais comme toujours, les acheteurs veulent payer le moins cher possible. Le fromage de choix de cette couleur n'a guère obtenu un prix plus élevé que 6 1/2c, mais tout fromage de qualité au-dessous que la qualité de premier choix a changé de mains à des prix inférieurs.

Il vient toujours beaucoup trop de fromages acides qui obtiennent seulement de 6 à 6 1/2c.

Le fromage coloré de premier choix fait comme précédemment le en plus que le blanc, mais il est moins demandé.

Nous parlons naturellement des fromages de la province ; ils n'ont donc rien gagné depuis la semaine dernière. Il n'en est pas de même dans l'Ontario où la demande est active et les prix en légère avance. On a vendu hier à Peterboro à des prix variant entre 6 1/2 et

7 1/16c. Est-ce un signe que les exportateurs ont maintenant une marge plus grande, nous devons l'espérer, si nous nous en reportons aux nouvelles un peu meilleures que nous donnont nos correspondants de Liverpool et que nous reproduisons ci-dessus. Il est fâcheux que des ventes à l'encan comme celles déjà signalées viennent de temps à autre jeter le trouble sur les marchés consommateurs et retarder l'avance sur laquelle nous serions en droit de compter à cette époque de l'année et et avec une diminution notable dans la quantité de fromage exportée. En effet à la fin de la semaine dernière il avait été dirigé sur l'Angleterre 461,218 boîtes de fromages contre 532,633 l'an dernier à la même époque.

MM. Marples, Jones & Co, nous écrivent de Liverpool à la date 11 juillet :

"Le beurre est encore tranquille ici et le Copenhague est sans changement. Il y a cependant une tendance de fermeté dans les qualités de choix qui donne confiance dans une amélioration générale avant longtemps.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

Nous cotons :

Crémeries Argentine en boîtes manque
Crémeries canadiennes de choix
en boîtes..... manque
Crémeries des E.U., fin à très
fin en tinette, nouv..... 78 à 80s

" bonne imitation, crémeries 55 à 58s
Cork, ordinaire en barils..... 1er 73s
" " 2nd 69s
" " 3me 65s
" " 4me 60s
" demi-sel. en boîtes 1er choix 84s
" " " choix 72s
" " en barils superfine 84s
" " " fin 72s
" " " doux 70s
Irlande, fabrique, en barils..... 82 à 84s
" crémeries, en boîtes..... 86 à 90s
Danoises " en barils. 95s à 98s
Importations du Canada et des E. U. ;
1201 paquets

MARCHÉ DE MONTRÉAL

La semaine dernière a été maigre pour l'exportation du beurre, 341 paquets ont pris le chemin de l'Angleterre contre 2800 l'an dernier pendant la semaine correspondante. Il n'en reste pas moins un excédent considérable en faveur de cette année si on considère les exportations depuis le commencement de la saison ; l'an dernier à pareille époque il avait été exporté 6852 paquets et cette année le chiffre est de 10,145.

L'an dernier les fromagers n'ont pas été satisfaits du prix du fromage et les patrons des fromageries ne tirant pas de leur lait le bénéfice qu'ils en espéraient ont tourné leurs vues vers les crémeries suivant en cela les conseils qui leur venaient de haut lieu, on a

HODGSON BROTHERS

EXPORTATEURS ET MARCHANDS A COMMISSION DE

FROMAGE ET BEURRE

65, 67 et 69 rue William, MONTREAL

Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. :: Avances libérales sur consignations.

SUCCURSALES EN CANADA :

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc.

LONDON, ONT.
NAPANEE, "
BELLEVILLE, "
BROCKVILLE, "
ST-HYACINTHE, QUE.

Entrepot froid de première classe à prix réduits.

Prix Spéciaux sur demande.

donc fabriqué moins de fromage et plus de beurre. Malheureusement le prix du beurre a fléchi comme celui du fromage, comme aussi ceux de tous les produits de la ferme.

On trouvait l'an dernier que le beurre à 17^c la livre ne payait pas suffisamment, aujourd'hui il est difficile d'en obtenir 16^c, de là des plaintes justifiées, il est vrai, de la part des intéressés.

Cependant, si nous examinons les cours des marchés consommateurs nous verrons que le beurre de crèmerie d'Irlande qui valait l'an dernier de 96 à 98s. le quintal, n'est coté, cette année que de 86 à 90 s.

En réalité, le beurre a suivi la marche descendante de tous les produits de grande consommation et a été aidé dans ce sens par la margarine qui, d'un prix plus réduit encore, a détournée le beurre auprès d'une partie de la classe pauvre.

Le prix actuel sur notre marché est au plus haut de 16^c, mais plutôt de 16c.

ŒUFS.

A Liverpool, on cotait le 11 juillet œufs frais du Danemark de 5 s. 3 d. à 5 s. 6 d.; d'Irlande de 5 s. à 6 s. et ordinaires du continent de 4 s. à 5 s. Il n'y avait plus d'œufs du Canada, cependant on en demandait.

Il est arrivé sur notre marché de grandes quantités d'œufs des provinces maritimes à un moment où notre marché était déjà fortement approvisionné et la demande, par suite, plus restreinte.

Les prix sont, en conséquence, moins fermes. On paie pour œufs de premier choix de 9 à 9^c, faible, et pour second choix de 8 à 8^c.

LÉGUMES

Les tomates sont rares et valent 50c la boîte et \$1.00 le crate. Les oignons n'Égypte sont sans variation, à \$1.25 les 112 lbs. Les pois verts à écosser font de 50 à 60c la poche; les fèves jaunes valent 25c et les vertes 20c le panier.

On cote également: choux de 20 à 25c la doz., concombres de 10 à 15c la doz., navets 25c la doz., les pommes de terre nouvelles de \$1.25 à \$1.30 le quart.

FRUITS VERTS

On cote en fruits de saison: Bluets: seau 70c et boîte de 50c à \$1.75 selon la grandeur des boîtes, les petites boîtes n'existant plus exclusivement sur le marché; gadelles noires, gallon, /de 25

à 30c; gadelles rouges, gollon, 20c; groseilles, gallon de 15 à 30c suivant qualité; framboises, seau, de 60 à 70c.

Les pommes nouvelles valent de \$2.00 à \$2.75 le quart et de 25 à 75c le panier.

Les prunes de Californie sont cotées de \$1.00 à \$1.75 la boîte; les pêches de \$1 00 à \$1.25 et les poires de \$1.50 à \$2.00 la boîte.

Les framboises sont très abondantes cette année, et on s'attend à des prix extrêmement bas.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston, le 16 juillet:

"Les arrivages de la semaine dernière ont été de 284 chars de foin et 13 chars de paille pour le marché local et 44 chars pour l'exportation. L'an dernier pour la semaine correspondante, les arrivages avaient été de 334 chars de foin et 20 chars de paille pour le marché local et de 116 chars de foin pour l'exportation.

Le commerce est resté terne avec de forts arrivages et en conséquence il n'y a pas eu diminution dans le stock en main. La clientèle n'achète que pour ses besoins immédiats et semble croire qu'avant longtemps les prix seront plus bas.

Nous donnons par anticipation le prix de la nouvelle paille de seigle dans nos cotes de ce jour. La vieille paille se vend maintenant sur place à \$20. La paille d'avoine est terne.

Choix à fancy en grosses balles.....	\$18 00 à \$19 00
Choix à fancy en petites balles.....	17 50 à 18 50
Beau à bon.....	16 00 à 17 00
Pauvre à ordinaire.....	13 00 à 14 00
Mêlé.....	12 00 à 13 00
Paille de seigle.....	16 00 à 17 00
" d'avoine.....	0 00 à 9 00
" de seigle mêlée.....	0 00 à 10 00

Sur le marché de Montréal, le foin est plus faible et nous rectifions nos prix en conséquence.

A la campagne, les cultivateurs sont occupés à la coupe du foin nouveau et vendent peu; cependant, ceux qui ont besoin de faire de la place pour rentrer la récolte nouvelle, cherchent à se dessaisir du vieux foin en faisant des concessions sur leurs anciens prix.

De l'ensemble des renseignements que nous avons pu obtenir, il résulte que la

récolte ne sera pas inférieure à une bonne année moyenne. Les pluies du mois dernier quoiqu'un peu tardives, ont néanmoins fait du bien en aidant au développement des plantes, il est à espérer maintenant que le soleil ne se cachera plus jusqu'à ce que la récolte ait été engrangée.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	13 00 à 13 00
do do No 2, do	10 00 à 00 00
do do No 3, do	00 00 à 00 00
Paille d'avoine do	5 00 à 6 00
Moulée, extra la tonne.....	18 00 à 21 00
Gru blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
do No 3, do	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do do do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char:

Foin pressé No 1.....	12 50 à 13 00
do do No 2.....	9 00 à 9 50
do do No 3.....	9 00 à 10 00
Paille d'avoine.....	6 00 à 6 50

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.— Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez

Tel. Bell 2664

E. DUROCHER.

Voici un nouveau moyen pour rendre les tissus ininflammables: nous disons "ininflammables", et non pas "incombustibles"; car tout brûlé lorsque la température est suffisamment élevée et lorsqu'il y a suffisamment d'air. Pendant les grands incendies, on voit des arbres trempés jusqu'à la moelle par les jets de pompes brûler comme des torches. L'ininflammabilité est le résultat à atteindre: retarder la flamme tout est là. La formule présente consiste à tremper les objets à préserver dans un bain contenant, pour 20 à 30 parties d'eau, une dissolution de 4 parties de borax et trois parties de sulfate de magnésie, puis à faire égoutter et sécher à l'air libre.

La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL ACTIONS, \$50.000

BUREAUX

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(BÂTIMENT DU MONUMENT NATIONAL)

2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du Prix et de trois cents en timbres

.....THE.....

OUTREMONT MILLING Co.

JONCTION OUTREMONT, P.Q.

Farine, Grains, Son, Gru, Moulée, Avoine Roulee, Fèves, Etc.

MOULINS ET ELEVATEUR.....

Nous moudrons aussi toutes sortes de grains pour les marchands.

LES TABACS A PRISER

Rose No 1 ... Rose Extra ... Rose & Fève ... Naturel No 2

-----DE LA MAISON **B. HOUDE & CIE, DE QUEBEC**

SONT SUPÉRIEURS A TOUT CE QU'IL Y A D'OFFERT SUR LE MARCHÉ.

Echantillons sur demande.

VOUS AVEZ TOUT INTERET à les garder en stock et les offrir à vos pratiques.

FARINE, GRAIN, SON, MOULEE, GRU, FOIN ET PROVISIONS A COMMISSION

S. E. MARSAN & CIE, 139 et 141 rue des Commissaires, Montreal

COIN DE LA RUE ST-JEAN BAPTISTE

Téléphone Bell 1038

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS.

Baie des Pères

Dumais Zoel et al W. S. Thomas 140

Bedford

Hogle, Geo H J. C. McCorkill 192

Brome Tp

Page Joseph E. Page (dommages) 500

Bolton Tp

Willard F. A. et al F. E. Léonard et al 359

Buckingham

Biglow W. Girard & Godin 173

Coleraine

Klein L. A. Robertson & Ness 159

Etchemin

Guay Geo Banque du Peuple 12

Granby

Forand Léandre P. Blain 100

Hatley

Yates, Alex C. J. Edgar 390

Tingwick

Morrison Angus S British American Land Co 415

Lévis

Beaulieu Chs G F. X. Lemieux 210

Nadeau Louis sr S. J. Shaw et al 165

Louiseville

Caron L. E E. Autil 727

Montréal

Aubry F A. Beauchesne 106

Allan W Dame M. L. Mailhot 220

Brownrigg R A. E. Mallette 102

Benallack H. et al H. Prévost esquil et al 153

Boucher Jos A. Michaud 183

Boyer L. P A. Laforea et al 180

Cité de Montréal G. C. Gravel 1900

Charbonneau I. et al A. Aubuchon 296

Church James et al Dame V. Dussault et al 117

Dwyer P P. Brault 382

Dupras J. A. S. Prévost 500

Delongchamp E. A. Levert 185

Dunn F Dame M. McDonald et vir 258

Dore N. et al L. Pare 278

Duckett, O. D. D. Wats on et al 323

Deslauriers J. E J. Duchesneau et al 5e cl

Davidson W. B. et al Banque Nationale 2e cl

Dupuis E Dame P. Thibodeau et vir 201

Esdaile R. M. J. L. Rey 2251

Forest C. et al M. St André 111

Fontaine H. et al M. J. A. Docelles 235

Gingras Q. E. W. Reid et al 125

Gravel A. et al Banque Nationale 149

Guertin Remi McGregor, Gourlay & Co 680

Guertin Remi A. B. Trudel 2163

Hicks, M. et al Bank of Montreal 159

Hebert, J. J. Z. Resther 1917

Hémar, F. Delle D. Geoffroin 380

Hemault, L. H. G. Daveluy 5e cl

Hudon, Delle A. Union Bank 4e cl

Huot, A. et al A. Demartreau 3e cl

Jackson, P. W. Bellingham 1e cl

Jutras, O. et al S. Denis 178

Jacob, J. Dame C. Carstairs 1e cl

Jodoin, E. E. F. Larivière 109

Johnston, J. J. Caldwell 115

Lavallee F. A. Sincennes 400

Losey A H. A. Wilder et al 145

Labrun N C. A. Geoffroin et al 410

Ladouceur E. D. W. W. Ogilvie 144

Lac G. W. G. P. Browne 177

Longchamp E. de et al Banque Nationale 4e cl

London and Lancashire Fire Ins. Co. O. Marchand 120

Lindsay C. W. F. McCool 282

Max Dame R. et vir J. A. Sadler 4e cl

Montreal Water & Power Co L. Turcot 475

Montgomery Dame E. P. O. Pelletier 100

Monastosse D A. Chagnon 1e cl

Mallette L. Z. J. Murphy et al 348

Metivier J. N. et al G. Grothé 199

Metropolitan Life Ins. Co. A. Bertrand 500

Noel Dame O. et vir J. T. Marchand 103

Petit dit Lalumière W. et al Dame C. H. Bruneau et vir 123

Patterson John G. Dame Josephine Morton 2e cl

Pelletier Delle C. et al Delle M. C. St-Jean 105

Picard J. et al M. Thibodeau 209

Poupart E. C. Patterson 211

Provost A. N. Chioine 347

Parish C. H. Graham 200

Phaneuf D. E. P. Gravel et al 560

Phelan W. et al J. Gagnon 157

Pineault M. T. Bannerman et al 110

Robb W. Bank of Montreal 200

Roe Dame M. esquil R. Dodd 107

Ross S. H. Dame A. Yulle 915

Reburn W. A. et al H. Pelletier 118

Rozen Harris S. Beaudin et al 190

Senlan J. L. P. Dumon 318

Singer J. A. Racine 390

Stuart J. F. J. Baxter 870

Senechal G. N. Bertrand 100

Serre Antoine A. Léger 750

Toupin S. J. B. Roy 178

NE VOUS ETES VOUS

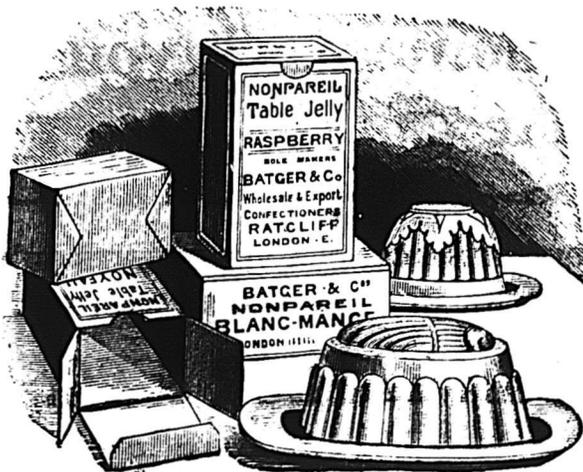
JAMAIS

ARRÊTÉ

a penser aux avantages qu'il y a à tenir en magasin les meilleures marchandises; une fois qu'elles sont connues, elles se vendent d'elles-mêmes

Les Gélées Nonpareil de BATGER

DONNEZ
VOTRE
COMMANDE
A VOTRE
FOURNISSEUR
DE GROS



ROSE & LAFLAMME, Agents, MONTREAL

BUGGIES

AND



FROM **LATIMER**

592 ST. PAUL ST., MONTR

Si vous voulez un wagon express ou une voiture légère, de n'importe quelle sorte, notez ces prix:

- Wagons express, légers pour épiciers et marchands \$50, \$60, \$70
- Wagons express, lourds \$70, \$90, \$100
- Voitures légères \$50
- Voitures légères, couvertes \$65
- Phaétons \$ 00
- Voitures de familles, depuis \$110 à \$250

De même il est certain que des roues tournent, de même il est certain que ce sont les voitures que vous pouvez acheter à meilleur marché.

ESSAYEZ-EN UNE, CELA VOUS PAIERA

LATIMER

No 592 RUE ST-PAUL
MONTREAL

....TOUJOURS FIABLES....

LES CIGARES EL PADRE NEEDLES ET VARSITY
S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes Références des meilleures maisons de la ville.....

SUCESSEURS DE J. A. ROBY.

DÉCORATIONS, DORURES.....
RAVAUX ARTISTIQUES, ETC.

Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

Montréal.			Cour de Circuit			
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS	DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS	
Vincent F. A. Lamarche 100	Bousquet J. S. J. T. Wilson et al 2000		Thibault David J. Bourgeois 3)	Barker John J. J. Pepin 6		
Wood J. B. A. Brunet 100	Brunet Jos et al J. B. N. Chabot 100		Patton Ora A. W. Johnson 21	Barker John J. W. A. Shufelt 31		
Nicolet			Cap de la Madeleine			
Beauchemin L. P. Hodgson Summer Co 456	Chouinard Pierre Z. Dell E. Perkins 130		Biron J. Paquin & Frère 19	Barker John J. J. Pepin 6		
Potton Tp			Côte St Paul			
Heath J. F. et al. F. L. Leonard et al 314	Dumoulin J. V. J. W. Shaw et al 120		Leduc Gilbert E. A. Primeau et al 32	Barker John J. W. A. Shufelt 31		
Québec			Coaticooke			
Beaudt E. et al. W. Doyle 108	Guenette J. A. et al. Banque Jacques Cartier 267		Saunders Frank D. Mullins 50	Martindale Wellsa S. H. Dow 39		
Henson Ernest W. A. Trépanier 235	Riendeau Anselme S. Spindlo 126		Cowansville			
Brousseau Elzéar F. T. Carrier 187	Rivet Isaie J. W. Shaw et al 497		Barker John J. J. Pepin 6	Eastman		
Béland Julio M. L. Bertrand 309	Taylor Thomas J. L. Reay 3310		Barker John J. W. A. Shufelt 31	Grenville		
Bertrand Honoré La Cité de Québec 400	Wallace John F. J. P. Cox 112		Wade John W. Selater et al 65	Lachine.		
Casgrain Chas. P. et al. L. M. B. Purdie 114	Patton Tp.			Montréal		
Dubois Eugène Banque du Peuple 186	Health Galon G. K. Nesbitt 280		Beaudoin Eugène J. Fortin 23			
Griffia Sylvestre Annie S. Bell 250	Reeves Edmond Hon. L. F. R. Masson et al 5137		Bergeron P. P. Phaneuf 22			
Irvine Geo Banque du Peuple 1570	St-Henri					
Kelly John S. J. Shaw et al 163	Pichette Alexis L. Palardy 188		Bourassa A. C. T. Liggat 69			
Langevin C. E. F. E. Lavoie 300	Piamondon Leon J. Leduc 125		Beaucaire Urgel F. Machabee 13			
Taschoreau, Delle Eugénie Corp. N. D. de Stanbrigde 175	Vaudreuil					
Sherbrooke			Mallette L. Z. Trust & Loan Co 7320			
Archambault & Archambault D. C. Beliveau 205	Cour de Circuit					
St Armand			JUGEMENTS RENDUS			
Shelters, Anson S. Wickliffe 100	DEFENDEURS.			DEMANDEURS.		
St Dominique			Bécancourt			
Bernard, Césaire L'Union St Joseph 660	Thibault David J. Bourgeois 3)			Brome Tp		
St Jean I. O.			Patton Ora A. W. Johnson 21			
Blouin, Phil A. Gagnon et al 1691	DEFENDEURS.			DEMANDEURS.		
St Jérôme			Bécancourt			
Trudel, J. Girard & Godin 235	Thibault David J. Bourgeois 3)			Brome Tp		
St Lambert			Patton Ora A. W. Johnson 21			
Vermette Théo L. Lemieux 512	Biron J. Paquin & Frère 19			Cap de la Madeleine		
Ste Monique			Biron J. Paquin & Frère 19			
Dubuc A. C. Milot 325	Leduc Gilbert E. A. Primeau et al 32			Côte St Paul		
Duval Etienne O. Lafrenière 213	Leduc Gilbert E. A. Primeau et al 32			Côte St Paul		
St-Narcisse			Coaticooke			
Frigon J. A. A. Lamarche 200	Saunders Frank D. Mullins 50			Coaticooke		
St-Prosper			Saunders Frank D. Mullins 50			
Frigon J. A. A. Lamarche 200	Saunders Frank D. Mullins 50			Coaticooke		
Trois Rivières			Cowansville			
La Corporation et al. F. Lacombe 199	Barker John J. J. Pepin 6			Cowansville		
Tessier J. A. A. Pénnetin 112	Barker John J. W. A. Shufelt 31			Cowansville		
Windsor			Eastman			
Hébert Jos M. F. O. Lewis 118	Martindale Wellsa S. H. Dow 39			Eastman		
Cour Supérieure.			Grenville			
JUGEMENTS RENDUS			Wade John W. Selater et al 65			
DEFENDEURS.			Lachine.			
DEMANDEURS.			Beaudoin Eugène J. Fortin 23			
Ely Tp			Bergeron P. P. Phaneuf 22			
Jameison, Samuel K. A. Small et al 181	Bourassa A. C. T. Liggat 69			Montréal		
DEFENDEURS.			Beaucaire Urgel F. Machabee 13			
DEMANDEURS.			Broggi Félix H. Meunier et al 25			
Ely Tp			Blundell Wm. S. Berling 12			
Jameison, Samuel K. A. Small et al 181	Bourassa A. C. T. Liggat 69			Montréal		
DEFENDEURS.			Beaucaire Urgel F. Machabee 13			
DEMANDEURS.			Broggi Félix H. Meunier et al 25			
Ely Tp			Blundell Wm. S. Berling 12			

M. l'Epicien: Un moment s'il vous plait ;
SAVEZ-VOUS QUE LE **Savon Eclipse**

DONNERA PLUS DE SATISFACTION A VOS CLIENTS QU'AUCUN
AUTRE SUR LE MARCHÉ ET VOUS PAIERA MIEUX.....

Demandez-en une Boite
dans votre prochain ordre

JOHN TAYLOR & CO., Propriétaires

454 RUE ST-PAUL MONTREAL

Faites usage des marques.....PURE GOLD

- Poudre à Pâte PURE GOLD
- Extraits Culinaires . . PURE GOLD
- Epices Moulues PURE GOLD
- Borax Pulverisé PURE GOLD
- Café PURE GOLD
- Moutarde PURE GOLD
- Catsups, Etc., Etc. . . PURE GOLD

WM. H. DUNN, AGENT POUR MONTREAL

Bureau et Salle d'Echantillons: No 394 RUE ST-PAUL.

Téléphone 685

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

St Hyacinthe	
Cloutier, Arthur..... L. A. Beaudry	4
Comtés-Unis, (LaCie des)..... M. Malo	71
Desgranges, Joseph..... J. B. Côté	38
Grenier, J. A..... Mde M. Fontaine	36
Luchapelle, Joseph, jr..... J. B. Blanchet	21
Morin, Abel..... Mde P. L'Heureux	10
Soucy, Gaudios..... J. L. Bélaïr	19
St Louis	
Moore, John..... J. B. Bélanger	11
Coutu, C. B..... Domidion Type Founding Co	51
St Luc	
Lacouture Jos O..... Sophie Igeon	83
St-Martin	
Dagenais Olive..... V. F. Jasmin et al	12
Ste-Monique	
Duplessis S..... C Legris	92
St-Tite	
Marchand L. P..... N. L. Denoncourt	9
Sutton Tp	
Rockwell Loreng..... T. H. Kennedy	13

Le 11 août prochain sera ouverte à Oka une nouvelle école d'Agriculture sous la présidence de Mgr Fabre. MM. J. C. Chapais, les RR. PP Girard et Lacasse et MM. Dr W. Grignon, Jos de L. Taché et E. A. Bernard prendront la parole et traiteront de questions agricoles.

Le soleil qui détruit toutes les couleurs, en fabriquerait aussi, voici comment, d'après MM. Engler et Dorant: Une combinaison incolore, la benzyldène-orthonitro-acétophénone, se colorerait rapidement en bleu sous l'action des rayons solaires, et cela par formation d'indigo. Le produit colorant extrait, cristallisé dans l'alcool et séché, forme de longues aiguilles noyées, fusibles à 124 degrés.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Bouchette—Lacroix Ant., hôtel.
Montréal—Lee & Kennedy, Western House; établissement fermé.
 Roy F. X., meubles.
 Marchand L. H. & Cie, provisions.
Québec—Parisian Corset Mfg Co, Chas. E. Elliott se retire de la société.

CESSIONS

Buckingham — Scott Alex, bois de sciage.
Grenville—Wade John, mag. gén.
Lévis Perreault Louis, commerçant de bétail
Montréal—Bell Bros & Co, manuf. de chaussures
 Lemieux E. & Co, tailleurs.
 Miron Roméo, cordonnier.
Québec—Sylvain Etienné, épicier.
 Duquet Cyrille, bijoutier.
St-Félix de Valois et Berthier—Cadioux Mme L., mag. gén.
St-Henri de Montréal—J. E. Sauvé, chaussures.
St-Hyacinthe—Plamondon Léon, commerçant de bestiaux.

CONCORDATS.

Montréal—Duclous A., chauss. à 40c dans la piastres.

CURATEURS

Montréal—Chs Desmarteau à A. Collette, hôtel.
 Chs Desmarteau à A. Mandeville, photographe.

Bilodeau & Renaud à Joseph Beau-lien chaussures.
Québec—F. X. Gosselin à Cyrille Duquet, bijoutier.

DÉCÈS

Les Ecureuils—Dussault Célestin, mag. gnl.
Montréal—Callahan & Co, imprimeurs; Félix Callahan.
 Bélanger Louis H. confiseur en gros et en détail.
Québec—Dubois Nazaire voiturier.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal—Coleman & Bourdeau, bou-chers.
 Deslauriers J. A. & Cie., provisions, etc.
 Riopel Z. & Cie, contracteurs.
 May Thos. & Co., modes en gros; Frank W. May, Gustave Charles May et Daniel Hector continuent sous la même raison sociale.
 Moore & Holbrooke, ébénistes.
Sherbrooke—Proctor & Thompson, bois de sciage.
Valoisville—Deslauriers F. & Co., con-tracteurs.

EN DIFFICULTÉS

Montréal—Marsan D. & Co., entre-preneurs.
 Quipp J. W., plombier; offre 35c dans la piastre.
 Montreal Silk Mills Co., Ltd.
 Rossiter Lawrence, maître charretier.
 Washington Building & Trust Co., de-mande de liquidation accordée
Pont Rouge—Dupont Louis, manuf. de pulpe; ass. des créanciers 21 juil.

La Poudre à Pate



de McLAREN

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce....

Les premières maisons..... d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: :: ::

UN CERTIFICAT DE PRIX=====

.....DANS CHAQUE BOITE DE.....

Gomme à Macher **BANNER DE ADAMS**

115 MORCEAUX: 75 Cts.

ADAMS & SONS, 11 et 13 Jarvis St., TORONTO, Ont.

Demandez-là à votre Marchand de Gros.

Québec—Brousseau Elzear, fruits et tabac en gros; offre 25c dans la piastre.
St-David—Letendre Joseph, mag. gén.; offre 50c dans la piastre.

FONDS A VENDRE.

Louiseville—Desrosiers & Cie, fondrie, partie du mobilier encan 8 août.
Montréal—Casavan, Noël imprimeur.
Miller, L. & Co., chauss., encan le 24 juil.
Beaulieu, Jos. chaussures, encan le 30 juil.
Lafond, Mde A. hotel.
St-Sylvere—Gélinas, J. D. moulin à scie, encan 11 août.
South Bolton—Randall, W. A. fromaries et moulin à scie, encan le 22 août.

FONDS VENDUS

Bishop's Crossing—Bishop L. P. mag. gnI à E. R. Webster.
Magog—St-Jean Pierre. mag. gnI., à 60c dans la piastre.
Montréal—Dixon John E. T., confiseur; encan le 22 juil.
Morrier, Bergeron & Cie, manuf. de chauss à 25c.
St-Grégoire—Coutu Pierre, sellier; à 16c dans la piastre.
Weedon Station—Brière Emile, sellier à 34c dans la piastre.
Wolfestown—Bergeron, O. et E. mag. gnI.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Dudswell—Cross & Ewing, bois de sciage; Robert H. Cross et Robt. Ewing.
Louiseville—Crédit Foncier de Louiseville, banquier; Anny Béland, épse de Charles Trépanier.
Montréal—Coleman & Marcotte, bouchers.
Egan C. & Son, courtiers de douane, Anna Maria Robinson, vve. de Christopher Egan.
Lachance & Findlay, agents d'assurance; Jos. T. Lachance et Wm. E. Findlay.
Luke Bros. & Co, pépiniériste; Samuel H. Luke, Edward B. Luke et Wm. E. Wellington.
Hudon, Hébert & Cie, épiciers en gros; nouvelle société composée de Joseph Hudon, Charles P. Hébert, Léandre Brault, Albert Hébert et Zéphirin Hébert sous la même raison sociale.
Raith & Watson, manuf. de chapeaux.
Charest & Desjardins, peintres; Jean Auguste Desjardins et Rosario Charest.

Elmsworth, Mrs & Co, modistes; Marie Hémond, vve. de Pierre Picotte.
Loiseau P. A. & Cie, hôtel; Mathilde Bessette, épse. de Arthur Loiseau.
McNiece and Orchard, bicycle; Ozias McNiece et Chas. Orchard.
Ridout H. R. & Co., fourniture de chemin de fer, etc.; Augustus John Ross Bostwick.
Barsalou J. & Cie, épiciers.
Hayes J. J. & Co., épiciers; James Joseph Hayes et James D. Lamb.
Masson L. & Cie, contracteurs; George Janin et Louis Masson.
Toupin & Cie, barbiers; Ferdinand & Alexis Toupin.
Walker & Campbell, estampe en caoutchouc.
Levis et Québec—Quebec (The) Ships Smith Association.
Québec—Bresse G. & Co., manuf. de chaussures.
Plamondon & Co., boutique; Joséphine et Anna Plamondon.
St-Hyacinthe—Dubuc A. J. & Co., épice, chaussures; Joseph Auguste Dubuc.
St-Louis du Mile End—Templier E. & Co., couvreurs; Ernest Templier et Arthur Templier.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Elora—Talbot. Cockroft & Harvey, manuf. de tapis; Wm. Talbot se retire. Fred Talbot est admis et continue sous la raison sociale. "Fred Talbot, Cockroft & Harvey".
Lucknow—Congrain, A. B. pharmacien. John, A. Mitchell succède.
Morivale—Hooper, George. mag. gén.
Nixon—Jackson, Mrs, John. hotel, P. Maybee, succède.
Norwood—Williams, Mary P. nouv. et modes. E. P. Cuffe succède.
Rocklyn—Dobson, W. H. hotel. J. N. Boyd succède.
Rodney—Grant, C. épice; W. McKellar succède.
Toronto—Robinson, J. C. marchand-tailleur.

CESSIONS

London—Greenway Charles M. fleuriste; ass. des créanciers le 21 juil.
Ottawa—Mahoney Minnie, modiste.
Woodcock Andrew. modes.

Favreau Mde Rose D., épice; ass. des créanciers le 28 juil.
Perry Sound—Gardiner John, mag. gnI.

Simcoe—Cattle A. E., tailleur.

CONCORDATS.

Morrisburg—McDonald Thomas, mag. gnI.

DÉCÈS

Brockville—Lachapelle Louis & Sons, constructeurs de chaloupe; Louis Lachapelle.
Hespeler—Prestine Bros, constructeurs; A. O. Prestine.
Hunton J. D. & Co., quincaillerie; John D. Hunton.
London—Slater Samuel, cordonnier.
Stratford—Codd John, porc, etc.
Toronto—Finagin John, tailleur.
Rose Charles, contracteur.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Toronto—Pink M. C. & Co., bric à brac.
Standard Fashion Co., patrons de modes.

EN DIFFICULTÉS

Garden Hill—Dyer & Sons, manuf. de lainages; ass. des créanciers 29 juil.
Penetanguishene—Courtemanche N., quincaillerie.
Thornburg—Coffey W. E. & Co., mag. gnI.

FONDS À VENDRE

Beeton—Ellis W. W. hotel.
Brighton—Walter, W. H. moulin.
Drayton—Scheimder. S. écurie de louage.
Galt—Patrick, Robert, mercerie et tailleur.
Hagersville—Hagersville Milling Co., par les ourateurs.
Monnt Brydges—Brignell, G. hotel.
Porter's Hill—Patter, O. forgeron.
Stratford—Purcell, M. hotel.
Toronto—Grant & Co., chapeaux et fourrures, encan le 22 juil.
Betts, O. restaurant; encan le 22 juil.
Welleslay—Killer, N. papeterie.

FONDS VENDUS

L'Original—Tourangeau, A. H. mag. gnI.
Oil City—Alliston, W. C. mag. gén.
Petrolia—McDermid, Arth. chauss.; à J. S. Withney.

NOTES SPECIALES.

Ripans Tabules: pleasant laxative.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 41 et 42, bâtisse des "Chars Urbains," Montréal.

PRIME A NOS ABONNÉS

Tous ceux de nos abonnés et lecteurs qui ont des Cidres à vendre ou à acheter, des Cidres à améliorer; tous ceux qui veulent s'occuper des ventes et achats des Poires et Pommes, soit de pressoir, soit à couteau, recevront sur une simple demande de leur part, un abonnement de trois mois au journal *Le Cidre*, la plus ancienne, la plus complète, et la mieux renseignée des Revues pomologiques.—Chaque numéro qui est toujours extrêmement varié et intéressant, comprend 60 pages in-8.

S'adresser immédiatement et en toute confiance, à M. Eugène Vimont, directeur du *Cidre*, 15, rue Lebrun (Gobelins), Paris. 17-24-31

TRAITÉ EXPÉRIMENTAL DE MAGNÉTISME.—*Physique magnétique.* Cours professé à l'École pratique de Magnétisme et de Massage, par H. DURVILLE. Deux volumes reliés, avec portrait, signature autographe de l'auteur et 56 figures dans le texte. Chaque volume, 3 fr., à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Cet ouvrage, qui comprend deux volumes, est écrit méthodiquement, dans la forme d'un traité de physique; et, en effet, l'auteur ne parle que de physique. Mais, c'est une physique inconnue par laquelle il démontre que le magnétisme—qui est tout différent de l'hypnotisme—s'explique parfaitement par la *théorie dynamique*, et qu'il n'est qu'un mode vibratoire de l'éther, c'est-à-dire une manifestation de l'énergie.

Des démonstrations expérimentales, aussi simples qu'ingénieuses, que chacun peut vérifier, démontrent que le corps humain émet des radiations qui se propagent par ondulations comme la chaleur, la lumière, l'électricité, et qu'elles déterminent des modifications dans l'état physique et moral d'une personne quelconque placée dans la sphère de leur action. L'auteur est très affirmatif sur ce point, car le nombre et

la consistance des faits lui ont permis de formuler les lois qui les régissent.

Par une méthode expérimentale à la portée de tout le monde, il étudie comparativement tous les corps et agents de la nature, depuis l'organisme humain les animaux et les végétaux jusqu'aux minéraux, sans oublier l'aimant, le magnétisme terrestre, l'électricité, la chaleur, la lumière, le mouvement, le son, les actions chimiques, les odeurs; et démontre que le magnétisme qui se trouve partout dans la nature, n'a rien de mystérieux comme on l'a pensé jusqu'à présent.

La théorie, fort simple, exposée dans un style concis, clair et parfois poétique qui amuse autant qu'il instruit ouvre des horizons immenses à l'étude de la physiologie humaine, et trace une voie nouvelle à l'art de guérir en la mettant à la portée de tout le monde.

Les deux derniers chapitres, traitant des courants et de la *lumière magnétique*, se recommandent spécialement à l'attention des savants.

Ces faits démontrés, d'accord avec les récentes découvertes faites dans le domaine de la lumière et de l'électricité font de ce volumineux travail un véritable ouvrage d'actualité, qui, malgré son caractère scientifique, est à la portée de toutes les intelligences.

L'ouvrage de M. Durville, illustré de nombreuses figures inédites qui facilitent encore l'intelligence du texte, est des plus intéressants, car il classe désormais le magnétisme animal, tant controversé depuis trois siècles, au rang des sciences naturelles.

PETITES NOTES

Il paraît qu'on peut prendre la copie d'une broderie par un procédé bien simple que voici. On pose la broderie sur une surface plane, on la recouvre d'une feuille de papier à écolier et l'on frotte rapidement ce papier avec le manche d'une cuiller en étain. On obtient un décalque très net, par l'étain qui est demeuré sur les parties en relief; on peut ensuite reporter sur une étoffe suivant le procédé bien connu du papier bleu spécial.

Si vous êtes curieux de savoir quels sont les millionnaires de Prusse, vous pouvez consulter le tableau des impôts sur le revenu de ce pays, vous y verrez la somme pour laquelle est imposé chacun des contribuables (il s'agit de mil-

lions de marks et non de dollars). Vous n'aurez du reste qu'un chiffre probablement inférieur à la vérité, car on ne se fait point faute de cacher autant que possible sa véritable fortune aux fonctionnaires de l'impôt.

Il paraît que c'est M. Krupp, le fameux fabricant de canons, qui est le plus riche sujet du roi de Prusse: son revenu annuel est évalué à 7,135,000 marks (\$1,783,750); vient en deuxième lieu le baron de Rothschild, qui est considéré comme ayant 5,848,000 marks \$1,462,000). On cite ensuite le comte Mitten-Czapskia, capitaine de hussards qui a un revenu de 3,085,000 marks (871,250). On compte seulement, en dehors de ces trois personnages, sept particuliers ayant plus de deux millions de revenu, et treize personnes dont les rentes soient comprises entre un million et deux millions de marks.

Les chimistes nous indiquent le moyen de se donner l'illusion des bois exotiques coûteux en employant le chêne le sapin et l'érable. Voici d'après le *Cosmos*, en quoi consistent les amusantes formules qui conduisent à ce résultat:

Une solution de 50 parties d'alizarine commerciale dans 1000 parties d'eau, à laquelle on ajoute goutte par goutte une solution d'ammoniaque jusqu'à ce qu'une odeur perceptible d'ammoniaque se fasse sentir, donne au sapin et au chêne une couleur brun jaunâtre et colore l'érable en brun rougeâtre.

En traitant ensuite les bois par une solution au centième de chlorure de baryum, les deux premiers bois prendront une teinte brune, tandis que le dernier deviendra d'un brun foncé.

En employant une solution aqueuse de sulfate de magnésie à 2 pour 100, le sapin et le chêne deviendront d'un brun foncé et l'érable prendra une teinte d'un brun-violet foncé.

L'alun et le sulfate d'alumine donnent au sapin une couleur rouge vif et à l'érable et au chêne la couleur du sang.

Avec le chlorure de calcium le sapin deviendrait brun, le chêne brun-rouge et l'érable brun foncé.

Une locomotive qui s'échappe est, fort heureusement, un événement assez rare mais encore trop fréquent. Un fait semblable vient d'avoir lieu tout récemment en France.

Il y avait, dit M. Max de Nansouty, à

Golden Finnan Haddies

Seulement du poisson de première qualité et emballé sur les lieux mêmes ou ils sont pêchés, en dehors des rivages de la Nouvelle-Ecosse.

Pas d'os, pas de peau. 1 livre de viande solide dans chaque boîte. Soyez certain de toujours ordonner la marque **GOLDEN**. Chaque boîte garantie.

NORTHRUP & CO., Agents Embaqueteurs,

ST-JOHN, N.B.

HOWE, McINTYRE CO., Agents Vendeurs

461 rue St-Paul, MONTREAL

Amplepuis, près de Tarare, sur le réseau de P.-L.-M., une bonne vieille locomotive, un coucou, comme disent les mécaniciens, qui servait de re fort pour remorquer les trains sur une forte rampe nommée rampe des Sauvages.

Elle était stationnée sur la voie de garage; son chauffeur et son mécanicien avaient mis pied à terre avec les précautions d'usage, lorsque, sans crier gare, la locomotive se mit en marche toute seule, enfla la voie et partit dans la direction de Saint-Victor-Roanne.

Le télégraphe fonctionna aussitôt, et le chef de gare de Saint-Victor eut tout juste le temps de se précipiter et d'aiguiller sur la voie de garage la locomotive émanquée qui arrivait à toute vitesse; elle y culbuta et mit en pièces quatre wagons vides, en avaria dix autres et s'arrêta enfin, dans un état pitoyable, toute disloquée, la cheminée cassée, les roues rompues.

Tout s'est fort heureusement borné à ces pertes matérielles. Mais on frémit à l'idée d'une rencontre, dans ces conditions, avec un train de voyageurs; c'eût été une catastrophe!

Cet accident d'un départ spontané de locomotive est rare. On en connaît pourtant quelques exemples, d'après ce que nous apprend M. Edouard Sauvage dans son excellent livre intitulé la *Machinisme locomotive*, lequel sert de *vademecum* aux mécaniciens.

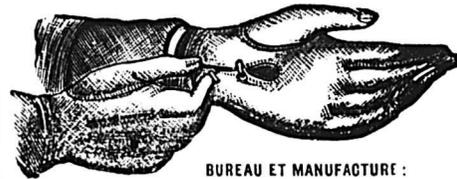
Un des cas les plus curieux a été celui d'une machine émanquée à la gare de Mohon. Le chauffeur était bien de garde sur sa machine, mais il dormait, et dormait si bien, qu'il ne s'aperçut de rien avant que sa locomotive, partie à bonne vitesse, eût démolé plusieurs wagons. L'enquête montra que les précautions n'avaient pas été suffisamment prises: le changement de marche était bien au quatrième cran, mais les purgeurs des cylindres avaient été malheureusement refermés après avoir été ouverts, et les freins n'étaient pas serrés. Finalement, le régulateur s'était tout doucement ouvert et la locomotive était partie pour la gloire.

C'est probablement aussi quelque chose de ce genre qui s'est produit à Amplepuis. Cette aventure montre qu'il faut redouter, en matière de voie ferrée, les accidents même les plus improbables, et que l'on ne saurait assez scrupuleusement exécuter les prescriptions édictées pour les éviter. Ces prescriptions résultent d'une longue expérience des ingénieurs des chemins de fer; elles n'ont aucunement pour but d'obliger le personnel à d'inutiles précautions comme on serait peut être tenté de le croire, lorsque l'on contemple une locomotive endormie devant ses butoirs. Tout à coup voilà la locomotive qui se réveille et s'échappe: le cas est bien rare, mais quel cauchemar!

STANDARD GLOVE Co.

MANUFACTURIERS DE GANTS et MITAINES DE TOUTES SORTES EN

DAIM, CHEVREAU FIN ET BUCK



BUREAU ET MANUFACTURE :

No 1623 rue Notre-Dame MONTREAL

P. S. Nos voyageurs sont sur la route avec les échantillons; n'achetez pas sans les voir.

A VIS DE FAILLITE IN RE

A. COLLERETTE,

Restaurant, No 1191 rue Ste-Catherine, Montréal, Faill.

Les soussignes vendront à l'encan public, en deux lots, à leurs salles d'encan, No 69 rue St-Jacques, Montréal.

Mercredi, le 29 juillet 1896, à 11 hrs a.m.

Factif mobilier de la faillite comme suit, savoir :

- 10 Meubles et garnitures du restaurant, vins, liqueurs, licence, etc. \$768 81
 - 20 Meubles de ménage, un piano Chickering 410 00
- \$1,178 85

Le restaurant sera ouvert tous les jours pour inspections.

Pour plus amples informations, s'adresser à CHS. DESMARTREAU, Curateur, No 1598 rue Notre-Dame, Montréal, MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE JOSEPH BEAULIEU,

Marchand de chaussures, No 2397 rue Notre-Dame, Montréal, Faill.

Les soussignes vendront par encan public, aux salles d'encan de Marcotte Freres, No 69 rue St-Jacques, Montréal.

Jeudi, le 30 juillet 1896 à 11 heures a.m.

Le factif de la faillite par inventaire, savoir :

- Fonds de commerce de chaussures \$1652 72
 - Tablettes, comptoirs, vitrines et amueblement 161 59
 - Dettes de livres, par liste 57 51
 - Un magnifique piano carré 1 000
 - Loyer des premisses à choir le 1er mai 1897 270 00
- \$2241 72

Le magasin sera ouvert pour inspection, mercredi le 29 juillet 1896. Inventaire et liste des dettes de livres en vue à nos bureaux.

Pour autres informations s'adresser à BILODEAU & REAUD, Curateurs, 15, rue St-Jacques, Montréal, MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 1232^e livraison (11 juillet 1896). — La vengeance des Peaux de Bique, par Gustave Tondouze. — La bicyclette, par Edmond Renoir. — Tous jeunes, par A. Verlet. — Etudes photographiques d'une goutte d'eau dans sa chute, par Frederic Dillaye. — Chaque livraison, 10 cent.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette et Cie, 79, boulevard Saint Germain, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du No 28 (11 juillet 1896). — Le De Paris à Pékin, par Ferdinand Grenard, avec seize gravures d'après des dessins et photographies de l'auteur. — 20 A Travers le Monde — Notre excursion dans l'Adriatique (Ch. Diel). — L'Esprit du commerce japonais. — Le Théâtre d'opérations de la Guerre italienne (carte des opérations).

Livres et cartes avec quatre gravures d'après des photographies. — 30 Conseils aux voyageurs: La Photographie dans les Voyages. — 10 Tour du Monde-Guide et tableaux graphiques. Dans les Vosges. — Illustration de: A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79 boulevard Saint Germain, Paris.

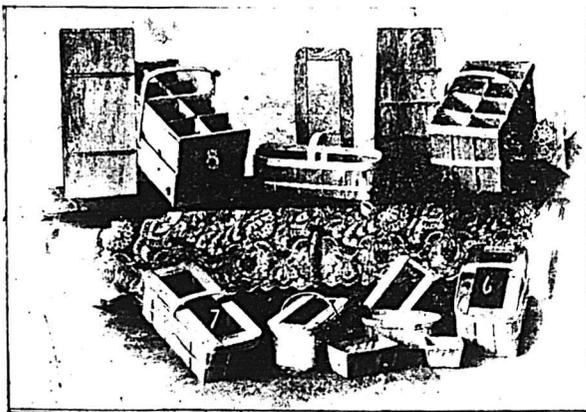
PANIER

La principale manufacture au Canada, de toute sorte de paniers en copeaux de bois (splint) depuis la plus petite boîte à fraises jusqu'au plus grand panier pour le linge.

Nous fabriquons également toutes sortes d'emballages pour les fruits, paniers pour le marché, boîtes de plantes pour jardiniers, boîtes pour cerises, mures, etc., paniers de la contenance d'un minot, paniers à viande, en un mot, tous les genres de paniers en copeaux de bois (splint).

THE OAKVILLE BASKET CO.,

OAKVILLE, ONT.



- 1. boîte d'une pinte. 2. boîte pour plantes. 3. panier à raisins, 5 lbs.
- 4. panier à raisins, 10 lbs. 5. panier à fruits, 10 pintes. 6. panier à fruits, 12 pintes. 7. panier à fruits, 16 pintes. 8. crate à compartiments, 24 pintes. 9. crate sans compartiments, 24 pintes.

Manufacture ...de... PINCEAUX

DE LONDON...

Employé sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés. Aucun nœud nécessaire. Aucune charge extra. Demandez notre catalogue Pinceaux et Brosses de toutes descriptions... THOS. BRYAN, LONDON, Ont.

D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec. Bureau et Salle d'Echantillons: Bâtisse Impériale, 107 St-Jacques, MONTREAL.



Pinceau plat bridé prêt à être employé.

Brevet en Angleterre, en Allemagne et en France.

Etablie en 1830.

BENNING & BARSALOU

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.

86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Références: LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTREAL

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1744. Boîte de Poste 215.

Ventes de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.

Chronique de Québec

Mercredi, 22 juillet 1896.

Les semaines passent très vites sans qu'il y ait de changement notable dans la situation commerciale, industrielle et financière de notre ville. C'est, à proprement parler, au point de vue des affaires, un temps de calme relatif dans les nouveautés et dans les épiceries, ce qu'on appelle l'entre-saison. Il en sera ainsi pour quelques semaines encore. Le mouvement étranger est cependant considérable, et les hôtels regorgent de visiteurs.

Il ne paraît pas, toutefois, qu'ils fassent chez nous des emplettes d'importance, si ce n'est dans la fourrure. Ce qui empêche la population flottante de séjourner à Québec et d'y prendre des habitudes de retour, c'est l'absence d'endroits de promenade et de plaisance à proximité de la ville. Il faut admettre que les déplacements sont coûteux et que les quelques courses à faire dans la campagne manquent de variété. Il y a lieu à amélioration, et les mois d'été seraient plus actifs et plus rémunérateurs, étant donné l'excellence de notre climat, si les étrangers trouvaient à y passer agréablement leur temps.

Nous constatons qu'il y a progrès dans ce sens, à l'heure même où je vous écris, il s'ouvre dans le quartier Saint-Roch, rue St Joseph, un grand établissement qui devra attirer beaucoup de monde par la série d'amusements qu'on y promet tout en étant un ornement

pour cette partie de la ville. L'entrepreneur initiateur de ce mouvement mérite d'être encouragé.

Il est regrettable que nous ayons à constater, à d'autres points de vue des lacunes importantes. Ainsi, par exemple, il est à peine croyable que la compagnie du chemin de fer Q. M. & Charlevoix, qui a reçu tant de subventions des gouvernements et qui fait de si excellentes affaires sur tout le parcours de sa ligne, grâce aux pèlerinages de Ste-Anne, n'ait pas encore, après plusieurs années d'exploitation, une gare convenable ni même un simple abri pour les voyageurs dans les limites de la cité. C'est une véritable disgrâce. On dit pourtant qu'aux termes du statut qui l'incorpore, et d'après la loi générale des chemins de fer, cette compagnie est obligée à plus d'égards vis-à-vis le public. Ce qui nous étonne, c'est que les autorités tolèrent depuis si longtemps cet état de choses qui fait à notre ville une abominable réputation de négligence et d'incurie.

La question tant agitée d'un service de steamers rapides, et qui passionne les hommes de la politique, passe presque inaperçue dans notre milieu qui est pourtant le principal et le plus directement intéressé. Il est bien vrai que des représentations ont déjà été faites aux gouvernements précédents, que des délégations ont été envoyées à Ottawa, qu'il y a des promesses en abondance, que nos hommes d'affaires par l'entremise de la Chambre de Commerce, ont fait connaître leurs demandes exposés leur griefs, fait des sollicitations de toutes sortes; tout cela est vrai, mais en-

fin, il s'agit présentement de faire des modifications au contrat primitif, on parle de se montrer moins exigeants quant au tonnage et à la vitesse, on indique clairement l'intention de favoriser ainsi Montréal comme port terminus au détriment de Québec qui serait simple port d'escale, on est à la veille d'une session qui va décider du sort et de l'avenir maritime de notre ville, et nous ne voyons pas que les citoyens s'émeuvent en aucune façon pour faire valoir les avantages et les droits de Québec. Un journal local a même prétendu qu'un ministre élu pour l'une des divisions de Québec était formable à un service de 17 nœuds à l'heure, sans qu'il ait été contredit. Voilà, suivant nous, quelque chose de grave. Plus tard, quand les engagements seront pris et les contrats signés, on ne manquera pas de blâmer et de crier à l'injustice, mais on ne fait rien pour presser une solution qui soit à notre avantage.

Nous attirons l'attention des hommes d'affaires là-dessous et les prions de ne voir dans nos remarques que le désir de promouvoir les intérêts de notre ville. Pour le moment c'est le vrai patronage qu'il nous faut, car il est basé sur la nature même des choses qui veut que Québec soit la tête de ligne de la grande navigation océanique.

Nous savons que les citoyens de Montréal ne nous feront pas reproche de nos revendications énergiques à ce sujet.

EPICERIES.

Nous n'avons rien de nouveau à enrê-

CHARLES E. ROY

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUEBEC.

SPECIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penctang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

AUSSI:—JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITEE.

GRAINS DE SEMENCE

Blé ffc, rouge et blanc du Manitoba, Blé blanc de Russie, Blé à barbe d'Ecosse, Avoine Pois, Sarrasin, Lentille, Graine Mil canadien et américain, Graine Trèfle rouge, Alsike, blanc, Vermont, etc.

PLATRE A TERRE

AUSSI

FLEUR, LARD, JAMBON, SAINDOUX, BARLEY, ETC ETC.

J. B. Renaud & Cie, 126-140 rue St-Paul, Québec

ATTENDU PROCHAINEMENT PAR BINE "PEERLESS" UNE CARGAISON DE

MELASSES BARBADES

NAZAIRE TURGOTTE & CIE, - - QUEBEC

BOISSEAU & MARCOTTE IMPORTATEURS

DÉMÉNAGÉS

Au No 13 Rue St-Antoine, QUEBEC

ANCIEN POSTE DE JOHN ROSS & Co.

VERMICELLE ET MACARONI

Vous avez tout intérêt à demander nos échantillons et nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

SIMEON GOSSELIN & CIE, MANUFACTURIERS, 160, RUE SAUVAGEAU, QUEBEC.

LOUIS DESCHENES

Encanteur de Commerce

— ET —

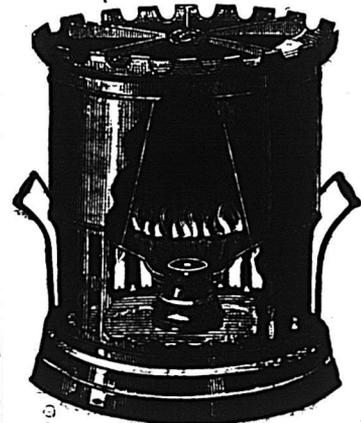
Marchand à Commission

Avances faites sur consignations...

Emprunts négociés sur hypothèques

33, rue Sault-au-Matelot Basse-Ville, QUEBEC.

SOCIETE FRANÇAISE des FOURNEAUX-VITESSE
DE L'INGENIEUR ROUZEE, PARIS



\$2.50

Brûlant tous les Pétroles

Sans odeur ni fumée.

A bec rond intensif à courant d'air. Vente en Gros.

ROYER & ROUGIER FRERES

55 rue St-Sulpice, MONTREAL

Escompte spécial pour le commerce.

gistrer pour cette semaine, calme plat et prix stationnaires La collection difficile comme toujours.

Sucres : Jannes, 3½ à 4c ; Powdered, 6c ; Granulé, 4½ à 4¾c. Paris lump 6½c.

Sirops : Barbades tonnes, 31 à 32c ; Tierce, 33 à 35c ; Nouvelle-Orléans, No 1, 25 à 35c ; No 2, 30c ; Extra supérieure 50 à 55c. De grandes quantités sont actuellement en déchargement dans notre part.

Conserves en bottes : Saumon, \$1.25 à \$1.55 ; Homard, \$2.00 à \$2.15 ; Tomates, 85 à 95c ; Pois, 85c à 90c ; Blé-d'inde, 85 à 90c.

Soda à laver, de 80 à 90c ; do à pâte, \$2 40 ; Empois, 4½c ; do, satin, 7½c ; caustique cassé, \$2.50 à \$2.75 ; Gros Drums, 2 à 2½c. "Oorn-starch" No 1, 6½c ; do, No 2, 5½c la lb.

Allumettes : Cartes, \$3.00 ; Telegraph, \$3.75 ; Telephone, \$3.50 ; Dominion, Lévis et Royal, \$2.00 ; Dominion Extra, \$2.50 ; Phoenix, \$2.75.

Huile de charbon : Canadienne, 13½ à 14c ; Américaine, 21c gal. ; Huile noire, 8½c gal ; Coal Tar, \$3 le qrt ; Huile à machine, 20c gal ; Huile de morue 32½ à 33c gal ; Huile de Loup-Marin 32½ à 33c.

FARINE, GRAINS ET PROVISIONS

Les semaines s'écoulent lentement avec peu de changements dans les prix. Le marché aux farine est faible. Le foin est monté avec tendance encore à la hausse.

Farine (en poche) : Fine \$1.20 à \$1.25 ; Superfine, \$1.30 à \$1.35 ; Extra, \$1.50 à \$1.55 ; Patente, \$1.90 à \$2.00 ; S. Roller, \$1.70 à \$1.80.

Grains : Avoine par 34 lbs "Province" 29 à 30c ; do "Ontario," 30 à 32c, son 55c à 60c ; orge 50 à 60c ; gruau \$3.50 à \$4.00 blé d'inde 48 à 50c.

Lard : Short Cut, \$14.00 à \$14.50 ; sain-doux composé, en seaux, \$1.15 à \$1.25 ;

do chaudières 7 à 7½c ; do pur en seau \$1.70 à \$1.80.

Beurre frais de crèmerie 13 à 15c ; do de la ferme 11 à 13c ; do de marchand 10 à 12c.

La campagne présidentielle aux Etats-Unis n'est pas sans avoir quelque effet sur notre marché. Depuis quelques jours, on se rend compte des préventions des divers partis et naturellement, celles des argentistes paraissent pour le moins exagérées. En tous cas, on se défie en beaucoup d'endroits du *currency* américain. Quant aux patrons d'assurances américaines, la prudence leur fait un devoir de s'assurer si le montant de leurs polices est remboursable en or ou en argent, ce qui fait une différence énorme. De là, des inquiétudes bien légitimes.

Puisque nous en sommes sur le sujet de l'argent, nous croyons devoir faire à nos lecteurs la suggestion de ne jamais accepter, de ne jamais mettre en circulation et de ne jamais permettre qu'on mette dans le commerce des pièces de monnaie endommagées ou trouées.

D'abord, c'est illégal et punissable en loi ; ensuite, cela constitue une perte réelle pour les porteurs de ces monnaies dépréciées. Donc soyons sans pitié là dessus.....

A Québec comme à Montréal, on sollicite des familles canadiennes à s'expatrier au Brésil, moyennant certains avantages.

Nous croyons que c'est contraire à l'intérêt général de notre pays. Sans doute, chacun est libre de quitter le sol natal, et il n'y a pas lieu de nous alarmer outre mesure à ce sujet. Mais l'industrie, l'agriculture, le commerce offrent chez nous un assez vaste champ d'exploitation pour faire vivre la population de nos villes et de nos campagnes. En mettant nos concitoyens en

garde contre cet exil volontaire, nous croyons leur rendre service et prévenir de cuisants regrets. Quant à nouer des relations d'affaires au moyen d'une ligne régulière de vaisseaux entre le Canada et le Brésil, c'est une autre question qui mérite d'être étudiée et résolue dans un sens pratique.

Dans les chaussures, il n'y a rien de bien nouveau, tout y paraît dans un état normal. Nous y avons appris cependant que des *jobbers* de Toronto, sont à faire des arrangements avec une grande manufacture de St Roch pour un contrat annuel de \$200,000. Quant au marché actuel il est assez actif, et en général on ne se plaint pas trop.

L. D.

LE BAMBOU

Depuis leur établissement dans l'Indo-Chine, les Français ont été à même de mieux apprécier les immenses services que le bambou rend dans ces pays. Aussi a-t-on fait plusieurs tentatives pour acclimater cette précieuse plante en France et ces tentatives semblent avoir été couronnées de succès. Il est constaté que le bambou croît fort bien dans les provinces du Midi et qu'il peut y rendre de nombreux services : il lutte notamment contre les inondations, le fléau de ces régions, en fixant les rives des rivières et en les garantissant contre les dégradations et les érosions mieux que ne peuvent le faire les arbres et les clavonnages.

M. F. d'André, professeur départemental d'agriculture, a consacré au bambou, dans l'*Echo forestier*, une intéressante notice.

Le bambou, dit-il, est une plante de la famille des Graminées, originaire des régions les plus chaudes de l'Asie méridionale. Ses tiges s'élèvent droites et poussent rapidement ; certaines varié-

Un choix considérable de **GRU ET FARINE A ENGRAIS**

DEMANDEZ NOS PRIX ET ECHANTILLONS ET VOUS SEREZ CERTAINS D'AVOIR SATISFACTION CHEZ

J. A. PLAMONDON

Coin des rues Dalhousie et St-André, Basse-Ville, QUEBEC

ALFRED ROBITAILLE DIT



Qu'il ne vend pas de *compound vinegar*, ni aucun autre des articles malsains introduits dans le commerce sous le nom de vinaigres, mais, au contraire, qu'il offre à sa clientèle le vinaigre le plus pur et manufacturé avec le plus grand soin.

SA CELEBRE MARQUE....."EUREKA"

Est connue dans tout le Dominion,

QUI ETES-VOUS DES DEUX ?

L'Acheteur Imprévoyant DIT

L'Acheteur Sage DIT

Pourquoi perdre mon temps en lisant cette annonce. Je fais assez bien comme cela.

Un bon vinaigre est exactement ce que mon commerce a besoin.

QUE FAIT-IL ?

Il passe l'annonce sans la lire.

QUE FAIT-IL ?

Il nous envoie immédiatement un ordre pour du Vinaigre Eureka

RESULTAT : L'acheteur imprévoyant perd sa clientèle en vendant des mauvais vinaigres. L'acheteur sage augmente son commerce en vendant l'EUREKA.

Etes-vous un acheteur imprévoyant ou un acheteur sage ?

ALFRED ROBITAILLE, QUEBEC.

FLEUR, GRAINS, LARD, POISSON

HUILE, BEURRE, SEL, SAINDOUX, JAMBONS, BARLEY, CRUAU, FEVES, SON, CRU, MOULEE, ETC., ETC.

PAR

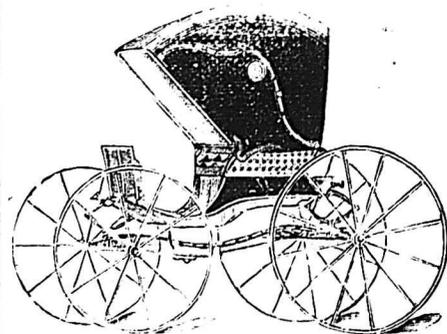
GEO. TANGUAY

Magasins : 33 et 35, 31 et 36 rue St-André,

Bureau : 18 rue Saint-Paul, BASSE-VILLE

Quais : Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

ETABLIE EN 1868



Si vous avez besoin d'une belle et bonne voiture garantie toute faite à la main, dans les derniers goûts et à bon marché, ainsi que pour toutes réparations, s'adresser à la maison si bien connue de

F. MERCIER,
CARROSSIER

1444 à 1448 Rue Notre-Dame Montréal,
Entre les rues Bonsecours et le C. P. R.

tés atteignent une hauteur de 60 à 75 pieds. Les tiges sont fistuleuses et formées par un tissu ligneux très dense et rendu presque impuérissable par une très grande quantité de silice; elles sont creuses et portent des cloisons situées au niveau des nœuds.

Il résulte de cette structure que les bambous sont beaucoup plus élastiques et plus résistants que ne le seraient des pièces de bois de même dimension. Dans leur pays d'origine, on emploie les plus grands comme mâts de navire, comme poutres et planches; ceux moins gros servent à faire des échelles, des claies, des ustensiles de toute sorte. En Chine, les jeunes pousses de bambou sont un légume des plus estimés.

Dans le midi de la France, en particulier tout le long de la Méditerranée, certaines espèces de bambous végètent très bien et commencent à être employées comme clôtures et comme abris. Le bambou noir est très employé pour faire des cannes solides.

Certaines variétés, bien sélectionnées et surtout bien acclimatées sont employées pour fixer les sables, les remblais des routes et des chemins de fer; elles viennent bien dans tous les terrains se développent rapidement, assainissent les terres trop humides et pourraient donner une valeur considérable aux terrains marécageux où ne poussent que de mauvaises herbes qui ne peuvent même pas servir de litière aux animaux.

Le bambou, par ses racines fibreuses, très élastiques et traçantes dans tous les sens, plongeant jusqu'à plus d'un mètre de profondeur, mieux que toute autre plante, a la propriété de fixer et de retenir les terres des bords des rivières, ruisseaux, canaux, fossés. Ces racines portent des radicelles de 1 à 4 pouces. De chaque nœud part une couronne de racines secondaires qui, en se ramifiant à l'infini, forment un réseau compact qui soude pour ainsi dire les grains de terre que l'eau ne peut ni entamer ni désagréger.

Aussi nous engageons vivement tous les riverains des cours d'eau, en particulier, à protéger leurs propriétés contre les érosions causées par les crues ou les inondations. Par la même raison on pourra éviter les éboulements des berges, des canaux et fossés. Bien mieux que l'acacia, l'aillante ou le genêt, le bambou retient les terres de remblais et fournit plus tôt un revenu net très élevé.

Il convient de planter le bambou vers mars ou avril. On le plante en quinconce avec un espacement de deux mètres. Les cépées de bambous se plantent dans des trous de 24 pouces de côté recouverts de 6 à 8 pouces de terre.

Ventes de Fonds de Banqueroute par les Curateurs

Chez Chs, Desmarteau le stock N. Z. Bélanger embouteilleur en détail moyennant 30c. dans la piastre.

Chez Hector Lamontagne & Cie le stock de Emile Brière sellier de Weedon à P. P. Mailloux moyennant 34½c. dans la piastre.

Chez J. B. Dancause, le stock de Pierre Coutu sellier de St Grégoire à P. P. Mailloux moyennant 16c. dans la piastre.

Chez Chs Desmarteau, le stock de chaussures de J. Elie Sauvé de St Henri à C. Lafleur moyennant 49c. dans la piastre.

NOTES COMMERCIALES

Le pique-nique annuel des hôteliers et commerçants licenciés pour la vente des vins et liqueurs aura lieu le mercredi 26 août sur les terrains de l'exposition

La ville de Joliette dont, à différentes reprises, nous avons constaté les progrès, cherche intelligemment à multiplier ses moyens de communication avec les autres parties de la Province. Dans une assemblée des électeurs il a été décidé avec une unanimité qui fait honneur aux habitants de Joliette qu'il y aurait lieu de voter un bonus de \$35,000 au "Grand Nord" si, modifiant le tracé, les directeurs de ce chemin de fer faisaient passer la ligne à Joliette en lui donnant des garanties suffisantes.

Encore un nouvel emploi pour le papier. On en fait maintenant des allumettes, elles sont moins chères que celles en bois et pèsent moins ce qui a sa valeur au point de vue des frais de transports surtout à l'exportation. Le papier qui sert aux allumettes est fort et poreux, imprégné de cire, de stéarine ou d'autres substances sémilaires il brûle bien et donne une flamme vive, sans odeur ni fumée.

Une sorte particulière de cuir est celle connue sous le nom de cuir de marsouin. Il provient de la peau tannée du marsouin commun (porpus communis) qui a fixé ses pénates dans les eaux de l'Atlantique.

Cet animal a environ 2 m. de long. Il fut un temps où sa chair constituait un

met délicat. Nos estomacs moins robustes et nos palais plus blasés ne sont pas de cet avis.

Le cuir a cette particularité de se rétrécir au lieu de s'allonger à l'usage.

Il est, en outre, imperméable et dur. Aussi est-il impropre à la confection des chaussures. Son rôle, quoique plus modeste, n'en est cependant pas moins utile. Il sert à faire des lacets; sa force, ainsi que d'autres qualités encore, le rendent particulièrement propre à cet usage, *the right thing in the right place*, dirait l'Anglais.

Comme tout bon produit, ils est beaucoup imité, les imitations ne valent naturellement pas le vrai cuir de marsouin.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL

DIRECTION.	Malles fermées.		Malles livrées.	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall, Local		4 00	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt. et Dundas		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rouses Point	6 30	5 20	9 30	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12 30
		10 15		
PACIFIQUE.				
M. et Toronto		8 00	9 00	
M. et Mansonville		300 & 1015	11 00	
M. et St-Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 45
Farnham et St-Pie.		3 00		12 30
Sherbr. et L. Mégan	6 45	6 50	10 00	
M. et Qué.-Côté Nd.	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O. (Sam. 810 p.m.)	7 45	315 & 800		1 00
M. et Winn. et Col. A.	8 50			10 00
M. et Pte Fort. (S. 5.15)	6 45	4 15	9 30	
Montréal et Malone		4 50	10 30	11 30
PROVINCES.				
Alberta C.P.R.	8 50	8 10		10 00
Assiniboine do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50	8 10		10 00
Manitoba do	8 50			10 00
N. Brunswick G.T.R. et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Ecosse G.T.R. et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario G.T.R.	8 09	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ÉTATS-UNIS.				
Centre D. & H.	8 00	5 20	9 00	
		7 25	9 00	ML.
		5 00		
Nouv. Anglet. C. V.		7 30	8 00	
		7 30		
Sud do	8 00	5 20	9 00	10 15
		7 25	9 00	
Ouest G.T.R.	8 00	7 15	9 30	9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New-York et d'Ohio, (celles pour Toledo et Cincinnati exceptées) seront expédiées à 3.25 p.m. pour la route de Montréal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposés avant 5.00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enregistrées ferme à 5.00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE

Le **SAVON** Extra de **T. Blouin & Fils**, vous donnera entière satisfaction.

Demandez-le à votre épiciers. Ceux qui vendent le caustique cassé devraient

s'adresser à **T. BLOUIN & CIE**, . . . Le bidon breveté qui le contient est une merveille. . . . Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront sous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait.

T. BLOUIN & Cie, EPICIERES EN GROS, 146-148, St-Paul, Québec

ASSORTIMENT CHAUSSURES

Si vous désirez assortir votre stock de Chaussures, écrivez-moi. J'ai tous les genres, toutes les qualités et tous les points constamment en main.

Chaussures Fines, Légères, Formes Nouvelles
Chaussures Fortes, Solides, Durables

Aussi toujours en main : **Claques, Vernis, Lacets.**

NOTRE STOCK DE CHAUSSURES EST LE PLUS GRAND DE LA PROVINCE

Chaussures en Gros

J. H. BEGIN, St-Roch, Québec

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont revus chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant.

Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS - MONTREAL, 23 JUILLET 1896

Allumettes.

Télégraph, la caisse.....	\$3 50
Tiger " " " " " "	3 00
Telephone " " " " " "	3 30
Parlor " " " " " "	1 75

Frêt payé à destination et 2%, en moins par caisse pour 5 caisses et au-dessus, assorties ou non.

BRYANT & MAY.

Robert Greig & Co., agents

Safety No 9 grosse	2 00
Tiger " 2 " "	5 00
" 4 " " "	2 00

Articles divers.

Briques à couteaux, doz.	\$0 35	0 37 1/2
Bouchons communs gr.	0 18	0 30
Bleu Parisien	0 11	0 13
Brûleurs pour lampes		
No 1, doz.	0 09	1 00
No 2. " " "	0 00	0 75
No 3. " " "	0 00	0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 11	0 11 1/2
" London Sperm.	0 10	0 10 1/2
Cable coton 1/2 pce., lb.	0 13 1/2	0 14
" Manilla, lb.	0 12	0 14
" Sisal, lb.	0 07 1/2	0 08 1/2
" Jute, lb.	0 08 1/2	0 09 1/2
Chandelles suif, lb.	0 00	0 09
Cartes à jouer, doz.	0 25	3 50
Epingles à linges, bt. 5 gr	0 00	0 60
	3 fils.	1 fils.
Ficelles..... 30 pieds	0 40	0 70
" 40 " "	0 50	0 90
" 48 " "	0 69	1 20
" 60 " "	0 75	1 35
" 72 " "	0 90	1 60
" 100 " "	1 25	2 10
Graine de canari, lb.	0 63	0 64
" canari paq., lb.	0 66	0 08
" chanvre, lb.	0 33	0 04
Rapee, lb.	0 06	0 07
Lessis concentré, com.	0 30	0 40
" pur.	0 65	0 70
Mèches à lampes No. 1.	0 16	0 20
" No. 2.	0 13	0 15
" No. 3.	0 12	0 13

Cafés.

Cafés rôtis.

Standard Java.....	36c
Old Gov. " " " "	34 1/2c
Imperial " " " "	31 1/2c
Arabian Mocha.....	36c
Pure " " " "	33c
Standard Java et Mocha.	36c
Old Gov. Java et Mocha.	35 1/2c
Java Siftings.....	31 1/2c
Jamaïque.....	28c
Maracaibo.....	30c
Rio.....	24c à 27c

Chocolats et Cacaos.

Cacaos Cowan.

Hygïenique, en tins de 1/2 lb dz.	3 75
" " " " " "	2 25
" " " " " "	5 lb lb 0 55
Essence cacao, non sucré, p. dz	1 40
" " " " " " sucré, tins 1/2 lb dz	2 25

Chocolats Cowan :

French Diamond 6 div. 12 lbs.	0 23
Queen's dessert, 1/2 et 1/4 la lb.	0 40
" " " " " " 6 div.	0 42
Mexican Vanilla, 1/2 et 1/4 la lb.	0 35
Parisien, marc. à 5c la lb.	0 30
Royal Navy, 1/2 et 1/4 la lb.	0 39
Chocolat icing paq 1 lb. la dz.	2 25
" " " " " " 1 " "	1 25
Pearl Pink Icing " 1 " "	1 75
White Icing " 1 " "	1 75

Cacao Rowntree's Elect.

Robert Greig & Co., agents.

Petites boites, doz.	1 65
1/2 lbs. " " " " doz.	2 40
1 lbs. " " " " " "	1 69
Chocolat " Diamond " lb.	0 24
" Queen " " " lb.	0 49

Felix Potin :

Chocolat, qualite No 1, lb.	0 27 1/2
" " " " " " 3, lb.	0 35
Cacao, boite 1/2 lb.	0 27 1/2

Chocolat Fry.

Caracas 1/2 boite de 6 lbs	la lb 0 42
Vanille 1/2 " " "	la lb 0 42
Gold Medal (sucré) " " "	la lb 0 29
Pur non sucré 1/2 " " "	la lb 0 42
Diamond 1/2 et 1/4 " " "	la lb 0 24
Monogram 1/2, 6 div. " " "	la lb 0 24

Cacao Fry.

Concentré 1/2 et 1/4 lb boite de 1 doz	2 40
Homœopathique 1/2 bte 14 lbs la lb	0 33
" " " " " " 1/2 bte 12 lbs la lb	0 33

Confitures et Gelées

Confitures :

Crosse et Blackwell, doz. 1.90 à 2.50

De Michel Lefebvre et Cie :

Canistres de 1 et 2 lbs. la lb.	0 13
do 3, 4 et 5 lbs. " "	0 12
do 6, 7 et 10 lbs. " "	0 11
Seaux de 7 lbs. la lb.	0 12
do 14 " " "	0 11 1/2
do 28 " " "	0 11
Tumblers de 8 onces. la douz.	\$1 25
do de 1 lb. " "	2 25

De A. C. Dionne :

Canistres de 1 lb. la douz	1 50
do de 2 lb. " " "	2 60

Gelées

Michel Lefebvre & Cie.

Canistres de 1 et 2 lbs. la lb.	0 11
do 3, 4 et 5 lbs. " "	0 10
do 6, 7 et 10 lbs. " "	0 09 1/2
Seaux de 7 lbs. la lb.	0 10
do 14 " " "	0 09 1/2
do 28 " " "	0 09
Tumblers de 8 onces. la douz.	\$1 25
do de 1 lb. " "	2 25

Lazenby.

Tablettes de Gel., 13 variét. pts 1 20

Conserves alimentaires.

Légumes.

Blé d'Inde. doz.	0 75	0 90
" Yarmouth 2 lbs	0 00	1 50
" Windsor " "	0 75	0 80
Hoegh Baked Beans	1 20	1 25
Windsor " " "	1 20	1 25
Haricots de Boston	2 10	2 25
Pois canadiens 2 lbs.	1 00	1 10
Petits pois français. botte	0 09	0 11
" " " " " " fins. botte	0 13	0 11
" " " " " " extra fins. botte	0 15	0 16
" " " " " " extra surfins	0 17	0 18
Tomates " " " " doz.	0 75	0 90
Haricots verts " " " " "	0 80	0 90
Champignons la botte	0 11	0 21
Truffes " " " " "	4 80	5 00
Olives Pints " " " " "	4 50	5 50
" 1/2 Pints " " " " "	2 50	3 00
Citrouilles, 3 lbs. " " " " "	0 90	0 95
Asperges " " " " "	1 00	1 50

Fruits :

Ananas, 2 et 3 lbs. doz.	2 25	3 00
Bluebs, 2 lbs. " " "	0 00	0 80
" 3 lbs. " " "	0 00	1 05
Fraises, 2 lbs. " " "	1 60	1 70
Framboises, 2 lbs. " " "	1 75	1 90
Pêches, 2 lbs. " " "	1 90	2 10
" 3 lbs. " " "	2 75	3 00
Poires, 2 lbs. " " "	1 65	2 00
" 3 lbs. " " "	2 30	3 00
Pommes, gal. " " " " "	1 89	1 90
" 3 lbs. " " " " "	0 80	0 85
" 2 lbs. " " " " "	0 00	0 50
Prunes, 2 lbs. " " " " "	1 75	2 00

Poissons :

Clams, 1 lb. doz.	1 50	2 60
Homards boite ronde.	1 90	2 19
" " " " " " boite plate.	2 50	2 60
Huitres, 1 lb. dz.	1 30	1 40
" 2 " " " " "	2 20	2 40
Maquereau " " " " "	1 30	1 40
Sardines 1/2 françaises. botte	0 08	0 25
" 1/4 françaises. " " "	0 16	0 35
Smelts (Eperlans) doz.	0 50	0 60
Saumon boite ronde.	1 25	1 40
" " " " " " plate.	1 50	1 75
Harengs marinés.	1 60	1 65
Anchois.	3 25	0 00
Harengs aux Tomates	1 55	1 60
Anchis à l'huile.	3 25	1 50

Sardines Royan à la Vatel. 0 00 0 15

Sardines Royan à la Bordelaise. 0 00 0 15

Thon à la Vatel, jarre. 0 00 0 27 1/2

Union Sardinier.

Sardines à l'huile 1/2 caisse	0 00	0 00
" " " " " " 1/4 caisse	0 00	13 00
" salée, quarts 3 min.	0 00	8 00
" " " " " " 1 "	0 00	3 50

Viandes en conserve :

Corned Beef, 1 lb. doz.	1 20	1 25
" 2 lbs. " " "	0 00	2 25
" 1 lbs. " " "	0 00	4 40
" 6 lbs. " " "	0 00	7 00
" 14 lbs. " " "	0 00	16 00
Langue de porc, 1 lb.	0 00	2 90
" 2 lbs. " " "	0 00	5 50
Langue de bœuf, 1 lb.	7 00	7 10
" 2 lb. " " "	8 40	8 50
" 3 lbs. " " "	12 50	12 75
English Brawn	0 00	1 30
Bœuf (chipped dried).	0 00	2 25
Dinde, 1 lb.	2 20	2 20
Pâtés de foie gras.	5 25	8 00
Pieds de cochon, 1/2 lb.	0 00	2 30
Porlets, 1 lb.	2 20	2 25

Lazenby's.

Soupes Real Turtle. doz.	0 00	9
" assorties. " " "	3 00	3 75
" boites carrées	3 00	1 65

Johnston's.

Fluid Beef No 1, bts 2 onces doz	3 00
" " " " " " No 2 " 4 " " "	5 00
" " " " " " No 3 " 8 " " "	8 75
" " " " " " No 1 " 1 livre " "	14 25
" " " " " " No 5 " 2 " " "	27 00
Stamina, bouteille 2 onces	3 60
" " " " " " 1 " " "	6 60
" " " " " " 8 " " "	9 00
" " " " " " 16 " " "	15 00
Fluid Beef Cordial, bt. 20 on.	15 00
Milk granules, caisse de 4 douz	6 00
" avec cereales " " "	5 00

Societe " La Italia."

Poudre de viande, le flacon	1 25
Chocolat à la viande, lb	1 50
Cacao à la viande, la boite	1 25

Sauces et Marinades.

Marinades Morton doz.	2 30	2 70
" Crosse & Blackwell, " " "	0 00	3 25
" Suffolk, 20 oz. doz.	0 00	2 15
Marinad. Suffolk, 16 oz. doz.	0 00	1 80
Essence d'anchois, dz.	0 60	3 20
Catsup de champignons dz	0 00	2 10
Sauce Worcester, 1/2 chop.	3 50	3 70
" " " " " " chop.	6 25	6 50
" Harvey, 1/2 chop.	3 25	3 50
Catsup de tomates	1 00	1 05
" de champignons.	1 90	3 40
Sauce aux anchois	3 25	3 50
Sauce Chili.	3 75	4 05

Catsup de Robert Greig & Co.

B. " " " " " " grosse	7 20
" " " " " " " " "	10 20
En flûte " " " " "	12 00
Couvercle visse " " " " "	21 00

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. **FRY**

CACAO

AGENTS, **D. MASSON & CIE, MONTREAL.**

C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS : Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

...No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 23 JUILLET 1896

Table listing various goods such as St L. high grade, Pepper sauce, Marinades de L. A. Dansereau & Cie, and Gladstone, with their respective prices.

Table titled 'Drogues et Produits Chimiques' listing items like Acide carbonique, citrique, oxalique, tartrique, Aloès du Cap, Alun, Bicarbonate de Soude, etc.

Table listing various oils and essences such as Poivre blanc, noir, rouge, Cannelle, Clous de girofle, Cassia, Gingembre, Muscade, Macis, Piment, etc.

Table titled 'Essences et Extraits' listing Crown Brand, Robert Greig & Co., London Anchor, plate crown, carré, etc.

Table listing various types of starch and flour such as Barils, Quarts, Lily White Gloss, Cartons, etc.

Table listing various types of sugar and syrups such as Raisins, Malaga, London Layers, Malaga Black Baskets, etc.

Table titled 'Fruits Verts' listing various fruits like Annas, Attocas, Bananes, Pommes, Oranges, Sanguines, Citrons, Oignons, etc.

Table titled 'Gomme à Mâcher' listing Adams Sons & Co., Tutti Frutti, Pepsin Tutti Frutti, etc.

Table listing various types of grains and flour such as Blé roux, Blé blanc, Blé d'inde, Pois, etc.

Table titled 'FARINES' listing various types of flour like Patente d'hiver, Straight roller, Extra, Superfine, etc.

Table listing various types of oils and fats such as Olive, Sésame, etc.

Table listing various types of beans and lentils such as Haricots, Lentilles, etc.

Table listing various types of beans and lentils such as Haricots, Lentilles, etc.

Table listing various types of beans and lentils such as Haricots, Lentilles, etc.

Table listing various types of beans and lentils such as Haricots, Lentilles, etc.

Table listing various types of beans and lentils such as Haricots, Lentilles, etc.

Advertisement for MICHEL LEFEBVRE & CO. featuring a lion logo and text: 'Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.'.

Advertisement for LION BRAND featuring a large 'L' logo and text: 'Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits GARANTIES FRUITS ET SUCRE'.

Advertisement for Le Baume Rhumal featuring text: 'LE CELEBRE SPECIFIQUE CONTRE Le Rhume, La Toux, La Bronchite. 25c le flacon de 16 doses'.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 23 JUILLET 1896.

Huiles et graisses.

HUILES.

Huile d. morue T.N. gal.	\$0 36 à \$0 38
" loup-marin raffi.	" 0 42 1/2 à 0 45
" paille	" 0 37 1/2 à 0 40
Huile de lard, extra gal.	0 55 à 0 60
" "No. 1."	0 50 à 0 55
" d'olive p. mach.	" 0 80 à 1 00
" à salade,	" 0 70 à 0 90
" d'olive à lampion"	" 1 20 à 2 60
" de spermaceti	" 1 25 à 1 50
" de marsouin	" 0 50 à 0 60
Huile de pétrole, par char.	0 15 1/2
" p. 20 qrt.	0 16
" de 1 à 19 qrt.	0 16 1/2
" Américaine, par char 19 à 22 1/2	0 22 1/2
" par qrt. 20 à 23 1/2	0 23 1/2
" olive Barton et Guestier, caisse qrts	8 50
" " " pints	9 50
Huile de foie de m. Nor. g. 2 75	3 25
" Ter. g. 2 00	2 25
" de castor anglaise lb. 0 07	0 07 1/2
" française, lb. 0 00	0 08
Huile à salade Lazenby.	
" 1/2 pt. doz.	0 00 à 1 40
" 1 pt. doz.	0 00 à 2 15
Huile à salade pints dz.	0 00 à 3 75
" quarts dz.	0 00 à 6 50
Crème à sal. petits dz.	0 00 à 2 00
" grands dz.	0 00 à 3 75
Robert Greig & Co., agents.	
Huile olive 1/2 pints. caisse 2 dz	1 25
Huile " pints. " 2 50	2 50
Union Sardinienne.	
Huile d'olive extra No 1	
1/2 bouteille, douzaine	\$2 00
1/2 " " " "	3 25
1 " " " "	6 00
Canistre 1/2 gallon	1 60
" 1 " "	3 00
" 5 " le gallon	2 50
Liqueurs et spiritueux.	
Brandies. (droits payés.)	
(Prix à la caisse.)	
Honnessy *	12 75
" * par 10 caisses.	12 50
" * X X	14 00
" * X X X	15 50
" V.O.	16 75
" S.O.	23 00
" V.S.O.	25 00
Martel *	12 50
" par 10 caisses.	12 25
" V.O.	16 50
" V.S.O.P.	18 00
" V.V.S.O.P.	36 00
Jockey Club ***	7 50
" V.O.	8 75
" V.S.O.	10 00
" V.S.O.P.	12 00
" W.V.S.O.P.	17 30
Boutelleau & Co., F.P.	8 50
" " "	10 00
" O.B.	12 00
" V.O.B.	14 00
" X.V.O.B.	16 00
" " 1824	21 00

P. Richard carte b anche 12 qrts.	8 50
" " " " 24 pts	9 50
" " " " 48 1/2 pts	10 50
" " " " 12 qrts	12 00
" " " " 24 pts	13 00
" " " " 48 1/2 pts	14 00
" " " " Imp. flasks 16 à la c.	10 00
Rivière-Gardrat, caisse	00 00
Optima, caisse	17 00
Derby, caisse	6 00
Bisquit Dubouché	9 00
Renault & Cie	12 25
Laurier fils	7 00
J. Auberville et Cie	6 00
Brunier fils & Cie	5 51
National	5 00
(Prix au gallon.)	
Hennessy	6 75
Martel	6 60
Rivière-Gardrat	4 15
Derby	3 25
Bisquit Dubouché	4 15 à 4 40
Renault & Cie	4 10 à 4 50
Rhums. (Prix à la caisse.)	
St. Georges, 12 lit.	12 25
" " 24 1/2 pts imp.	14 25
Diamant, 12 bout	7 50
White Ball, gal. 12 bout	7 50
Des Lys, 12	11 50
" " 12 lit.	13 75
St. John	7 75
St Jos-ph. Jamaïque	11 50
St Félix, Martinique	10 50
St. Marc	9 00
(Prix au gallon.)	
Jamaïque	4 25 à 6 15
Caisse verte rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 85 à 11 25
Jno. De Kuyper 25 à 49 c.	5 80 à 11 20
" " 50 c. et plus	5 75 à 11 15
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	5 05 à 10 20
" " 25 à 49 c.	5 00 à 10 10
" " 50c et plus	4 95 à 10 00
Visser	1 à 24c. 5 60 à 10 75
" " 25c et plus	5 20 à 10 35
Bull' Head	4 50 à 8 50
Star	4 25 à 8 00
Key Brand	5 00 à 10 00
" " poney	2 40
Jno. De Kuyper caisse blanche	3 60
Melchers	4 60
" " Honey Suckle, small	7 75
" " large	14 50
Vynand Focking, caisse	9 75
Booth's Old Tom	7 75
" " lot 5 caisses	7 50
Bernard Old Tom, caisse	7 10
Burnett's London Dry	7 50
Booth's London Dry	7 50
Coate's Plymouth	9 25
John De Kuyper, caisse violette.	2 60
Gins en futs.	
DeKuyper, barriques, le gall.	2 80
" " quarts	2 85
" " octaves et 1/2 "	2 90
" " au gallon	2 95

Booth's Old Tom, quart. gall.	3 45
" " " " Octave	3 50
" " " " au gallon	3 75
Tous autres gins : 5c. de moins.	
Whiskeys Importés. (Prix à la caisse.)	
H. Fairman & Co.	7 50 à 8 50
Royal Eagle	9 25 à 9 50
Sheriff's	9 50 à 18 00
Mackie's H.O spec. Scotch	10 25
" " Islay	8 25 à 8 50
Glenfalloch	8 75 à 8 80
Glenlivet	9 00 à 9 25
" " " "	10 00 à 10 25
Watson old Scotch, qts.	8 50
" " " " pints	9 50
J Jameson & Son Irish	9 50
" " " "	11 50
Geo Roe & Co	9 00
" " " "	9 75 à 10 50
Banagher	9 75 à 10 25
Thom & Cambron	7 00
" " Scotch	6 75
Bernard's Encore	7 50
Bulloch, Lade & Co. spec. blend	9 25
" " " " ext. special	11 00
" " " " L. Katrine	7 25
Usher's O. V. G.	8 50
" " special reserve	9 50
" " G. O. H.	12 00
Gaelic Old Smuggler	9 25
Greer's O. V. H.	9 25
Glenrosa	9 50
Glenmarah	9 50
Stewart's Royal	9 75
Dewar's Special Liqueur	12 00
Kilmarnock	9 75
Claymore	9 00
Burke's " 12 Imp. qt. flasks	7 50
" " " "	11 25
Dunville	7 75
Wm. Jameson & Co	8 75
Bushmill's	9 75
(Prix au gallon.)	
H. Fairman & Co	3 90 à 4 00
Sheriff's	4 50 à 4 75
Glenfalloch	3 55 à 3 70
Glenlivet (old)	4 15 à 6 15
Banagher Irish	3 90 à 4 15
Spiritueux Canadiens, gal. imp.	
Esprit de vin, 65 O. P.	4 25 à 4 40
" " 50 O. P.	3 76 à 3 85
Rye 25 U. P.	2 05 à 2 15
Rye Imperial gall.	2 75 à 2 90
Malt Club	3 45 à 3 65
Toddy	1 95 à 2 10
" " "	2 00 à 2 10
Vieux Rye, 4 ans	2 20 à 2 35
" " 5 ans	2 40 à 2 65
" " 6 ans	2 50 à 2 75
" " 7 ans	2 60 à 2 80
Seagram's Rye 1891	6 50
" " 1883	8 75
Corby I. X. L. caisse	8 50
" " X. T. C.	6 50
Imperial 1899 qts.	7 65
" " flasks	8 15
" " 1/2 flasks	8 65

Club 1890 qts. caisse	9 15
" " " " flasks	9 65
" " " " " "	10 15
Godardham & Worts 1891	6 75
" " " " 1884	9 00
Par 5 caisses, 25c. de moins.	
Dominion Rye, caisse	6 85
Columbian	6 25
Rock & Rye	5 75
Empire Rye	6 75 à 7 00
Apéritifs.	
Angostura, caisse 2 doz.	00 00 à 15 00
Orange Bernard, caisse	6 75 à 0 00
Vermouth Noilly Prat, c.	0 00 à 6 50
Vermouth Italian, caisse.	6 35 à 6 75
Liqueurs Cusenier.	
Crème de Monthe glaciale	
verte, " " " " " "	10 75 à 11 00
Curacao blanc.	00 00 à 10 75
Cherry Brandy	00 00 à 11 25
Curacao Orange	00 00 à 10 75
Prunelle	13 00 à 13 50
Kummel doux	00 00 à 12 25
Crème de Cacao	00 00 à 14 75
Anisette	00 00 à 10 75
Marsquin, " " " "	00 00 à 12 25
Kirsch	00 00 à 10 25
Kirsch fin, " " " "	00 00 à 11 25
Kirsch russia	00 00 à 13 25
Absinthe, 12 bout.	00 00 à 12 00
Absinthe, 12 litres.	00 00 à 13 50
Amer Cusenier, " " " "	00 00 à 11 00
Bitter	00 00 à 11 00
Sirops de Gomme, d'Orgeat,	
de Groseilles, de Limon,	
de Grenadine	caisse 00 00 à 8 50
Produits de la Grande Chartreuse.	
" " " " " "	12 lit. 24 1/2 lit.
Chartreuse Blanche, c'sc	17 00 à 18 25
" " Jaune,	22 00 à 23 25
" " Verte,	26 50 à 27 75
Elixir Végétal, flacon de 7 onces	1 50
" " " "	5 4 " 1 25
" " " "	4 2 " 0 90
" " " "	2 8 " 0 80
Spécifique dentifrice	4 2 " 0 90
" " " "	2 1 " 0 45
Abbaye de la Chaise Dieu.	
Chartreuse jaune caisse 24 1/2	15 50
" " verte " 24 1/2	18 50
Liqueurs A. Marspoil.	
Marc, Kirsch, Menthe, la cais-	
se assortie 12 lit.	12 50
Autres liqueurs, caisse	11 50
Sirops divers, caisse	8 50
Liqueurs Simon Ainé.	
Kola-Koff, caisse	10 00
Prunelle, " "	13 50
Kirsch, " "	13 00
Maraschino " "	14 00
Crème Cacao " "	14 00
Anisette " "	13 50
Kummel " "	12 75
Suc Jaune " "	15 75
Suc Vert " "	17 75

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS EN GROS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

EAU DE CONTREXVILLE

SOURCE DU PAVILLON

Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

Les SUCRES GRANULÉS,

Les Sucres Jaunes et les Sirops.

— DE LA —

St. Lawrence Sugar Refining Co.

SONT PURS. PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de

Nos Sucres Granulés.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM

MARCHANDS DE METAUX,

FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,

Coudeurs plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux : 144 rue William,

Usines : coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

VIN ROUGE

Depuis 50 Cts le Gallon

VIN BLANC

Depuis 60 Cts le Gallon

Demandez les Vins de

A. SAUTET & CIE

TOUS GARANTIS PUR RAISIN.

FABRICATION ET MAISON DE VENTE :

89 rue St-Paul, = QUEBEC

<i>Slower's</i>	
Lime Juice Cordial, pts 2	doz. 4 70
qts 1	4 20
Double refined lime juice 1	3 95
Lime syrup bout. can. 1	4 20
Mélasses.	
Barbades tonne gal.	No 2 0 31
tierce et quart.	0 33½
demie quart	0 34½
au char, tonne.	0 30
au char, tierce.	0 32½
au char ¼ quart	0 33½
Trinidad	0 00
Porto Rico, tonne.	0 31
au char	0 30
tierce et quart	0 33½
au char	0 32½
Moutardes.	
Boites.	
Coleman ou Keen Rondes Carrées	
Boites ½ lb. la lb.	0 27½ 0 45
1 " " "	0 25 0 42
1 " " "	5 40
Jarres 1 " par jarre	0 25
" " "	0 75
Durham " "	0 60
<i>Robert Greig & Co., manuf.</i>	
Moutardes Françaises Crown Brand	
Pony la grosse	9 00
Petite moyenne la grosse	7 80
Moyenne " "	10 80
Grande " "	12 00
Spoon " "	8 00
Mug " "	20
Tumbler " "	12 00
Cream jug " "	21 00
Au gallon " "	75
<i>A. C. Dionne</i>	
Moutarde Superfine,	
Pots ¼ lb.	0 00 0 60
½ lb.	0 00 1 00
1 lb.	0 00 1 00
Marque Chs Albert 8 oz	0 00 1 00
Pâtes et denrées alimentaires	
Macaroni importé, lb.	0 09 0 10
Vermicelle " "	0 09 0 10
Maison S. Gosselin & Cie, Québec.	
Macaroni " "	0 00 0 04½
Vermicelle " "	0 00 0 04½
" " " " " "	0 00 0 25
" " " " " "	0 00 0 50
Lait concentré, doz.	0 00 1 90
Pois fendus, art. 196 lbs.	3 40 3 50
Poudre à pâte	
<i>Snow Drift.</i>	
Boites ¼ lb. 4 doz. p. doz.	\$0 75
Boites ½ lb. 3 doz.	1 20
" " " " " "	2 00
" " " " " "	6 50
" " " " " "	10 00
Boites de 10 lbs. la lb.	16
Seaux de 30 " "	16
<i>Poudre à pâte Cook's Friend</i>	
No. 1, 4 doz. paq. & ¼ caisses.	\$2 40
" " " " " "	0 80
" " " " " "	0 40
" " " " " "	2 10
" " " " " "	0 70
1 lb.—2 doz. en boîte ferblanc, ch	3 10
" " " " " "	1 75
" " " " " "	1 10

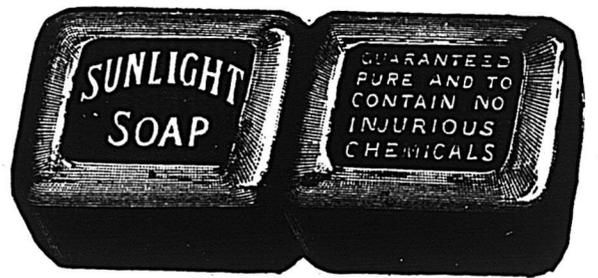
Poissons.	
Harengs Shore	0 00 3 75
" " " "	0 00 2 25
" " " " " "	4 00 4 25
" " " " " "	2 40 2 50
Harengs Cap Breton	4 00 0 00
" " " " " "	2 25 2 50
Morne sèche	0 00 4 75
" " " " " "	0 00 0 24
" " " " " "	0 00 0 24
" " " " " "	0 00 0 03
Morne désossée	0 00 0 06
Poisson blanc lac Sup.	0 00 0 00
Truite des lacs	0 00 4 00
Maquereau No 1	0 00 0 00
Saumon Colombie A.	0 00 6 25
do do baril	1 50 12 00
Saumon Labrador	0 00 7 50
" " " "	0 00 11 00
Anguille	0 00 0 00
Produits de la ferme.	
<i>(Prix payés par les épiciers.)</i>	
Beurre.	
Townships frais	0 11 0 15
De l'Ouest d'automne	0 00 0 00
Rouleaux " "	0 00 0 00
Crèmerie nouveau	0 16 0 16½
Fromage.	
De l'Ouest	0 00 0 07
De Québec	0 06 0 07
Petites meules	0 00 0 07
Œufs.	
Chauvés, Montréal, caisse	0 00 0 00
Ouest, " "	0 00 0 00
Frais, 1er choix	0 06 0 10
" " " "	0 08 0 09
Strop et sucre d'érable.	
Strop d'érable en qrts la lb.	0 05 0 06
" " " " " "	0 65 0 75
Sucre " " " "	0 07 0 10
Miel et citre.	
Miel rouge coulé	0 05 0 06
Miel blanc " "	0 09 0 10
Miel en gateaux " "	0 00 0 00
Cire vierge " "	0 25 0 26
Produits Pharmaceutiques.	
	Doz. Gros
Graine de lin, lb.	0 03
Graine de lin moulu, lb.	0 04
Sirop du Dr Coderre, grosse.	0 60
Sirop de Mme Winslow, grosse.	0 00
<i>Spécialités de Robert Greig & Co.</i>	
Glycérine, bout. 1 once, grosse.	5 00
" " " "	8 00
<i>Huile de ricin (Castor)</i>	
1 once	4 20
1½ " "	5 40
2 " "	6 00
2½ " "	7 80
3 " "	8 40
4 " "	10 00
½ pints	12 00
pints	21 00
<i>Spécialités de Picault & Contant.</i>	
	Doz. Gros.
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 50 15 00

Poudre de condition	
½ lb.	\$0 80 7 20
1 lb.	1 25 13 00
" " " "	1 80 18 00
Huile d. foied. morue 8 oz	18 00
" " " " " "	6 oz 15 00
Emulsion " " "	4 00
Huile Vétérinaire	1 50
Essence d'épinette	0 80
<i>A. C. Dionne.</i>	
Sirop de merisier composé doz.	\$1 20
Régilisse.	
<i>Young & Smylie.</i>	
Y. & S. en bâtons (sticks):	
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb.	0 40
" " " " " "	1 25
" " " " " "	0 40
" " " " " "	2 00
" " " " " "	1 50
" " " " " "	1 25
Régilisse au goudron et graufres de Tolu, boîtes de 5 lbs, la boîte (can)	2 00
Pastilles de régilisse, jarre en verre, 5 lbs.	1 75
Pastilles de régilisse, boîte de 5 lbs (can)	1 50
" " " " " "	1 45
" " " " " "	72½
Riz.	
	Sac. ½ Sac. Pch. ¼ Pch.
B. 1 à 4 sacs.	3 45 3 50 3 55 3 60
5 9	3 40 3 45 3 50 3 55
10 24	3 35 3 40 3 45 3 50
25 et plus.	3 30 3 35 3 40 3 45
CC 1 à 4 sacs	3 20 3 25 3 30 3 35
5 à 9	3 15 3 20 3 25 3 30
10 à 24	3 10 3 15 3 20 3 25
25 et plus	3 05 3 10 3 15 3 20
<i>Riz "Crystal"</i>	
En sacs de 25 lbs	le sac, 1 35
" " " "	2 60
" " " "	4 50
" " " "	5 50
Riz Patna imp., sacs 24 lbs.	lb. 0 44
Salaisons, Saindoux, etc.	
Lard Canada Short Cut Mess	
le quart	13 50
le ¼ quart	7 60
" " " "	13 50
" " " "	7 00
Lard S.C. de l'Ouest le qrt	12 50 13 50
Jambons, la lb.	0 08½ 0 1
Lard fumé, la lb.	0 00 0 0
Saindoux:	
Pur de panne en seaux	1 50 2 00
Canistres de 10 lbs.	0 07½ 0 10
" " " "	72 10½
" " " "	0 07½ 10½
Composé, en seaux	1 05 1 10
Canistre de 10 lbs.	5½c
" " " "	5c
" " " "	5½c

Fairbank, en seaux	1 15 1 20
Globe	1 05 1 10
Cottolene en seaux	0 06½
Sapallo.	
En caisses de ½ à ¾ grosse, la gr.	11.30
Savons.	
Eclipse, 100 barres, caisse	4 15
do do par 5 caisses	4 05
Diamond	do 3 30
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 07½ 0 09
"SUNLIGHT"	
1 caisse, 100 barres	4 85
5 " " "	4 75
<i>Francs de port pour 5c. et au dessus</i>	
Sel.	
Sel fin, quart, 3 lbs	\$2 75 à \$2 80
" " " " " "	2 65 2 70
" " " " " "	2 45 2 50
" " " " " "	0 00 0 30
Sel fin sac 2 cwts.	0 90 1 00
Sel gros livré, sac	0 45 0-48
Sirops.	
Amber	½ qts 0 00 0 00
Diamond	0 00 0 40
Perfection	0 42 0 45
Sirop Redpath tins 2 lbs.	0 00 0 09
" " " " " "	8 lbs 0 34 0 36
Perfection, seau 25 lbs. seau 0	1 00
Honey 28 "	0 00 0 90
Sucres.	
Jaunes raffinés	0 03½ 0 03½
Extra ground	qts 0 05½ 0 00
" " " "	bte 0 05½ 0 00
Cutloaf	qts 0 05½ 0 00
" " " "	½ qts 0 05½ 0 00
" " " "	bte 0 05½ 0 00
" " " "	½ cts 0 05½ 0 00
Powdered	qts 0 05 0 00
" " " "	bte 0 05½ 0 00
Extra granulé	qts 0 04½ 0 00
" " " "	½ qts 0 04½ 0 00
" " " "	No 2 qts 0 04½ 0 00
Tabacs.	
<i>J. M. Fortier.</i>	
<i>Coupé.</i>	
Comfort ½ boîtes 5 lbs.	la lb 22
Champion 1710	" " 38
J. O. F. 1710	" " 28½
Sohmer 1710	" " 32½
Quesnel ½ et boîtes	" " 60
Crown Cut Plug boîtes ½ lb	" " 50
" " " "	1 lb " 47
<i>En palettes.</i>	
Navy, 3, 4, 6, 7, 12, ½ lb à 1 lb	" " 35
" " " " " "	33
" " " " " "	35
Honey, en caddies de 5, 10 à 20 lb	" " 43
<i>Cigarettes.</i>	
Sonadora par mille	paq 10 00
Royal Turkish Egypt	" " 10 00
Crème de la Crème	" " 7 20
La Fayette	" " 3 80
Marquise, Virginia	" " 6 00
Imperial	" " 3 30

EPICIERS.....

Vous ne courez aucun risque en recommandant ce savon !



Il y a une garantie continue de \$5000, que ce savon ne contient pas de matière chimiques injurieuses. Il s'en vend 2400 tonnes par semaine, ce qui est quatre fois plus que les ventes de n'importe quel autre savon. CECI PROUVE SA QUALITÉ.

Liste de Prix et Informations à l'Agence de la Province de Québec :

FRANK MAGOR & CO., rue St-Jean, MONTREAL

DUCKET, HODGE & CIE
Exportateurs de **BEURRE et FROMAGE**
Et Marchands de Provisions en Général.
104 Rue des Sœurs Grises
Coin de la rue William. - - MONTREAL

JOS. FABIEN
ORNEMENTS ET OUVRAGES EN PLATRE
Marbres artificiels et Dadoes.....
Enduits en Ciment une spécialité.
ATELIERS ET COURS : 488 à 492 RUE CHARLEVOIX.
RESIDENCE 47 RUE KNOX, POINTE ST-CHARLES.

A. LATOUR
CONSTRUCTEUR

222, Av. de l'Hotel-de-Ville.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 23 JUILLET 1896

Cigares.

La Sonadora Reine Vict.	1 20	85 00
" Bouquet.	1 10	55 00
Crème d.l. Crème R. V. ext	1 20	55 00
special.	1 20	50 00
Honeymoon Regalia.	1 40	55 00
El Caza Culebras.	1 40	55 00
La Fayette R. V.	1 20	35 00
Noisy Boys Blue line.	1 20	25 00
Princess of Wales.	1 10	25 00
Low Grades.	13 50	à 20 00

American Tobacco Co. of Canada.

Old Chum 1/9.	la lb	0 68
Seal of N. Carol. 1/8 & 1/10	"	0 78
1/8 blagues	"	0 88
Old Gold, 1/8 & 1/10.	"	0 78
Old Virginia, 1/12 & 1/16.	"	0 53
lb. boîtes.	"	0 56
1/2 lb.	"	0 57
Puritan Cut Plug 1/10.	"	0 71
1/2 lb. boîtes.	"	0 71
1 lb.	"	0 69
Miranda, 1/9.	"	0 65
Rit. Smok'g Mix. 1/9.	"	0 65
1/2 lb boîtes	"	0 80
Navy cut.	"	0 80
Unique 1/12.	"	0 52
lb. paquets.	"	0 46
1/2 lb.	"	0 47
O. K. 1/12.	"	0 48
Hd cut Virginia, 1/2 lb boît.	"	0 80
Lord Stanley.	"	0 85
Perique Mix. 1/8 & 1/10	"	0 95
Athlete Sm. Mix. 1/8 & 1/10	"	1 10
Pure Perique 1/8 & 1/10	"	1 50
St. Leger, 1/8 & 1/10	"	1 00
P. XXX, 1/8 & 1/10	"	0 83
lb.	"	0 78
Old Fashioned, 1/10	"	0 80
Rex Perique Mix, 1/8 & 1/10	"	0 80
Handy Cut Plug, 1/5 blagues	"	0 74
1/2 lb. jarres	"	0 80
Beau Ideal, 1/9.	"	0 68
Athlete Cigaret Tob. 1/10	"	1 03
Sweet Caporal, 1/12.	"	0 98
Southern Cigaret Tob, 1/12	"	0 95
Old Judge	"	1 20
B. C.	"	0 83
Puritan	"	0 63
Fine Cut Chewing 1/16.	"	0 90
Derby Plug, 3, 7 & 1/12.	"	8 50
Old Virginia, 3, torquette	"	0 58
Old Chum Chew'g. pal'te,	"	9 58

Thés

Noirs.		
Congous 1/2 caisses, la lb.	0 12	0 60
caddies	0 18	0 50
De l'Inde.		
Darjeelings la lb.	0 35	0 42
Assam Pekoe	0 20	0 40
Pekoe Souchong	0 17	0 35
Verts de Chine.		
Gunpowder, extra, cais-	0 42	0 50
sues, la lb.		
Gunpowder, ordinaire, 1/2	0 22	0 38
caisse, la lb.		
Young Hyson, extra, cais-	0 42	0 50
la lb.		
Young Hyson, 1ère qualité	0 35	0 40
caisse, la lb.		
Young Hyson, ordina., 1/2	0 22	0 28
caisse, la lb.		
Young Hyson, 2ème qual.	0 17	0 19
1/2 caisse, la lb.		
Young Hyson, 3ème qual.	0 15	0 17
1/2 caisse, la lb.		
Japon.		
1/2 caisses, Finest May, la lb	0 38	0 40
caisses fin à choix la lb.	0 25	0 36
Moyen à bon	0 19	0 24
Commun	0 13	0 18

" Nagasaki Pekoc	0 16	0 22
" Oolong	0 14	0 15
" P. à can.	0 16	0 19
" Poussière	0 07	0 11

Vinaigres.

De MM. M. Lefebvre & Cie.

Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 38
Côte d'Or, Bordeaux gal. imp.	0 23
Extra Crystal Pickling	0 28
Ordinaire	0 23
Vin blanc XXX	0 25
" XX	0 20
" X	0 17
Cidre clarifié XXX	0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	0 45
doub.	0 35
Spécial X,	0 15

Vins.

Non Mousseux:

Bordeaux ord., caisse.	2 63	3 50
gall.	0 90	1 10
Bordeaux Médoc caisse.	4 65	5 65
St Julien,	5 65	6 65
Châteaux,	4 25	21 00
Bourgogne, caisse.	7 00	20 00
ordinaire gall.	0 90	1 10
Stolle, gallon.	1 35	1 60
Sherry, caisse.	4 50	11 00
gallon.	00 95	04 00
Porto, caisse.	6 00	15 00
Gordon & Cie	3 75	00 00
Porto gallon.	2 10	4 00
Moselle, caisse.	15 00	21 00
Sauternes, caisse.	5 65	6 65
Graves, caisse.	5 50	6 50
Malaga, Gordon & Cie cse	4 00	0 00

Mousseux.

Bourgogne Mousseux, c.	00 00	00 00
Moselle Mousseux, c.	12 50	18 50
Hock Mousseux, caisse.	12 50	14 00
Saumur, Tessier & Co., c	13 00	14 50
Nerea Raphael, c	13 00	14 50

Champagnes,

J. Mumm, caisse.	23 00	25 00
G. H. Mumm, caisse.	28 00	30 00
Arthur Rœderer, caisse.	22 00	24 00
Vve Cliquot, caisse.	28 00	30 00
Eug. Cliquot, caisse.	24 00	00 00
Pommery, caisse.	28 00	30 00
Frémont, caisse.	23 00	24 00
Morizet, caisse.	23 00	24 00
Louis Rœderer, caisse.	28 00	30 00
Gold Lack Sec, caisse.	27 00	29 00
Piper Heidsieck, caisse.	27 00	29 00
Perrier-Jouet, caisse.	28 00	30 00
E. Mercier & Cie., carte	28 00	30 00
d'or, caisse.	28 00	30 00
Gd vin des Ambassades, c	12 50	13 75
Vin des Princes, caisse.	22 00	23 00
Vin d'été, caisse.	16 00	17 00
E. Cazanove	22 00	00 00
Tessier, caisse.	14 00	15 50

Vins toniques.

Vin de Chevrier, la douz.	12 50	13 00
Stimulant au vin de Ran-		
cio, la douz.	0 00	9 00

Spécialités

Rose & Laflamme.

THÉS PURS DE L'INDE
RAM LAL'S

Etiquette d'or.

60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 35
30 lbs ou 60 1/2 lbs	0 36
60 1/2 lbs.	0 37

Etiquette Lavende.

60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 42
30 lbs ou 60 1/2 lbs	0 41
60 1/2 lbs.	0 45

Etiquette verte.

60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 52
30 lbs ou 60 1/2 lbs	0 51
60 1/2 lbs.	0 55

R. Paterson & Sons, Glasgow.

Sauce Worcester, petite.	0 90
grande.	1 75
Ess. de café de camp. bout. 5 on.	2 00
10 on.	3 25
Mar. Eureka India Chutnee.	2 10
Vinaigre doré de grain.	1 75
Lemon squash.	3 00

Snider's.

Soupe tomates, tins de 3 lbs.	dz 3 10
Catsup de tomates, quarts.	4 25
pints.	3 10
1 pint.	1 85
4 pints.	4 25

Sauce Chili

Petitjohn's Breakfast food.	
paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse.	cse 4 10
Gruau Quaker,	
paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse	3 80
Fould's wheat germ meal.	
p. de 2 lbs, 2 doz à la cse.	cse 2 65
Fromage Impérial de McLaren.	
Grands pots, 1/2 dz à la caisse.	dz 9 00
Moyens " 1 dz	4 50
Petits " 1 dz	2 10
Individual.	1 00

Fruit Puddine.

variétés, p. 1/2 lb. 2 dz à la cse	dz 1 00
Fruit saline de Dum.	4 50
Savon de toilet. au lait de beur	1 00

Empois de buanderie Rubber.

32 cartons à la caisse.	caisse 2 75
-------------------------	-------------

Batjer & Co.

Gélees solidifiées, nonpareil.

13 variétés 1 doz. cartons, qts dz	2 20
13 " 1 " " pints	1 20
13 " 1 " " 1/2 p.	0 65
Compotes, pots fantaisie, pet	2 25
" grands	3 50
Gélee de gadelles, 1/2 lb verre	1 90
cassis 1 lb	1 90
Marmelade d'or, seville 1 lb v	1 50
7 lb le tin	0 70
d'or. Université 1 lb v. dz	2 00
" 2 " " "	3 75

Gélee de fraises, 1 lb verre.

" de framboises 1 lb verr	2 15
" d'abricots 1 lb	1 90
" de cassis 1 lb	1 90
" de gadelles 1 lb	1 90
" de prunes 1 lb	1 75

Cuir et peaux.

Cuir à semelles.

Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 22	0 23
" 25 " et au-des. 0 21	0 21	0 22
Spanish No. 1 léger.	0 21	0 23
" No 2	0 21	0 22
" 18 lbs en moy.	0 21	0 22
Zanzibar.	0 00	0 18
Slaughter sole No 1 steers.	0 23	0 24
p. ord.	0 21	0 23
" No 2	0 19	0 21
" union crop No 1 0 26	0 26	
" No 2 0 24	0 26	

Cuir à harnais.

Harnais fins à la main p. lb.	0 25	0 27
" No. 2	0 23	0 25
" fins à la roue p. lb.	0 24	0 26
" taureau p. lb.	0 22	0 23

Cuir à empignes.

Vache cirée mince.	p. lb. 0 30	0 35
" forte No. 1 p. lb.	0 23	0 33
Vache grain, pesante p. lb.	0 30	0 35
écossaise p. lb.	0 30	0 35
Taure française p.	0 75	0 85
" anglaise p.	0 80	0 90
" canadienne Lion.	0 60	0 70
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 65	0 70
" 36 à 45 " p. lb.	0 50	0 60

Veau can. 45 et plus p. lb.	0 50	0 55
Vache fendue Ont H.	0 20	0 22
" " " Hm.	0 18	0 20
" " " Med.	0 18	0 20
" " " junior.	0 17	0 19
" " " Qué. sen. h. am	0 16	0 18
" " " jun. m. à light	0 15	0 18

Cuir vernis.

Vache vernie.	le pied.	0 14	0 16
" d'Ontario	"	0 14	0 16
Cuir verni "Enamel"	"	0 14	0 16

Cuir fins.

Mouton mince.	ladoz.	2 00	6 00
" épais.	"	10 00	0 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 11	0 25	
Kid Chevette.	"	0 25	0 30
Chèvre des Indes glacé.	"	0 08	0 10
Kangourou.	"	0 40	0 60
Dongola dull.	"	0 15	0 22
Buff d'Ontario H.	"	0 12	0 13
" H. M.	"	0 11	0 12
" L. M.	"	0 10	0 11
Buff d'Ontario No 2.	"	0 10	0 11
Buff de Québec H.	"	0 11	0 12
" H. M.	"	0 10	0 11
" L. M.	"	0 10	0 11
Buff de Québec No 2.	"	0 10	0 11
Glove Grain Ontario.	"	0 10	0 11
" Québec.	"	0 10	0 11
" Québec.	"	0 10	0 11

Cuir à bourruures.

Cuir à bourruure No 1.	0 20	0 20	0 18
" fini français.	"	0 20	0 20
" russe.	"	20	0 25

Peaux. Prix payés aux bouchers.

Peaux vertes, 100 lbs. No. 1	\$6 00	0 00
do do No. 2	5 00	0 00
do do No. 3	4 00	0 00
Veaux, la livre.	0 06	0 00
Agneaux et moutons, la		
pièce.	0 60	à 0 90
Steers, par 100 lbs.	7 00	à 7 50
Pour peaux assorties et inspectées.		
Peaux de l'Ouest.	No. 1	0 05
do do No. 2	0 00	

Laines.

Toison du Canada, la lb.	0 22	à 0 25
Arrachée, non assort.	0 21	à 0 22
A, extra supérieure,	0 23	à 0 26
B, supérieure,	0 20	à 0 21
Noire,	0 00	à 0 18
Cap de B. E. en suint,	0 14	à 0 16
Australie, lavée,	0 04	à 0 00
Buenos Ayres,	0 30	à 0 33
Natal, en suint,	0 15	à 0 16

Pelleteries brutes.

Prix payés à Montréal.

Vison, la pièce	\$1 50	à \$2 00
Rat musqué (automne).	0 08	à 0 12
Marte, No. 1.	1 50	à 2 00
Renard roux.	1 30	à 1 50
Pecan.	5 00	à 8 00
Bête puante.	0 50	à 0 70
Ours.	8 00	à 20 00
Loutre.	8 00	à 15 00
Castor, la livre.	4 00	à 5 00
Chat sauvage.	0 25	à 0 75

Fers et Métaux.

FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE.

Fers à cheval:

Ordinaires, au baril.	3 75	0 00	
do par char.	3 60	0 00	
En acier.	5 00	à 5 75	
Fers à repasser.	par lb	0 03	à 0 03

Fiches: Coupées, toutes dimensions.

par 100 lbs	3 15	à 3 75	
Pressées, do.	Esc. 20 p. c.	0 00	
7-16	"	3 90	0 00
" "	"	4 25	0 00
" "	"	4 50	0 00
" "	"	4 75	0 00

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS-FERRONNIERS
 Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

TELEPHONE 2435.



ATELIERS DE CONSTRUCTION:
St-Columban et Canal.

BUREAU:

17 Cote Place d'Armes, Montréal.

A. & E. LOIGNON

.. INGENIEURS-CIVILS ..

Ponts et Charpentes

METALLIQUES.

Poutrelles en Acier, Fer en U, Fer en Barre toujours en Magasin.

Plans et Devis préparés.

J. B. NADEAU

MANUFACTURIER DE

Harnais, Colliers,...

Bottes et Couvertes

POUR CHEVAUX

No 479, rue Wolfe,

MONTREAL



LISTE DES PRIX EN CROS SEULEMENT

Harnais de Buggy	de \$ 6 00 à \$ 15 00
de Coupé	de 18 00 à 75 00
simple, de travail	de 8 00 à 22 00
double, de travail	de 18 00 à 50 00
double, de Buggy	de 15 00 à 75 00
double, de Coach	de 30 00 à 150 00

TELEPHONE BELL 1151

Lacasse & Lafleur

MARCHANDS DE GROS

COMMISSIONNAIRES-ENTREPOTS

Provisions, Produits de la Ferme, Volailles,
Fruits, Sucre, Sirop d'Erable, Miel, Tabac, Etc.
Spécialité: Poisson frais et salé en tout genre.
Huîtres, Homards, Etc., Etc., Etc.

191, Des Commissaires, MONTREAL

Correspondance sollicitée.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL

LES JAMBONS, LE BACON, ET LE SAINDOUX

DE LA MARQUE "THISTLE"

Sont sans rivaux pour l'excellence de la qualité.
Ecrivez ou téléphonez pour les prix à.....

JAMES HARPER

PAQUETEUR DE LARDS

24 et 25 Marche St-Laurent

ENTREPOT D'EMPAQUETAGE:

18, rue St-Philippe, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 23 JUILLET 1896.

Fil de fer :	
Poli, de No 0 à No 8, par 100 lbs	2 60 0 00
Galvanisé Nos 9 à 12	3 00 3 25
Huilé et brûlé Nos 10 à 12	2 60 2 75
Brûlé No 14	0 00 3 00
Esc. 20 p.c.	
Brûlé; pour tuyau, la lb.	0 08 0 07
Barbelé pour clôtures	0 00 0 03 1/2
Crampes	0 00 0 03 1/2
Fil de laiton, à collets	
— par lb	0 35 0 40
Fontes Malléables	0 09 0 10
Enclumes	0 11 1/2 0 12
Charnières :	
T et "Strap"	par lb 0 05 0 05
Strap et Gonds filetés	0 03 1/2 0 03
CLOUS, ETC.	
Clous coupés à chaud :	
Au char, 10c de moins	
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100	\$2 75
4 à 4 1/2	2 80
3 1/2 à 4	2 90
3 pos.	2 95
2 1/2 à 2 1/2	3 00
2 à 2 1/2	3 15
1 1/2 à 1 1/2	3 35
1 1/2 pouce	3 75
Clous coupés à froid :	
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs	
1 1/2 pouce	3 65
Clous à finir par 100 lbs :	
1 pouce	5 0
1 1/2	4 50
2 et 2 1/2	4 10
2 1/2 à 3	3 90
3 à 3 1/2	3 75
3 à 6	3 60
Clous à quarts par 100 lbs	
1 pouce	4 5
1 1/2	4 10
1 1/2	3 85
Clous à river par 100 lbs :	
1 pouces	5 25
1 1/2	4 75
2 à 2 1/2	4 10
2 1/2 à 3	3 90
3 à 6	3 75
3 à 6	3 60
Clous d'acier10c en sus	
Clous galvanisés, par 100 lbs ...\$9 47	
Clous à ardoise4 40	

Clous à cheval :	
No 7 par 100 lbs	6 00
No 8	5 75
Nos 9 et 10	5 50
Escompte 50	
Boîtes de 1 lb, je net extra.	
Clous de broche	
1 pouce, No 16.....net	\$5 10
1 1/2 " No 15....."	4 86
1 1/2 " No 14....."	4 51
1 1/2 " No 13....."	4 51
2 " No 12....."	4 05
2 1/2 " No 11....."	3 78
3 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10.....	3 51
5 à 6 " No 3 à 5....."	3 24
Limes, râpes et tiers-points :	
1ère qualité, escompte.....	50 p.c.
2me qualité.....	60 et 10 p.c.
Mèches de tarière, esc.....	60 et 10 p.c.
Tarières escompte.....	45 p.c.
Vis, à bois, escompte.....	50 et 5 p.c.
Boulons à voiture, esc.....	61 p.c.
Boulons à bandage.....	60 p.c.
Boulons à lisses.....	70 p.c.
Métaux.	
Cuivre.	
Lingots..... par lb	0 13 0 13 1/2
En feuille.....	0 15 0 20
Etain.	
Lingots.....	0 17
Barres.....	0 17 0 18
Plomb.	
Saumons..... par lb	0 03 1/2 0 03 1/2
Barres.....	0 04 0 04 1/2
Feuilles.....	0 04 1/2 0 04 1/2
De chasse.....	0 06 0 06 1/2
Tuyau..... par 100 lbs	5 09 5 25
Zinc.	
Lingots, Spelter. par lb	0 4 1/2 0 04 1/2
Feuilles, No. 8.....	0 4 1/2 0 05
Acier.	
A ressort..... par 100 lbs	2 50 3 00
A lisse.....	1 90 2 00
Américain.....	5 00 6 00
A bandage.....	2 00 2 10
A pince.....	2 50 2 55
Fondu..... par lb	0 10 0 11
Poule, ordinaire.....	0 00 0 07
De mécanicien.....	0 02 1/2 0 03
Fontes.	
Siemens..... par tonne	17 50 18 00
Coltness.....	00 00 00 00
Calder.....	00 00 00 00
Langloan.....	00 00 00 00
Summerlee.....	20 50 21 50

Eglinton.....	18 00 19 00
Glengarnock.....	00 00 00 00
Carnbroe.....	19 00 19 50
Ferrona No 1.....	17 50 18 00
Des Trois Rivier, au charb. de bois	26 50 28 00
Fer en barres.	
Canadien..... par 100 lbs	1 05 1 75
Anglais.....	2 10 2 25
Affiné.....	2 25 2 50
De Suède.....	3 10 3 00
De Norvège.....	3 25 3 25
Lowmoor.....	5 00 5 50
Fer en verge.....	0 09 0 10
Feuillard.	
A cercler..... par 100 lbs	2 15 2 25
Double.....	2 10 0 00
Toles.	
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	2 00 2 25
22 à 24.....	0 00 2 30
26 par 100 lbs.....	0 00 2 40
28 par 100 lbs.....	0 00 2 50
Galvanisée Morewood.....	0 05 1 06
Queen's head.....	0 04 1 05
Etamée, No. 24, 72x30.....	0 06
" No. 28.....	0 07
" No. 28, 84x36 p. 100 lbs.....	0 07
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb.....	0 10 1/2
Canada, par boîte.....	2 10 2 15
Ferblanc.	
Coke I C par boîte.....	2 85
Charbon de bois I C par boîte.....	3 25
" I X.....	4 50
Pour chaq. X additionnel extra	1 00
Charbon de bois D C.....	I C Bradley 5 50 à 5 75
" I C Bradley.....	5 75 6 50
Ferblanc terne.	
Tuyaux de poêles.	
Tuyaux No. 7, les 100 feuilles.....	\$5 75
6.....	5 50
Coudes ronds pat., la douz.....	1 00
Connections, T et Y.....	2 40
Matériaux de Construction	
CIMENTS	
Ciment de Portland.....	1 90 2 25
Plâtre calciné.....	1 80 2 00
Chaux, maçonnerie p. 100 lbs	0 40 0 50
PLATRE POUR LA TERRE	
Le sac.....	0 50 0 55
BRIQUES	
De Montréal.....	7 50 8 00
De Yamaska.....	0 00 3 50
De St-J. des Chailions.....	4 00 4 25
Réfractaires.....	18 00 22 00
Brique pressée.....	25 00 35 00

PEINTURES	
Blanc de plomb pur, 100 lbs.	4 75 5 00
No 1.....	4 50 4 75
" 1.....	4 00 4 25
" 1.....	3 75 4 00
sec.....	5 00 5 50
Rouge de Paris, Red Lead	4 25 5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50 2 00
Ocre jaune.....	1 50 3 00
Ocre rouge.....	1 50 2 50
Blanc de Céruse.....	0 45 0 60
Peintures préparées, gal.....	1 00 1 20
Huile de lin crue.....	0 50 0 51
" bouillie.....	0 53 0 54
Ess. de Térébenthine.....	C 38 0 42
Mastic par 100 lbs.....	2 00 2 50
Papier goudronné, la lb.....	0 01 1/2 0 02
Papier feutre, le rouleau.....	0 50 0 60
Papier goud., le rouleau.....	0 60 0 70
VERRES A VITRES	
United 14 à 25.....	1 25 à 1 30 50 pds.
" 26 40.....	1 35 1 40
" 41 50.....	2 85 3 00 100 pds.
" 51 60.....	3 30 3 50
" 61 70.....	3 55 3 75
" 71 80.....	4 10 4 25
" 81 85.....	4 60 4 75
" 86 90.....	6 10 6 25
" 91 95.....	"
TUYAUX ET CONDUITS.	
Tuyaux en fer—liste :	
1 pouce de diamètre.....	0 08
1 1/2 ".....	0 12
1 ".....	0 17
1 1/2 ".....	0 24
2 ".....	0 30
2 1/2 ".....	43
3 ".....	0 50
3 1/2 ".....	0 62
4 ".....	0 74
4 1/2 ".....	0 88
5 ".....	1 06
6 ".....	1
8 ".....	1 65
Escompte 65 à 70 p.c.	
Gros tuyau pour égouts, eau, etc, la tonne net..... \$33 00 \$34 00	
Tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.	
4 pcs. par longueur de 3pd.....	\$0 45
6 ".....	0 60
9 ".....	0 90
".....	1 26
".....	2 10
18 ".....	2 70

HO! POUR LE BORD DE LA MER

Ou pour les Promenades



En faisant vos malles, vous feriez une grande faute en n'emportant pas du

Johnston's Fluid Beef

Bout. 16 oz.
\$1.00

GHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Secs,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL



Bicycles Artistiques "WOLFF AMERICAN."
 Bicycles "McCUNE," de la plus haute renommée,
 et grande valeur
 Bicycles "COMMERCIAL," bonnes machines.
 Aussi en mains bicyclettes pour enfants.
 Bicycles "ADLER," et bicyclettes "BOKER I X L"
 pour l'importation.

DORKEN BROS & CO.

140, RUE MCGILL MONTREAL.

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal
FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage
 Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de
 cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers,
 Brackets, Globes, etc., à des
 prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture
 en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée,
 et toutes espèces de réparations à des prix très
 modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Four-
 naises à eau chaude, à vapeur, haute et basse
 pression, et Fournaies à l'air chaud.

Fournaies à l'eau chaude et à l'air chaud com-
 binés.

Attendez

Nos voyageurs qui seront sur la route
 dans quelques jours pour prendre vos
Ordres du Printemps, avec le plus
 beau choix d'Echantillons que vous
 ayez encore vus.

● PRIX MODERES. OUVRAGE PARFAIT

SEGUIN, LALIME & CO.

--- MANUFACTURIERS DE ---

CHAUSSURES

ST-HYACINTHE, P.Q.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 23 JUILLET 1896

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " "	1 00
8 " "	1 75
12 " "	2 50

Tuyaux de réduction :

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " "	1 90
12 x 9 " "	2 75

**Connection carrée ou fausse
équerre :**

4 x 4 pouces chacun	0 90	1 40
6 x 4 " "	1 50	1 90
6 x 6 " "	1 50	1 90
8 x 6 " "	2 10	2 75
9 x 9 " "	2 10	2 75
12 x 9 " "	3 00	4 00
12 x 12 " "	3 00	4 00

Syphon :

4 pouces	1 40	2 00
6 " "	1 90	2 75
9 " "	2 75	3 30
12 " "	4 00	6 00

Tuyaux à chemins :

9 1/2 pouces, par pied	0 25
" "	0 40

Prix de détail.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 16
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00

Plaquage (veneers):

Uni	par 100 pieds	60 à 1 00
Français	la feuille	50 à 1 25

Charbons.

PRIX DE DETAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 50
Furnace do	5 50
Egg do	5 50
Stove do	5 75
Chestnut do	5 75
Peanut do	1 50
Screenings do	2210 lbs 1 50 1 80
Scotch Grate do	2000 " 0 00 6 00
Scotch Steam do	2240 " 3 90 5 25
Vale Grate do	2000 " 5 25
Welsch Anthracite do	2000 " 6 15 7 00
Pictou do	2240 " " " "
Cape Breton do	" " " 4 60
Glace Bay do	" " " "
Sydney do	" " " 5 00
Reserve do	" " " "
Charbon de forge do	2000 " 0 00 6 00
Lehigh pour fond. do	" " 6 50 6 75
Coke " par chaldron	6 75 7 00
" usage domestique	3 20
" concassé	4 60

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars
gare Hochelaga.

Erable la corde	\$1 50 à \$1 75
Merisier do	1 25 à 4 35
Bouleau, &c. do	0 00 à 3 75
Epinette do	0 00 à 3 75
Slabs par chars	26 00 à 28 00
Rognures, le voyage	2 00 à 2 25

Bois durs.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 16
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00

American do	25 à 10
Erable piqué le pied	04 à 00
Noyer noir ondé do	04 à 05
Acajou (mahogany) do	8

Bois de Service

1 pouce strip shipping cull, 6 à 16 pieds	le M.	Prix en gros \$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande do	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	20 00 30 50
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2 do	do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	10 00 10 0
1 pouce mill cull No. 1 do	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00 15 00
3 pces. do	do	10 00 12 00
do do No 2 do	do	6 50 8 50

Epinette.

1 pouce mill cull 5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull do	do	10 00 11 00
3 pces mill cull do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march. do	do	12 00 13 50

Pruche.

1, 2 et 3 pces do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 o 3 x 4—aux chars do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité do	do	1 60 1 75
2ème do do	do	1 35 1 50
Bardeaux pin XXX 16 pouces do	do	2 90 3 00
do XX do	do	2 40 2 50
do X do	do	1 50
do 1ère qualité 18 pouces do	do	3 00
do 2ème do do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX 16 pouces do	do	2 90 3 00
do XX do	do	2 40 2 00
do X do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande do	do	1 75

Charpente en pin.

de 16 à 24 pieds -3 x 6 à 3 x 11 do	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do do do	do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do do do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do -3 x 12 à 3 x 14 do	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do do do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do do do	do	23 00 24 00

Bois carré—pin.

de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés do	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do do do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do do do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés do	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do do do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do do do	do	23 00 24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces do	do	15 00
Charpente en épinette do	do	16 00 18 00
do en épinette rouge do	do	20 00 30 00

TABAC A "Sweet Navy" MACHER

TOUTES DIMENSIONS, DE 25c. à 35c. la LB.

J. M. FORTIER

MANUFACTURIER MONTREAL

LOUIS GILBERT, ST-FERDINAND D'HALIFAX, MARCHAND DE FROMAGE A COMMISSION

Offre tous les avantages pour la vente du Fromage: Commission fixe de 5 cts par boîte. Les plus hauts prix du marché et le minimum de commission. Toutes les fournitures pour fromageries, les meilleures et aux plus bas prix.

JOHN MORRIS
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

C. LOISEAU

J. H. LEROUX

LOISEAU & LEROUX

AGENTS

d'Immeubles, d'Assurance sur la vie
et contre le feu

ET COMPTABLES

PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES

118 RUE ST-JACQUES

Vis-à-vis le Bureau de Poste

MONTREAL

SI VOUS VOULEZ

Vous procurer les Dernières
Nouveautés en

MEUBLES DE MENAGE

Et aux plus Bas Prix du Marché

— ALLEZ CHEZ —

RENAUD, KING & PATTERSON

652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Mont-
réal qui mentionneront le " PRIX COURANT."

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords
de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots : \$150, \$25 comptant ; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20
minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois ; on pousse activement les travaux
sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures
pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste
tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

MARCOTTE FRERES
ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

TELEPHONE BELL 1286.....

A. DUHAMEL & Cie

:: AGENTS ::

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau : 9 A.M. à 9 P.M.

Granger Freres

LIBRAIRES EN GROS



FOURNITURES, D'ECOLLES.
CLASSIQUES FRANCAIS,
ANGLAIS, LATINS et GRECS

Grands avantages offerts dans les cahiers
pour les écoles. Echantillons envoyés sur
demande et facturés au prix du mille.

1699, rue Notre-Dame, MONTREAL

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Mile-
End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Mance,
Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grand-
deur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375
et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance
de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux,
les mieux situés et les meilleurs marchés que vous
puissiez trouver. Les canaux, Eau et la lumière
électrique sont posés.

CLARENCE J. MCGUAIG,

Chambre 3, 162 RUE ST-JACQUES

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCURSALES :

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

BOIS DE SCIAGE ...

Bureau : 512 Lagachetière
MONTREAL.

D. PARIZEAU

CLOS,

Tél. Bel

Canal Lachine

No 4678.

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8308.

Tél. Bell 8374

Tél. des Marchands 671

B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DÉTAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

T. PRÉFONTAINE

H. BOURGOUIN

T. PRÉFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau : coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux
côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assortis
par longueurs et largeurs en grande quantité.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé,
Farine de Seigle, Mais Pilé, Farine de Blé
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

....PENSEZ A VOTRE AVENIR....

ACHETEZ
DE SUITE AU....

BOULEVARD ST-LAMBERT

Ce Boulevard sera l'un des plus beaux de l'univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57
arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour ;
5 cts par passage ; billets bons sur tous les trains. Beaux lots 50 x 115 pieds, \$150, \$25
comptant, Balance \$25 par année. **NOUBLIEZ PAS OECI** : Avant deux ans nous aurons
un pont pour piétons et voitures, de Montréal au Boulevard St-Lambert.

A VENDRE PAR

L. F. LA ROSE, - - 1627 rue Notre-Dame, - - MONTREAL

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 18 juil. 1896.

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Rivard No 52 et 54. Lot 1202 62 et 63 avec maison en brique, terrain 20 x 70 chacun. Le Shérif de Montréal à Hon. A. W. Ogilvie; \$100 et les hypothèques [41922].

Rue Notre-Dame. Lot 64, terrain 46.2 x irrég. sup. 8865 vacant. Frank H. Powers à Letitia Jane Clarke; 375 et autres considérations [41934].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue St-Urbain, No 481. Lot 19-88a et 19-88b avec maison en pierre et brique, terrain 17.4 x 123, sup. 2131. Wm De-noon à Andrew MacKay; \$3,300 [41909].

Rue Emélie, No 76 à 84. Lot 14-37 et pt. N. O. 14-36 avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 76 chacun. Finlay A. McRae à Garand Terroux & Co; \$5,500 [41925].

Rue Prince Arthur, No 83 à 96. Lot 110-5, 6 et 7 et pt. 110-4, avec maison en pierre et brique, terrain irr. sup. 7777. Thos. S. Vipond à The Merchants Bk of Canada; \$11,000 [41927].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Tansley. Lot ½ N. E. 475, terrain 45 7 x 104, sup. 4732 vacant. Alfred & Henri Lionais à Laurie Engine Co.; \$950 [41904].

Rue Dufresne, No 67. Lot 1407 avec maison en brique, terrain 49 x 100. Onésime Germain, épouse de Alphonse Girard à Adolphe Gagnon et Homère Wolff; \$2,500 [41908].

Ave Papineau, Nos 132 et 134 et José-phant, Nos 2 à 4. Lot 638-14 avec maison en brique, terrain irrég., sup. 2092. Antoine Mignerion à Jos. Jobin; \$4,000 [41926].

Rue Parthenais. Lot pt N. O. 1306, terrain 42.6 x 163, sup. 6927 vacant. Jérémie Sauvage à Godfroy Gamelin; \$848 [41930].

Rue Gain. Lot 603, terrain 50 x 76 vacant Eusèbe Delonchamp fils à Lan-glais; \$1,500 [41932].

MONTREAL OUEST

QUARTIER-OUEST

Rue St-Paul, No 520. Lot 23 avec maison en pierre, terrain 52.8 d'un côté, 53-3 de l'autre x 73.3 sup. 3376. Thos. S. Vipond à The Merchants Bk of Canada; \$13,500 [128519].

QUARTIER STE-ANNE

Rue McGill, No 190. Lot ½ indivisé 1895 et ½ d'une maison en pierre de taille à 3 étages, terrain 29.6 d'un côté et 30 de l'autre x irrég., sup. 3186. Le Shérif de Montréal à Joseph Perreault; \$520 et une rente annuelle de \$145 [128507].

Rue Magdalen, No 357 et 361. Lot 211, avec maison en brique, terrain 48 x 96, sup. 4608. John Thomas Thorpe à Albert Thorpe; \$850 [128517].

QUARTIER ST-ANTOINE

Rue St-Jacques, No 741 à 747. Lot 466-16, avec maison en brique, terrain 45 9 x 71, sup. 3248. Les exécuteurs-testamentaires de feu Dame Elizabeth Fisher Torrance Vve de John Wood à Thos. Conroy; \$4,250 [128535].

Rue Dorchester, Nos 1219 et 1223. Lot 1641a pt 17 et 1641 pt 18 avec maison en pierre et brique, terrain irrég., sup. 3964. Michael Thos. McGrail et ux à Benoit Bastien; \$7,000 [128537].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER ST DENIS

Rue Brebœuf, Nos 311 et 309. Lot 329-178, terrain 25 x 80. J. U. Emard à George Wilson; \$225 [62646].

Rue Brebœuf, No 199. Lot 329-151, terrain 25 x 80. J. U. Emard à Jean Char-bonneau; \$300 [62650].

Rue Labelle. Lot ½ N. 8-747, terrain 25 x 101.9. H. V. Meredith à F. X. Proulx; \$191.62 [62667].

Rue Dufferin, No 328. Lot 329-50, terrain 25 x 80. J. U. Emard à J. B. Huot; \$325 [62680].

Rue Cowan. Lot 8-100 et pt 8-99, terrain 50 x 110. H. V. Meredith à The Shamrock Amateur Athletic Ass.; \$627 [62683].

Rue St Hubert. Lot 7-352 et 353, terrain 25 x 109 chacun. H. V. Meredith à Henri Levesque; \$354.26 [62696].

Rue St-Hubert. Lot 7-812, terrain 25 x 109. H. V. Meredith à Wilfrid Simard; \$122.63 [62705].

Rue Huntley. Lot ½ S. 8-588, terrain 25 x 100. H. V. Meredith à Joseph St-Jean; \$187.50 [62729].

Rue St Hubert, Nos 1501 à 1507. Lot 7-23 et 124 avec maison en brique, terrain irrég., sup. 3218. Pierre Milot à Marie Alzire Lachaine, veuve de A. E. Léonard \$1,500 [62732].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Liverpool, Nos 69 à 75. Lot pt N. O. 3239-33 et pt 3239-32 avec maison en brique, terrain irrég., sup. 1467. Ferdinand Tremblay à Wm. G. Cruick-shank; \$1,800 et autres considérations [62652].

Rue Ropery. Lot pt. 2840, terrain 42.6 x 31 sup. 1317.6 vacant Fred W. Whimbey à Zotique Lefebvre; \$186 [12642].

Rue Knox, No 242 et 244. Lot 3399-125 avec maison en brique, terrain 22 x 71. The Montreal Loan & Mortgage Co à Joseph Adelard Roy; \$650 [62700].

Rue Hibernia, No-347 et 349. Lot ½ indivise, 3241, avec maison en brique, terrain sup. 7150. Martha Margaret (Grace) épouse de Wm. Greig et al à John Michael Grace; \$1.00 et autres considérations [62728].

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Mont-Royal. Lot 11-107, terrain 24 x 84.6, sup. 2028 Benjamin Deslauriers à David Ouimet; \$1,100 [62708]

MILE END

Rue Cadieux. Lot ½ S. E. 150, terrain 31 3 x 152.6. Selkirk Cross à F. X. Thé-rien; \$900 [62707]

MONTREAL ANNEXE.

Rue Hutchison. Lot 12-17-33 et 34 terrain 50 x 110.6 chacun.

The Montreal investment & Freehold Co à James Armstrong et al; \$1,150 [62723].

Rue Hutchison. Lot 1710 ind. 12-8-39, terrain sup. 552. Arsène Robitaille à Wilfrid Arcand; \$100 [62735].

WESTMOUNT

Rue Lewis. Lot 1434-33 avec maison, etc., terrain 24 x 92. Wm. J. Lapham à John A. Bulmer; \$4,250 [62677].

Avenue Victoria. Lot 215-111, terrain 50 x 130 vacant. James Armstrong à Stewart A. A. Watt; \$1,340 [62678].

MAURICE PERREAU

Architecte et Ingénieur Civil

97, RUE ST - JACQUES, (BANQUE DU PEUPLE)

MONTREAL.

PHONE 696

BOITE 2382

Specialité : Edifices Religieux et Publics.

Joseph Perrault.

Simon Lesage.

PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,

ARCHITECTE et MESUREUR

230 - RUE ST. ANDRÉ - 230

MONTREAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et Evaluateurs,

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Elévateur.

Téléphone 2113.

G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU: 180 rue St-Jacques, Montreal.

Téléphone No. 1723. | Chambre 7. 3e Etage.
Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques
de Commerce, Evaluations.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial

107 rue ST-JACQUES, - Montréal.

Téléphone 1800.

ALBERT SINCENNES

Architecte : et : Mesureur

794 RUE SAINT-LAURENT.

MONTREAL

C. E. FOURNIER

Architecte, Evaluateur et Mesureur

Se chargera aussi de tout dessin
mécanique qui lui sera confié.

Chambre No 4

Mechanics Institute 204, St-Jacques, Montréal

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Ingénieur Civil et
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
publics et particuliers, de demandes de brevets
d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

LESSARD & HARRIS

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421 ½ Craig, Montréal.

Tel. Bell 2191

HORMISDAS CONTANT

Contracteur Plâtrier,

475 ½ Rue LaGauchetière, Montréal.

Résidence: 290 rue Beaudry.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montreal.

LABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menuisiers,
37 RUELLE ST-ANDRÉ, MONTREAL
Téléphone Bell. 6328.

Ave. Victoria, No 115. Lot 215-98, avec maison en bois, terrain 50 x 125. Am. Buckley, Vve de John Thornston à Onésime A. Barrette; \$2,600 [62718].

ST-HENRI.

Rue Notre-Dame, No 3511 à 3513 Lot 1095 à 1008 avec maison en brique, terrain 30 x 98 chacun. Marie Eugénie Josephte Alph Masson, Vve de Joseph Duhamel à Adolphe Duperrault; \$15,000 [62706].

DELORIMIER

Rues de Lorimiers, Rachel et Bordeaux. Lot 152-7a et 8, terrain, superficie 8100 pieds vacant. E. H. C. Lionais et al à Hormisdas Brouillet; \$2 835 62673].

KENSINGTON

Rue Kensington. Lot 163-54 et 55, terrain 52 x 119 chacun, vacants. The Kensington Land Co. à John Metcalf Campbell; \$1,232.80 [62715].

COTE ST. PAUL

Rue Notre-Dame. Lot 186-50 et 1/2 N. E. 51 avec maison en bois, terrain 30 x 85. Jos. Valiquet à F. X. Desève; \$900 [62642].

COTE DES NEIGES

Coin ave. Mountain & Swail. Lot 25-35, avec maison en bois, terrain 60 x 100. James Swail à Alfred Filiatreault; \$1,000 [62702].

LONGUE-POINTE

Lot 349, terrain 40 x 70 pds. Joseph Gervais à Philias Brochu; \$750 [62665].

Rue Mayrand, Ave Lecours et Ave Mercier. Lot 397-23, 24, 28 à 32, 45 à 49, terrain supr. 1er 3575, 2ème 4522, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème et 7ème 2625 pds chacun, 8ème, 9ème, 10ème, 11ème et 12ème 2625 pds chacun, vacants. Lomer Gouin et J. H. Mayraud à Charles Meilleur; \$1,500 [62714].

ST LAURENT

Boulevard St Germain. Lot 454-34, 37 à 42, terrain 25 x 118. L. Cousineau et E. Gohier à Ferdinand Lemieux; \$700 [62669].

Lot 584, terrain 100 x 165 pds vacant. Théophile Mignerou à Zotique Boudrias; \$500 [62688].

Ave. Decelle. Lot 453-58, terrain 50 x 100. Edouard Gohier à Arthur Dufresne; \$500 [62689].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue St-Hubert. Lot 489-265, terrain 25 x 87. Antoine Filiatreault à Gaudiose McCann; \$70 [62176].

Rue Labelle. Lot 489-242, terrain 25 x 87. Moïse Courtemanche et Maria Courtemanche épouse de Arth. Robineault; \$100 [62736].

LACHINE

Lot 916-212 et 213. James Armstrong et John J. Cook à Joseph Desnoyers; \$260 [62720].

VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 23 juillet au 4 août 1896.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Dame Rosalie Garny vs Joseph Dauray.

Ste Prudentienne. — 1o Les 1/4 indivis du lot No 77 avec les 3/4 indivis des bâtisses. 2o Le lot 76 et connu sous le No 1 du 2ème rang.

Vente le 1er août à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

J. B. Plamondon vs Léandre Forant.

N.-D. de Granby.—Le lot de terre No. 14 du 1er rang et connu sous le No. 60 et contenant 137 acres en superficie, avec bâtisses.

Vente le 1er août à 1 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Louis Napoléon Masson vs Elzéar Choquette

St-Anicet.—1o Un emplacement connu sous le No 386, avec bâtisse. 2o Un lopin de terre connu sous le No 470, superficie 20 acres, avec bâtisses.

Vente le 3 août à 1 h. p. m. à la porte de l'église paroissiale

DISTRICT DE BEDFORD

The Sun Life Assurance Co of Canada vs Dame Marie Eugénie Taschereau et al

Notre Dame de Stanbridge.—Les lots Nos 739, 748, 751, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767 768, 769, 770 et partie 759 et 799 avec bâtisses etc.

Vente le 28 juillet à 9 hrs a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

William L. Shurtleff vs Stewart C. Lebourveau

St-Camille de Cookshire.—Un morceau de terre situé canton Eaton étant le No 6f. dans le 4ème rang contenant 48 1/2 acres en superficie, avec bâtisses.

Vente le 31 juillet à 11 hrs. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE MONTMAGNY

Philippe Auguste Choquette vs Soter Aubé.

St Valier.—1o Une terre située 2ème concession et connue sous le No 235 avec bâtisses. 2o Un lot de terre faisant partie du No 237 contenant 7 arpents et 7 perches en superficie. 3o Un lot de terre connu sous le No 257 de la 3ème concession.

Vente le 31 juillet à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Dame Adeline Turcotte épouse de Alexis Morin vs Alexis Morin.

St Eloi.—Un emplacement contenant un arpent et connu sous le No 60. circonstances et dépendances.

Vente le 31 juillet à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Eugène Mongrain vs William Henri Thibault et al

Ste-Thècle — Un terrain étant le No 84 contenant 6600 pieds avec bâtisses.

Vente le 28 juillet à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Raphaël Lambert vs Ephrem Houde Louiseville — Un lot de terre connu sous le No 575, superficie 34 perches et 24 pieds situé rue Ste-Elizabeth, avec bâtisses. Vente le 30 juillet à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

La Société Permanente de Construction du District d'Iberville vs C. Bouchard et al.

Ste-Blaise—1o Un lot de terre situé en la concession nord-est de la Grande

Ligne connu sous le No 88. 2o Un lot de terre situé au même endroit et désigné sous le No 107 avec grange; 3o Une terre située dans la concession sud-ouest de La Grande Ligne et connu sous le No 40 et contenant 140 arpents en superficie avec bâtisses.

Vente le 3 août à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

La Construction

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue St-George No 221, 2 bâtisses formant 6 logements à 3 étages, 42.11 x 66 en bois et brique, couverture en gravois; coût probable \$4,000 chaque bâtisse. Propriétaire La Banque Jacques Cartier, N. Pauzé & fils entrepreneur pour le tout.

Rue Lusignan, une manufacture (for compressed Oil Gas for railways cars) 100 x 96, un étage en brique et couverture en gravois; coût probable \$10,000. Propriétaires Pintsch's Patent Lighting Co. Ltd, architecte T. R. Saxton, maçon L. Paton & Son.

PETITES NOTES

Il y a deux sortes de plumes pour les lits et pour les oreillers, celle de la Compagnie "Alaska", 290 rue Guy, Montréal et les autres. Celles-ci sont lourdes, mal nettoyées, pleines de poussière, parfois mal odorantes et toujours dangereuses; celles-là sont pures, molles, fraîches, jolies. Donc, si vous avez besoin de plumes, écrivez à la Alaska Feather Down Company, 290 rue Guy.

Vent-on s'assurer si des murs sont humides? Il faut acheter chez le droguiste une tablette de gélatine que l'on fait ramollir dans l'eau, puis que l'on étend avec les doigts sur une plaque de verre préalablement graissée, jusqu'à obtenir une feuille très mince et parfaitement unie. On laisse sécher à une température un peu élevée, puis on découpe la feuille en petites plaquettes que l'on conserve dans un endroit bien sec. Soupçonne-t-on une muraille d'être humide? On promène une de ces plaquettes lentement devant la muraille, et si elle passe ainsi devant une place humide, l'eau qui s'évapore toujours suffit pour la faire recroqueviller aussitôt, à la condition que cette feuille soit très mince.

On parle de la lenteur de la justice: en voici un exemple bien caractéristique.

On vient de représenter devant une cour de Bavière un procès qui dure depuis trois cents ans; il est engagé entre la communauté de Burginn et les seigneurs de Thüngen. Le procès a commencé le 25 juin 1596: les conseillers légaux de la communauté comparurent devant le tribunal, siégeant alors à Speir, contre les seigneurs de Thüngen, qui réclamaient une somme de deux millions de marks, comme propriétaire d'une forêt de chênes et de hêtres. Naturellement, les plaideurs ont quelque peu changé depuis lors; mais quand la cause est revenue récemment devant les juges, elle a été suivie avec autant de passion qu'en auraient pu mettre les plaideurs d'il y a trois siècles.